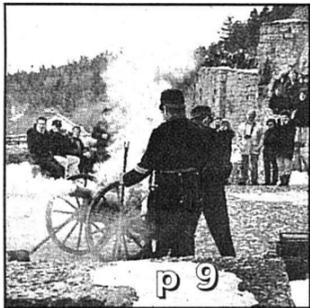




p 2, 5 et 9

Neuchâtel Le 1er Mars, ça marche

Que ce soit à pied ou au son des canons et des discours, le canton de Neuchâtel a commémoré hier sa révolution du 1er mars 1848. On voit ici des participants à la marche La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel arrivant au Château. photo Galley



p 9

Valangin Réouverture tonitruante au château

Coups de canon et salves au mousqueton ont présidé hier matin à la réouverture du château de Valangin. photo Leuenberger

Pêcheurs Les trois coups de l'ouverture

Pour un bon millier de pêcheurs neuchâtelois, la saison a débuté hier dans des «eaux de neige» (ici le Seyon). Portrait d'un mordu. photo Leuenberger



p 3 et 9

Ski nordique Succès populaire sans précédent



p 24 et 25

La dixième MegaMicro aura été une réussite totale, 652 concurrents ayant franchi la ligne d'arrivée dimanche à La Brévine. Sur la longue distance (70 km), c'est le Vaudois Gilles Berney qui s'est imposé, devant le Neuchâtelois Daniel Sandoz, deuxième pour la quatrième fois! photo Galley

Ballon Piccard et Jones se sont envolés hier matin



p 18

C'était le dernier moment possible: Bertrand Piccard et son coéquipier Brian Jones se sont envolés hier matin de Château-d'Oex pour une nouvelle tentative de tour du monde en ballon sans escale. L'«Orbiter 3» a douze jours de retard sur l'équipage du «Cable and Wireless», qui se trouve dans le golfe du Bengale. La poursuite est lancée. photo Keystone

Le Sud du Liban est occupé par Israël depuis 1985. L'Etat hébreu ne retirera ses troupes que lorsque sa sécurité sera garantie, affirme-t-on à Jérusalem. Comme le Vietnam pour les Américains ou l'Afghanistan pour les Russes, ces 850 kilomètres carrés de territoire ont pris la forme d'un bourbier pour les Israéliens.

Opinion Le bourbier d'Israël

Les sept soldats de Tsahal tués depuis une semaine viennent allonger la liste des victimes du conflit larvé qui se déroule au Liban. Le Hezbollah ne s'y trompe pas. En frappant sans cesse son ennemi, il provoque une certaine lassitude en Israël. De nombreuses voix s'élèvent pour réclamer un retrait de la région. Comme la plupart des morts sont des conscrits, les familles craignent pour les leurs. Au-delà de toute considération stratégique, la politique du gouvernement est remise en cause.

Bien que Nétanyahou ait affirmé vendredi qu'une évacuation était envisageable, son gouvernement ne semble pas très pressé. Et la semaine dernière, le ministre de la

Défense Moshe Arens a remis de l'huile sur le feu en déclarant que le Liban n'était qu'une marionnette aux mains des Syriens, un «non-Etat». Un quelconque déblocage apparaît aujourd'hui utopique.

A Beyrouth, Damas fait certes la loi. Mais les troupes d'Hafez el Assad y ont ramené la paix. Celle-ci reste fragile. Le pays du Cèdre a entamé une lente reconstruction. Il serait temps qu'Israël apporte sa pierre à l'édifice.

Le processus de paix est en état de mort clinique. Les négociations avec la Syrie et le Liban sont gelées. Au Golan, les Israéliens installent de nouvelles colonies. Et maintenant, le Hezbollah joue avec les nerfs de Tsahal. Le Proche-Orient vit des heures difficiles. Le gouvernement de Nétanyahou n'est pas étranger à cette situation. Sa volonté de couper court à toute ébauche de dialogue sape les efforts des plus décidés.

Les Israéliens décideront en mai du sort du chef du gouvernement. Du coup, le premier ministre ne manquera pas d'analyser la situation avec le plus grand soin. Surtout, il évitera d'agir de manière suicidaire. Le Liban devra encore patienter.

Daniel Droz

La Neuveville Deux millions de francs pour deux parcelles



p 7

Le législatif de La Neuveville se prononce demain sur un crédit de deux millions de francs pour l'achat d'un terrain à bâtir. photo Marchon

PUBLICITÉ

181459-301



Cours collectifs de tennis et de badminton

(Adultes, débutants et avancés)

Du 15 mars au 30 avril

Vous téléphonez - Nous réservons

CIS - SPORTS & LOISIRS SA
2074 MARIN
Tél. 032 / 755 71 71 - Fax 032 / 755 71 72

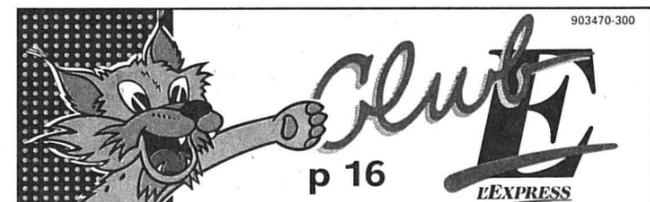
Notre page mensuelle à conserver: A VOTRE SERVICE

p 31



Actua. canto. p 2-3
Régions p 5-11
Horizons p 13
Suisse p 14
Monde p 15
Economie p 17
Société p 18

Sports p 19-28
Magazine p 30
Radio/TV p 32-33
Mémento p 29-31
Carnet p 34-35
Météo p 36



p 16

L'EXPRESS

1er Mars Plus de 300 marcheurs ont rallié La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel

Quelque 300 personnes sont descendues à pied, hier, de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. Il s'agissait de la 15e édition de la marche populaire commémorative du 1er Mars. Reportage.

Alexandre Bardet

Neuf heures, hier matin, devant l'Hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds. Un canon donne le départ de la 15e marche du 1er Mars. Environ 300 personnes de tous âges, et quelques chiens, attaquent

cette balade de 23 kilomètres. Le peloton grimpe vers La Vue-des-Alpes, entre d'impressionnants murs de neige. Vers 10h30, thé et vin chaud sont servis au sommet du col.

Petits pas et fanfare

Une demi-heure de répit et c'est la descente sur le Val-de-Ruz, toujours sur la route. En raison de la neige, pas question de couper à travers champs. La plupart des automobilistes se montrent compréhensifs. Mais quelques voitures passent trop vite à côté

de cette colonne pas toujours très disciplinée.

«Pfff, on n'est même pas encore à mi-chemin», soupire Kilian, 7 ans, à l'approche des Hauts-Geneveys. Voir la foule des marcheurs du 150e, l'an dernier, lui a donné envie de participer cette fois-ci, quitte à grimper par moments sur les épaules de papa. Courageusement, le petit aligne six pas pendant que les adultes en font deux. Deux sympathiques et énergiques marcheuses trouvent qu'«il manque une fanfare pour donner le rythme».

Il est presque midi. Pause pour tout le monde à Malvilliers, avec 60 litres de soupe offerts. Une jeune femme pose ses pieds nus dans la neige. «Mes souliers m'ont fait souffrir à la descente, le froid, ça enlève le mal». Treize heures quinze: en uniformes du siècle dernier, la Société des sous-officiers du Val-de-Ruz et du Littoral tire une salve de mousquetons alors que l'Amicale de la batterie 13 fribourgeoise amorce un canon de montagne en bronze datant de 1864.

Du vin et des œufs...

La colonne repart comme un boulet vers Boudevilliers. Un thermomètre y indique neuf degrés. Idéal pour la randonnée. Dans la descente sur Valangin, une jeune fille attache ses cheveux qui ondoyaient au rythme de sa démarche chaloupée. A côté d'elle, un noiraud barbu martèle l'asphalte de son pas décidé. Contrastes d'une marche populaire.

Le sentier des gorges du Seyon est beaucoup trop glissant (l'an prochain, les organisateurs aimeraient emprunter les galeries du futur tunnel routier). On se farcit donc la montée de Pierre-à-Bot puis la petite route plongeant sur Vauseyon. A 14h40, «on arrive au Reposoir», avertit une marcheuse dans son natel. Vers 15h, la foule, à laquelle s'est joint depuis midi le président du Conseil d'Etat Francis Matthey, envahit le Château. La plupart dégustent le vin d'honneur et certains marchent comme sur des œufs...



Pause bienvenue à La Vue-des-Alpes.

photo Galley



La colonne s'est mise en route dans le soleil matinal des Montagnes... photo Galley

Motivations diverses

Plaisir du sport ou commémoration républicaine? «Moi c'est d'abord le côté sportif, car je marche souvent et comme je ne suis que depuis quatre ans à Neuchâtel je ne suis pas encore très liée à l'histoire», répond une dame interrogée sur sa motivation à prendre part à cette marche. «C'est surtout pour

la tradition», affirment deux hommes. «C'est très sympathique, nous sommes des gens de tous les âges, on traverse de beaux paysages, ajoute l'un d'eux. Et puis, je participe aussi en mémoire de ma mère, qui était une vraie Neuchâteloise, née un 1er mars».

AXB

CFF Nouvelles structures pour l'Arc jurassien

Dans le cadre de la réorganisation des CFF, partagés désormais en douze entités régionales, la nouvelle Région Arc jurassien (cantons de Neuchâtel et du Jura, Jura bernois, agglomération de Bienne) se met en place dès ce début mars.

C'est ainsi que sa division «Voyageurs» prend progressivement ses fonctions et ses quartiers dès aujourd'hui à la gare de Neuchâtel. Son responsable est Hans-Peter Leu, qui dirigeait depuis 1994 le Groupement d'intérêt économique (GIE) pour le développement des TGV France-Suisse créé par les CFF et les chemins de fer français. Son successeur au GIE-TGV est Dominique Di-serens.

En tant que chef de la division «Voyageurs» de l'Arc jurassien, Hans-Peter Leu est notamment responsable de négocier avec les cantons

concernés l'offre régionale (par exemple les liaisons La Chaux-de-Fonds-Le Locle ou la ligne des Verrières). Il est aussi chargé, dans son secteur, des liaisons entre les CFF et les Villes, les organes touristiques, les autres compagnies de transports publics et la presse.

Au sein de cette division «Voyageurs», les responsables du service clients et du service du personnel, respectivement Christoph Schmid et Xavier Grobéty, sont aussi basés à Neuchâtel. Les autres divisions de la Région Arc jurassien ont leur siège à Bienne.

C'est notamment le cas pour le nouveau responsable de la conduite d'exploitation à la division «Infrastructure» pour l'Arc jurassien, Eric Volery, jusqu'ici chef de la région Neuchâtel.

AXB

Visana Fermetures et regroupement

L'assurance maladie Visana se retire définitivement des cantons de Genève, d'Appenzell et du Jura, dont les affiliés seront repris par le canton de Neuchâtel. Mais les bureaux de La Chaux-de-Fonds et Boudry seront fermés.

Visana va fermer une quinzaine de bureaux régionaux en Suisse, en majorité dans les huit cantons où elle s'était déjà retirée de l'assurance de base (GE, NE, JU, GR, TG, GL, AI et AR), a expliqué lundi le porte-parole de la caisse-maladie Urs Pfenniger, confirmant une enquête de l'ATS. Un nouveau bureau sera par contre ouvert dans le canton de Berne.

Les licenciements, 80 au total, ont été annoncés individuellement et jusqu'au premier semestre de l'année. Des mesures visant favoriser la réinsertion de ces collaborateurs,

même dans d'autres caisses, seront prises, a précisé Urs Pfenniger. Les retraites anticipées sont par ailleurs encouragées.

Une trentaine des 80 licenciements concernent la Suisse romande. Le bureau unique de Genève sera fermé et les clients repris par Lausanne.

Dans le Jura, les trois bureaux de Porrentruy, Saignelégier et Delémont seront fermés. Les affiliés jurassiens seront repris par Neuchâtel. Dans le canton, les bureaux de La Chaux-de-Fonds et de Boudry seront également fermés, a expliqué Urs Pfenniger. En 1998, le retrait de la caisse des huit cantons ainsi que l'augmentation des primes lui avait coûté la perte de quelque 300.000 clients. L'assurance avait annoncé vers la fin janvier de cette année la disparition de 80 postes, tout en espérant pouvoir empêcher les licenciements. /ats-axb

Obusiers Tirs sur le lac de Neuchâtel

Ça va faire boum sur le lac de Neuchâtel. Pendant quatre jours et en principe dès aujourd'hui, le Groupement fédéral de l'armement procédera à des tirs d'essais avec un obusier de calibre 15,5 centimètres. Il s'agit de vérifier les améliorations apportées sur des pièces d'artillerie et sur de la munition dont est déjà dotée l'armée suisse.

Portée de 30 km

Les coups, d'une portée pouvant atteindre 30 kilomètres, seront tirés au-dessus du lac depuis Gampelen. L'étendue du bruit dépendra de la météo, surtout de la direction du vent. Ce bruit sera particulièrement perceptible entre Gampelen et Marin et, par temps calme, il ira en s'amenuisant en direction du plateau de Wavre et du Littoral neuchâtelois.

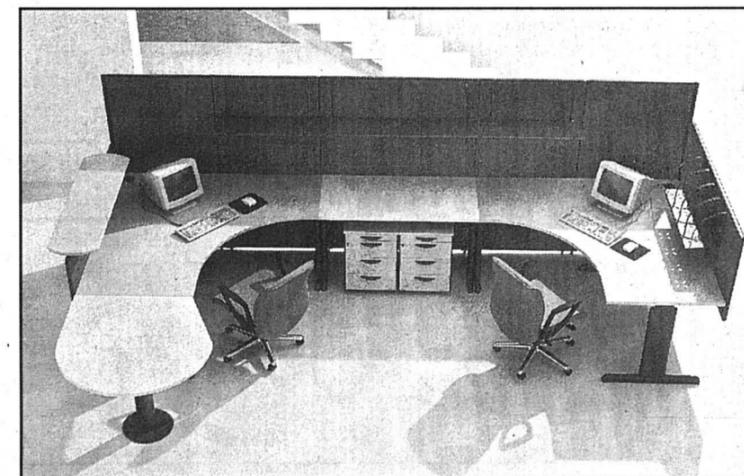
En Suisse, seul le lac de Neuchâtel offre une surface adéquate pour de tels tirs dont la mesure des points d'impact est

aussi plus facile sur l'eau, affirme le Groupement Groupement de l'armement dans un communiqué. Celui-ci affirme que, pour éviter une pollution, seuls des obus inertes (sans explosifs ni substances nocives) seront utilisés.

Plusieurs postes d'observateurs assureront la sécurité en contrôlant la zone des cibles. Une vedette rapide vieillera à ce qu'aucun bateau ne pénètre dans la zone dangereuse et les tirs seront interrompus pendant le passage des unités de la Société de navigation.

AXB

Tirs d'essais sur le lac de Neuchâtel: au maximum quatre jours (11h-17h) choisis selon la météo entre ce mardi 2 mars et le vendredi 12 mars, week-end excepté. Pendant les tirs, le programme journalier définitif sera communiqué par le numéro de téléphone 0800/811 333.



DES IDÉES ET DES SOLUTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DE VOS BUREAUX

VISITEZ NOTRE EXPOSITION AUX PORTES-ROUGES 36

orma
CREATION DE BUREAUX

Neuchâtel
Tél. 032 / 725 44 04 - Fax. 032 / 724 07 52
(fermé le samedi)

Pêcheur Le poisson? Ça le démange plus qu'il n'en mange

Levé à 5h30 du matin, hier, Philippe Matile n'aurait pour rien au monde manqué l'ouverture de la pêche. Portrait d'un mordu.

Christian Georges

«Le poisson? C'est une des seules choses que je n'arrive pas à avaler! Je me suis mis aux fruits de mer, mais je serais incapable de manger un sandwich au milieu d'un marché aux poissons», dit Philippe Matile. Avenu d'autant plus étonnant que, parmi les pêcheurs, cet habitant de Chézard fait partie des mordus. Hier soir pourtant, entre amis, Philippe Matile a sacrifié à la tradition: «Une ouverture de la pêche, c'est sacré. Je mange une des truites de la journée, une et demie si tout va bien...»

Vocation précoce

Dans la moindre gouille qu'il croisait, enfant, Philippe Matile traquait les têtards et autres batraciens. Sa première canne à pêche, il l'a tenue au bord du lac, auprès de son père. A 16 ans, permis en

poche, il filait sur son vélomoteur à Champ-du-Moulin pour taquiner la truite dans l'Areuse. «Le compte à rebours commençait le 1er janvier! Je n'avais presque que ça en tête. Je restais sur les rives du matin au soir, sans prendre de pause pour manger tellement j'étais excité. Alors que pour être efficace, il faut être calme...»

A quoi pense le pêcheur au bord de l'onde? «J'ai l'esprit sous l'eau. C'est toujours énigmatique. On attend qu'il se passe quelque chose et l'on fait tout pour que ça arrive.» Également chasseur à ses heures, Philippe Matile se réoxygène en pratiquant son sport. Les truites? Il en fait cadeau à son entourage.

Touche à tout, Philippe Matile a pêché à la mouche, à la cuillère, au vairon (ce poisson mort sur lequel se jette la truite prédatrice). En revanche la pêche au gros en haute mer ne l'attire pas vraiment. Samedi, il a bêché un jardin à Hauterive pour faire provision de vers de terre, l'appât idéal pour les rivières en crue. Les vers rouges? Il les a trouvés sous la neige, dans

l'excellent compost de la voisine.

Si Philippe Matile s'adonnera à son hobby favori jusqu'au jour de la clôture, en septembre, les deux premiers mois seront les plus intenses. La semaine passée déjà, il ronçait pour frein: il n'est pas de ceux qui se lamentent que ça ne morde pas dans les «eaux de neige»: «Lors des crues, les eaux charrient de la pitance. C'est propice, mais il faut qu'elles ne soient pas trop froides quand même.»

Grâce à une boîlle qu'il porte sur le dos, le pêcheur transfère parfois ses proies dans un vivier dans la Sorge, à Valangin. Confinées dans un cadre de bois percé de trous, les truites maigrissent vite. «Après quinze jours, ça devient un peu des ficelles...» Le fretin, du reste, ça se rend à la rivière.

La pratique du «No Kill» (qui consiste à remettre les poissons pris à la rivière)? Elle n'est pas encore en vogue. Qu'il boulotte ou non ses truites, le prédateur en bottes reste un prédateur...



CHG Philippe Matile au bord du Seyon: «J'ai l'esprit sous l'eau.»

photo Leuenberger

Il ne suffit pas de faire une touche

Le poisson s'est montré plutôt capricieux pour Philippe Matile hier matin. Le pêcheur avait choisi de tenter sa chance du côté de Noiraigue. En trois bonnes heures, il a fait sept ou huit touches mais n'a sorti qu'une seule truite: un splendide spécimen de 34 centimètres. Il faut dire que les eaux étaient plutôt claires et les candidats nombreux. «Truite vue, bouche cousue», affirme un dicton du milieu...

Du jamais vu

En fin de matinée, le pêcheur s'était replié sur les rives du Seyon, aux abords du pont de Fenin. «Je n'ai jamais vu ça à l'ouverture: une seule truite sur le coup de midi!» Sous le bérêt basque, cet homme d'ordinaire jovial en aurait presque perdu son œil pétillant.

Plusieurs prises coup sur coup vont démontrer que pa-

tience et persévérance sont les atouts du vrai pêcheur. Inlassablement, il modifie sa ligne, change les appâts. Avec les dents, il presse les plombs fendus autour du fil pour la lester. Et de tenter un essai sans bouchon. Bingo! Sous la racine d'un gros arbre, une truite fario vient de mordre. Le temps de la fatiguer un brin, Philippe la dépose en douceur sur la neige. Les points orangés sur les flancs de l'animal brillent de tout leur éclat. Vingt-cinq centimètres: le compte y est et la mesure sert aussitôt à assommer le poisson.

Il est 14 heures. Le pêcheur avale un doigt de schnaps, allume sa pipe. Le temps d'aller casser la croûte? «Non. Je vais aller retaquiner un ou deux coups de l'autre côté du pont...»

CHG



Plus de 24 centimètres pour une truite du Seyon: le compte y est!

photo Leuenberger

Plus de 1400 permis

Au dernier pointage, l'Etat de Neuchâtel avait délivré 1100 permis annuels de pêche en rivière pour la saison qui s'est ouverte hier. D'autres permis seront probablement demandés ces prochaines semaines. En 1998, 1450 pêcheurs avaient pris cette autorisation annuelle coûtant 150 francs.

La saison de pêche dans les eaux neuchâteloises – rivières, ruisseaux et autres plans d'eau, à l'exception du lac de Neuchâtel qui fait l'objet de sa propre réglementation intercantonale – va du 1er mars au lundi du Jeûne (vers mi-septembre). Chaque pêcheur a droit de prendre au maximum huit salmonidés (truites et ombres) par jour (six dans le Doubs). Selon les endroits, la taille minimale de capture varie entre 24 et 28 centimètres pour la truite de ri-

vière et entre 30 et 32 cm pour l'ombre.

Concurrent fin bec

«Le Seyon est bien malade», grimace Philippe Matile quand on évoque la qualité des eaux. Il espère que la situation s'améliorera avec le remplacement de la station d'épuration de la Rincieure. Mais c'est un concurrent efficace qui inquiète surtout la corporation: le harle. Ce canard plongeur fait baisser sensiblement les prises partout où il s'installe. «On le voit moins le long du Seyon, mais il monte dans la Basse-Areuse. S'il fait plus de dégâts que le héron, c'est qu'il chasse sous l'eau. Nous devrions avoir les moyens de réguler le nombre de ces animaux. Mais politiquement, c'est toute une histoire. Il est protégé par la loi fédérale...»

AXB/CHG

Grippe Le temps des mouchoirs bat son plein

La grippe atteint son pic ces jours-ci dans le pays. Les Neuchâteloises et Neuchâtelois n'échappent pas aux éternuements et nez qui coulent. Le seul moyen pour éviter de attraper reste, encore et toujours, l'enfermement total.

«Avec une bonne grippe, ne l'oublions pas, on est mal. Ça dure entre 8 et 10 jours et on souffre d'une forte fièvre.» Le médecin cantonal adjoint Rebecca Anderau ne croit pas que la grippe soit, cette année, plus «mauvaise» qu'elle ne l'a été l'an passé. Toutefois, les chiffres de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montrent que l'épidémie a déjà touché plus de personnes qu'en 1998.

Toujours selon les statistiques de l'OFSP – basées sur les déclarations des médecins – la grippe atteindrait son plus haut niveau ces jours. Rebecca Anderau confirme que la moitié de ses patients consultent en raison de problèmes grippeux. «Les symptômes sont ceux habituels, sinon peut-être que cette année, on constate une plus forte douleur au ni-

veau de la trachée, ainsi qu'une toux sèche.»

Pour la minorité non (encore) contaminée, il n'existe qu'une solution pour éviter d'attraper le virus: l'enfermement total... Certes, il existe aussi un vaccin, qui est particulièrement recommandé aux personnes âgées et qui ont des maladies chroniques. Mais pour cette édition-ci, il ne sert plus à rien d'y recourir.

A celles et ceux de ses patients qui ont succombé à la grippe, Rebecca Anderau conseille de se reposer et de boire un maximum – le corps se déshydrate sous l'effet de la fièvre. S'agissant des remèdes, elle préconise la prise d'aspirine ou de paracétamol, pour lutter contre la fièvre et les douleurs. «Cette maladie est très éprouvante pour le métabolisme. Dès lors, j'enjoins mes patients de faire ensuite une cure de jus d'oranges.»

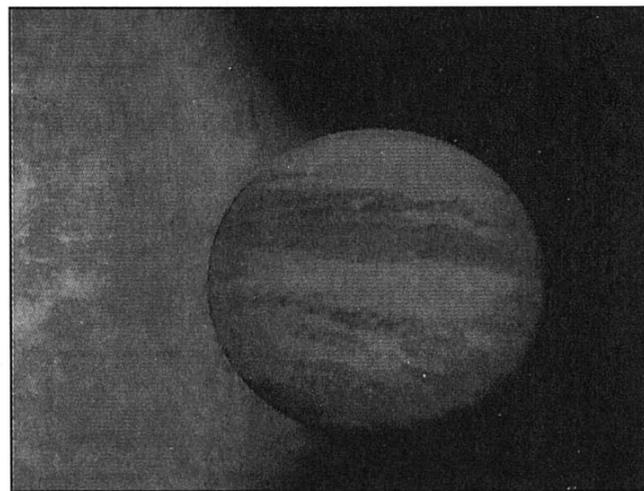
La grippe a commencé de montrer le bout de son nez à fin 1998. Mais, selon le médecin cantonal adjoint, il est impossible de savoir comment elle évoluera.

SSP

Cosmos Deux cours publics à l'Université

Vu le grand succès, l'année passée, du cours sur le globe terrestre, ses propriétés physiques et son environnement cosmique, la formation continue de l'Université de Neuchâtel l'a remis au programme de cette année. Un premier cours de quatre soirées débute ce jeudi 4 mars (puis les 11, 18 et 25 mars), et quelques places sont encore disponibles. Un second cours est en revanche déjà complet (22 et 29 avril). Il portera sur la perception du cosmos à travers les âges (émergence des cosmologies).

Les objectifs du premier cours sont l'explication de phénomènes naturels, qu'ils soient d'origine interne à la terre, comme les séismes et les volcans, ou externe, comme les phénomènes climatiques et les interactions avec d'autres corps célestes. Le programme traitera de l'évolution cosmique (du «Big Bang» au présent), de la naissance du système solaire et des planètes, de la structure de la terre, du climat et du rôle crucial de l'atmosphère, et des périodes glaciaires.



Globe terrestre et cosmos seront au programme. photo sp

Le second cours, l'année passée, était une partie du premier. Vu l'intérêt suscité, il a été développé en un cours en soi. Il traitera d'abord de la façon dont l'humanité, du moins en Occident, a perçu son environnement cosmique à travers les âges. Puis il abordera les notions modernes de la genèse de l'univers.

Ouverts à toute personne intéressée, ces cours sont dirigés et présentés par Gaston Fischer, professeur honoraire de l'Institut de géologie à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel.

RGT

Les inscriptions (300 et 150 francs) sont à adresser à la Formation continue de l'Université de Neuchâtel, tél. 718 11 20.

Expo.01 Retransmission en direct

C'est ce matin qu'aura lieu à Genève la présentation du design définitif des quatre artepages de l'Expo.01. Il sera possible de la suivre en direct sur Internet. La retransmission durera de 10h30 à 12h30 environ, grâce à une liaison vidéo et audio. Il sera possible de charger gratuitement le logiciel complémentaire nécessaire à la réception des images via la page d'accueil du site de l'Expo. Adresse: <http://www.expo-01.ch/comm-chg>.

PUBLICITÉ

ADOC
NETTOYAGE - ENTRETIEN

MAINTENANCE
de vos locaux professionnels

NETTOYAGE
des fins de location et de chantiers

Tél. + fax 751 43 13

1974 25 ans à votre service

Neuchâtel

C. Jaquetmet Le Landerson

187105-328

Rencontrez-vous
souvent un banquier dans
votre banque?

*Souvent votre seul interlocuteur
est un conseiller à la clientèle qui
ne prend aucune part active à la
gestion de votre portefeuille.*

*A la BDG, nous vous présente-
rons directement le gestionnaire
de votre patrimoine. C'est lui qui
prend personnellement la respon-
sabilité du portefeuille qu'il com-
pose spécialement pour vous. Et
c'est toujours lui que vous ren-
contrerez au fil du temps.*

Appelez-nous!



Banque de Dépôts et de Gestion
UNE BANQUE À LA MESURE DE L'HOMME

Faubourg de l'Hôpital 21, 2001 Neuchâtel. Parking clients. Téléphone 032-727 67 11

673819-110

DES SOLDES EN OR

UNE VENTE EXCEPTIONNELLE
AVEC DES REDUCTIONS JUSQU'À

50%

BONNET

BIJOUTIER - DEPUIS 1895

EXPOSITION PERMANENTE

8 PLACE DES HALLES - NEUCHÂTEL

DU 3 AU 10 MARS

http://www.bonnet.ch

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

- LA CHAUX-DE-FONDS - Parc 65,
chaque jeudi de 16 h à 19 h.
- NEUCHÂTEL - Beaux-Arts 11,
chaque mercredi de 16 h à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour
vous donner tous conseils juridiques et pour vous
orienter sur vos démarches les plus urgentes.

Perdez **10 kg en 35 jours** et surtout
apprenez à rester mince sans vous priver



Neuchâtel • Bienne • Delémont
725 37 07 • 327 24 11 • 423 49 59

Le spécialiste de l'amaigrissement rapide, sans carence

40944-110

Aidez celui qui en a besoin... Donnez votre sang, sauvez des vies

COLT, AMORE MIO

La plus belle histoire d'amour
de l'année.

L'irrésistible Colt SwissStar avec
climatisation: 16'290.-

Laissez-vous séduire par la toute nouvelle collection Colt. Au top de la mode, la Colt SwissStar avec climatisation, deux airbags, radio/CD et lève-glaces électriques pour 16'290.- seulement. Charmant exemple de prêt-à-conduire, la Colt Elegance avec calandre chromée et jantes alu ne coûte que 16'890.-. À quand votre première rencontre avec la Colt?



SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



3 ans de garantie d'usine

MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/208 25 00, fax 052/208 25 99
EFL Erb Finanz+Leasing AG, Winterthur. Prix nets. TVA comprise 7.5%.

CONCESSIONNAIRE DIRECT: Neuchâtel: Garage Pierre Wirth, Faubourg de la Gare 9, 032/721 31 31

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Cornaux: Garage Roger Peter, 032/757 17 57; La Neuveville: Garage de Grenétel, 032/751 18 50; Neuchâtel: Espace Automobile, 032/731 13 31; Neuchâtel: Garage D'Amico-Villanova, 032/731 49 09; Sonviller: Garage Roth, 032/941 15 38; St-Sulpice: Garage du Pillial, 032/861 45 84; Thielle-Wavre: Simsek SA, 032/753 68 68

M00115.4-03.02.

Tir du 1er Mars Un nouveau chef et, en 2000, une nouvelle équipe

Après l'avoir dirigée depuis 1970, Jean-Claude von Büren s'est contenté, cette année, de superviser, sur les Jeunes-Rives, la salve d'artillerie du 1er Mars. Et, l'an prochain, la Société des troupes de forteresse aura complètement transmis le témoin à la Société des officiers de Neuchâtel.

Jean-Michel Pauchard
Pascal Hofer

Vingt-deux coups, lâchés à trente secondes d'intervalle pour les vingt premiers, puis après une minute de pause pour les deux derniers: place du 12-Septembre, à Neuchâtel, la salve d'honneur de la fête du 1er Mars a été tirée hier matin conformément au formel et à la tradition. Mais avec une nouvelle voix au commandement: le premier-lieutenant Jean-Claude von Büren, de Bevaix, qui dirigeait ce tir depuis 1970, a, cette année, passé la main au lieutenant Alexandre Schenk, de Peseux.

Il a quand même, une dernière fois, fourni l'équipe de pièces et supervisé l'exercice, «mais tout le personnel du tir aura changé en l'an 2000». Et l'association militaire responsable de fournir ce personnel ne sera plus la Société neuchâteloise des troupes de forte-

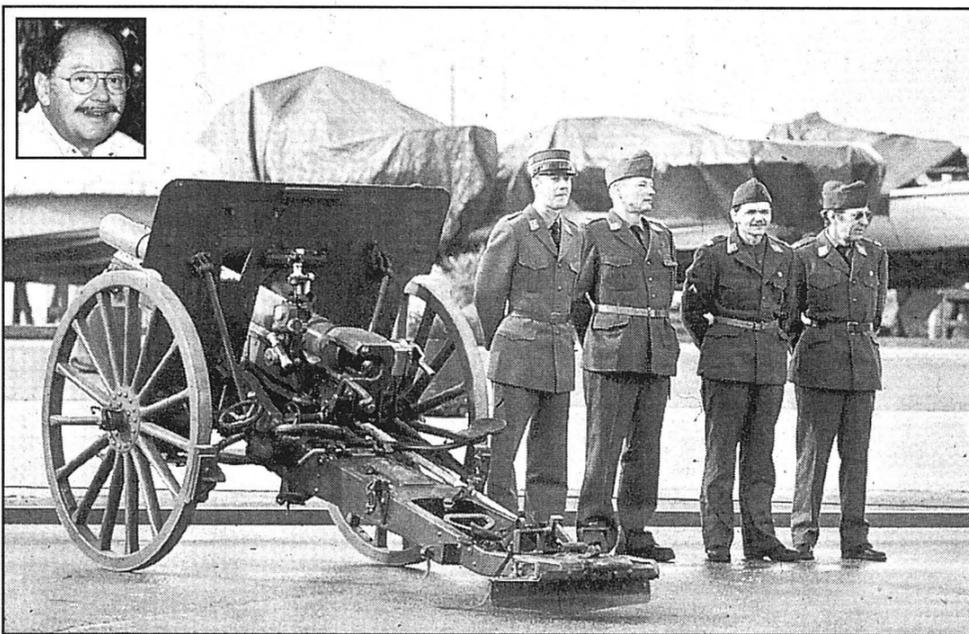
resse. «Je ne vais pas dire qu'elle est moribonde, mais c'est sûr qu'elle vieillit. A 54 ans, je dois être un de ses plus jeunes membres.»

Notamment parce que l'armée suisse a abandonné la philosophie du Réduit et a donc largement diminué la part des fortifications dans sa manière de concevoir la défense du pays. Jean-Claude von Büren ne se sent pas les compétences de commenter ce changement d'orientation. Mais «des petites sociétés de troupes de forteresse, comme la nôtre, vont sans doute devoir fusionner.»

Trois minutes avant

Dès l'an prochain, la Société des officiers de Neuchâtel - d'où est issu le lieutenant Alexandre Schenk - fournira tout le personnel du tir du 1er Mars. Dans la mesure où le renouvellement des hommes permet d'assurer la pérennité de la tradition, Jean-Claude von Büren n'en conçoit pas de nostalgie particulière. Il gardera simplement un très bon souvenir de la trentaine de salves qu'il a dirigées, à côté du Beaulac ou place du 12-Septembre.

«Il y a bien eu une ou deux petites frayeurs, en particulier le jour où la munition n'est arrivée sur place que trois mi-



Jean-Claude von Büren (en médaillon) s'est contenté, cette année, de superviser, sur les Jeunes-Rives, la salve d'artillerie du 1er Mars. photo Leuenberger

minutes avant le début du tir.» Et puis, il y a le final, moins évident à faire qu'à dire: pour faire tonner les deux canons simultanément, «il faut d'abord toujours savoir où l'on en est quant au nombre de coups restant à tirer». Et, bien sûr, une parfaite coordination à l'instant fatidique. «Si ça part avec quelques secondes d'intervalle,

le public rigole. Mais il applaudit quand même.» Comme hier matin par exemple.

Si le personnel du tir du 1er Mars change donc avec le siècle, on peut penser que le grand âge - ils datent de 1898 et 1902 - des deux canons de 7,5 centimètres n'est pas prêt de les rendre inaptes à ce service. «D'abord, ce type de

pièce doit être, ici en Suisse, l'un des seuls, sinon le seul à pouvoir tirer à blanc. Ensuite, ces canons sont faits d'un excellent acier, dotés d'un mécanisme simple et de percuteurs de rechange. Enfin, l'arsenal de Colombier les entretient comme il faut le faire.» Que demander de plus?

JMP

L'ouverture, une qualité indispensable

Le brouillard qui recouvrait les rives s'étant levé, ce sont un bon millier de personnes qui, hier matin, sous un presque soleil, se sont amassées aux abords de la place du 12-Septembre. Mise sur pied par l'Association des sociétés de la ville, animée par les mé-

lodies de la Musique militaire, la cérémonie du 1er Mars s'est déroulée selon un programme devenu traditionnel, que ponctua un vin chaud.

Premier orateur, le président de la Ville Didier Burkhalter, après avoir évoqué «cette histoire qui résonne en

core en nous», s'est tourné vers le futur. Car «si, l'an dernier, le 150e anniversaire de la République incitait à se pencher avant tout sur le passé, c'est résolument vers l'avenir qu'il faut aujourd'hui tourner nos regards.»

Allusion, notamment, à une «agglomération en route»: dans deux ans, elle sera connectée au réseau autoroutier national, elles disposeront d'un nouveau musée d'archéologie, d'un nouveau théâtre, d'un nouveau funiculaire ou encore d'une gare revue et corrigée.

Prise de conscience

Pourquoi deux ans? Parce que nous serons alors en 2001, qui verra «ces rives accueillir le pays entier». Or, de la réussite de l'exposition nationale, puisque c'est bien sûr d'elle qu'il s'agit, «dépendra durablement l'image

de notre région». Mais si «nous, Neuchâtelois, auront alors le privilège d'accueillir ce futur, nous aurons surtout le devoir d'aider notre pays à prendre réellement conscience que le monde et son rythme ont changé, que la stabilité, l'indépendance et donc la liberté ne se décrètent plus à coups d'assurances dépassées.»

Sans compter, ajoutait le conseiller communal, que «l'avenir de notre coin de pays se jouera toujours davantage sur ses capacités d'ouverture vers l'extérieur.»

Capacités dont Francis Matthey, président du Conseil d'Etat, a fait le centre de son intervention. N'avait-il pas fallu, en 1848, «une ouverture aux grands courants philosophiques qui faisaient flotter en Europe les drapeaux de la démocratie»? Déjà, à l'époque, «Neuchâtel dépen-

dait de l'extérieur pour assurer son avenir».

Unité et solidarité

Naturellement, «nous devons toujours compter sur nous-mêmes, sur nos propres forces et nos propres capacités.» Et le conseiller d'Etat de rappeler à cet égard l'utilité de la promotion économique, endogène et exogène. Mais «notre canton ne sera lui-même que s'il reste largement ouvert, à l'écoute des autres, accueillant envers celles et ceux qui recherchent chez lui asile et refuge.»

Etant entendu que cette ouverture pourra réellement se manifester «si nous pouvons nous appuyer sur un canton uni et solidaire, où toutes les composantes sociales et régionales ont le sentiment de participer pleinement aux produits de l'effort de tous.»

PHO



«Notre canton ne sera lui-même que s'il rejette la crainte de l'extérieur», a notamment lancé Francis Matthey, président du Conseil d'Etat. photo Leuenberger

Conservatoire Un violoncelle spectaculaire

Sébastien Singer, musicien authentique, habitué d'une passion puissante et communicative, fait encore, s'il est possible, des progrès, comme on a pu le constater lors du magnifique récital de violoncelle qu'il a donné jeudi soir passé au Conservatoire de Neuchâtel devant un nombreux public accouru pour la circonstance.

Doublant une énergie intense et débordante d'une musicalité fine, attentive aux couleurs et aux nuances, ce talentueux interprète a atteint aujourd'hui une franche plénitude de l'expression et une aisance dans les contrastes comme dans les aspects plus techniques, qui le font entrer de plain-pied dans la cour convoitée des musiciens de caractère. Cela s'explique nettement si l'on souligne que la sonorité comme la personnalité de Sébastien Singer s'imposent dès les premières mesures et que l'on ne saurait le confondre avec un autre.

Fougue et finesse

Dès lors, ce récital envoûtant a permis au public de découvrir les multiples facettes du talent peu commun de l'artiste: la fougue passionnée dans Schumann, l'élégance et la finesse dans Debussy, la maîtrise supérieure et la technique transcendante dans la difficile page de Wettstein qui lui est dédiée, la poésie assombrie et douloureuse dans l'extrait du «Quatuor pour la fin du temps» de Messiaen, enfin le panache et la présence singulière dans la fameuse sonate op. 40 de Chostakovitch.

Parfait de bout en bout, ce concert devait aussi sa réussite à l'accompagnement exemplaire du pianiste Martin Wettstein, qui ne le cédait en rien à son complice pour ce qui est de la fougue et du tempérament.

On comprend pourquoi ces deux musiciens d'exception ont baptisé leur duo du nom «Enthousi-art».

JPB

AGENDA

Peinture Jusqu'au 21 mars, Valentin Basilides expose ses aquarelles à la galerie DuPeyrou.

Musée Dans le cadre des «Mardis du musée», aujourd'hui de 12h15 à 13h15 au Musée d'art et d'histoire: d'une part, visite commentée par le conservateur Jean-Pierre Jelmini de l'exposition «Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain»; d'autre part, concert de démonstration du clavecin Rückers, par François Altermath. Billets à l'entrée. /rd

Travaux publics Les chantiers ouverts

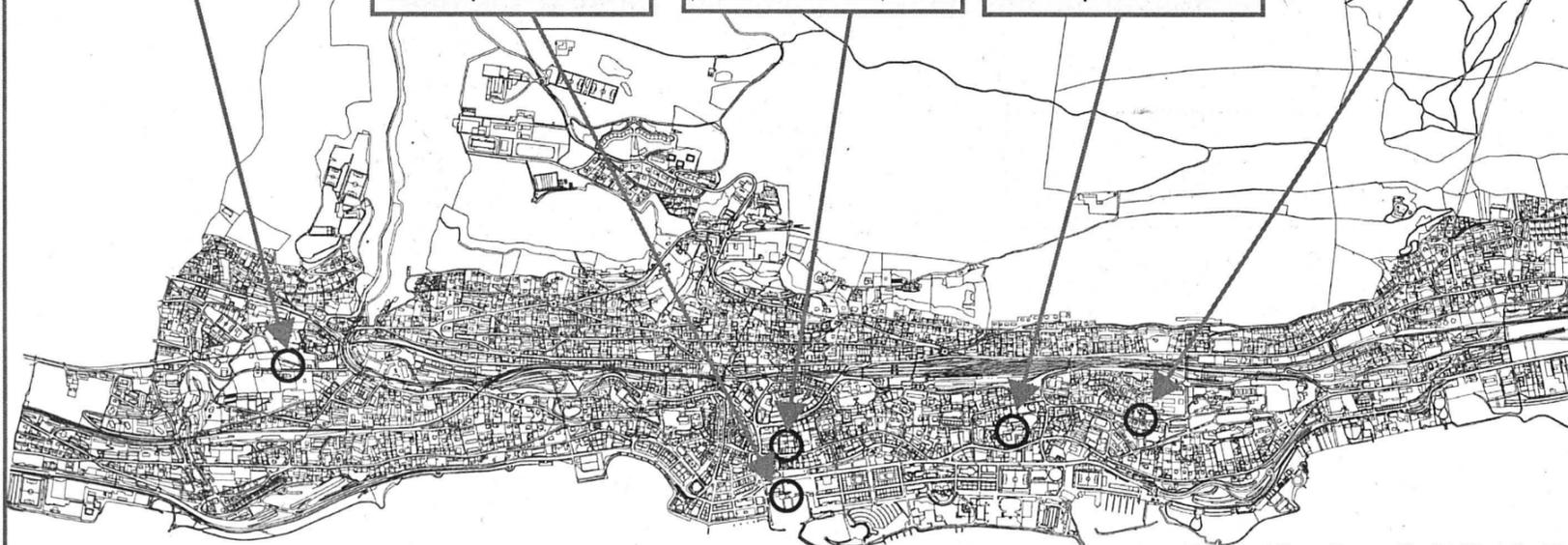
Lieu: avenue Edouard-Dubois
Travaux: construction d'une nouvelle station électrique
Echéance prévue: été 2000

Lieu: quai inférieur du vieux port
Travaux: aménagement du quai et construction de deux débarcadères
Echéance prévue: fin avril

Lieu: passage Max.-Meuron
Travaux: construction du théâtre régional
Echéance prévue: été 2000 (restrictions de trafic durant le premier semestre 1999)

Lieu: entre la rue de la Maladière et l'avenue de Clos-Brochet
Travaux: construction du nouvel hôpital Pourtalès (NHP)
Echéance prévue: début 2005

Lieu: avenue du Mail
Travaux: rénovation et renforcement du réseau et de la sous-station électriques
Echéance prévue: juin 1999



Infographie pli / Source: Travaux publics de la Ville de Neuchâtel



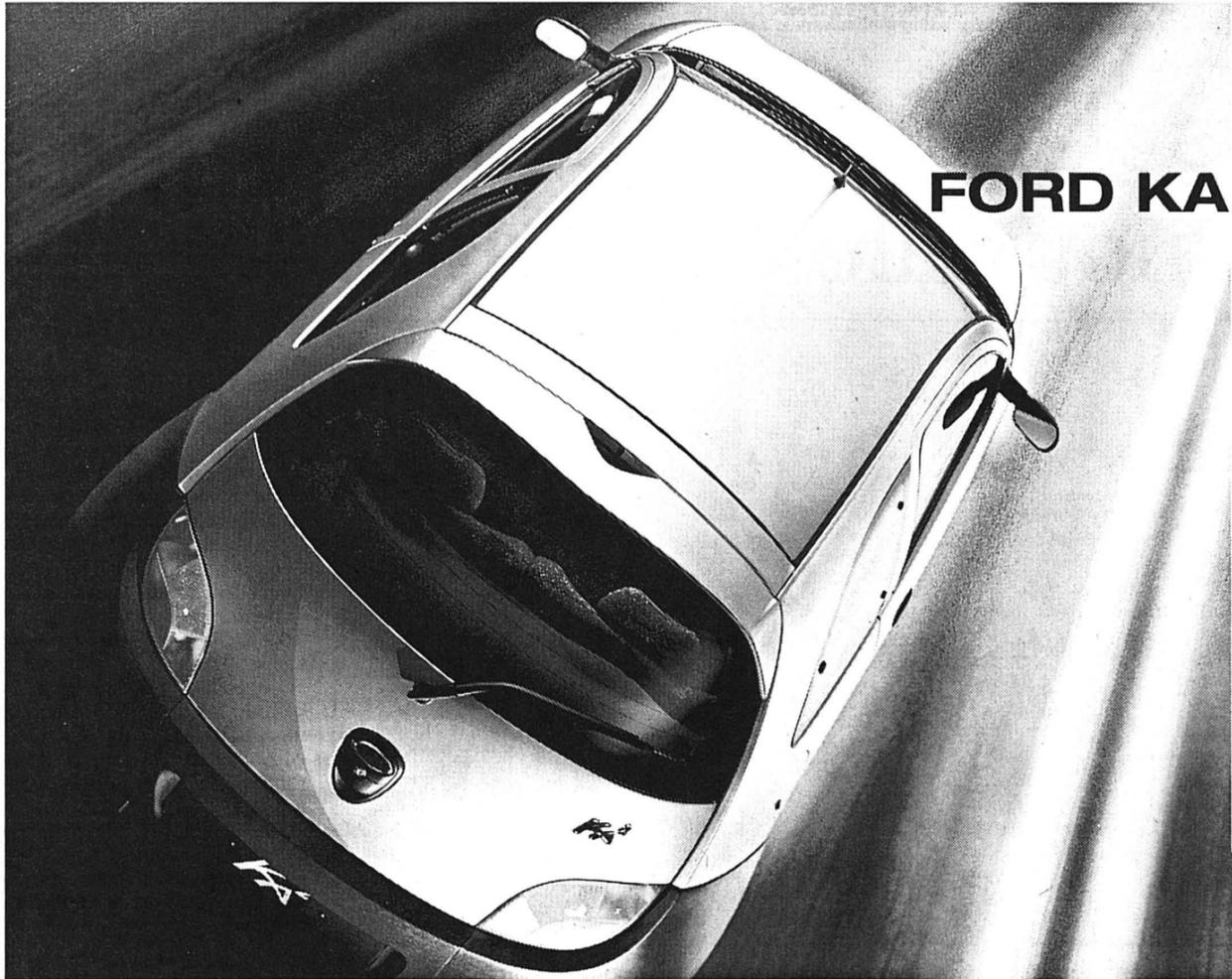
VEHICULES

APPARTEMENTS

EMPLOIS

de 3 journaux
neuchâtelois

<http://www.lexpress.ch>



FORD KA, SUISSE EQUIPE

QUE DEMANDER DE PLUS?

La Ford Ka Suisse Equipe, une nouvelle personnalité dans l'automobile. Ce modèle s'impose une voiture très agréable à conduire, à l'aise en ville comme sur toutes les routes suisses. Et dotée d'un équipement aussi riche que complet, la Ford Ka Suisse Equipe est particulièrement sûre grâce à l'airbag côté conducteur et à l'anti-démarrage. Et remarquablement équipée, avec direction assistée et lève-glaces électriques. Très pratique aussi, avec le verrouillage central. Et enfin d'un prix spécialement avantageux: Fr. 14 250.-. A ce stade de la lecture, vous êtes certainement déjà parti chez votre concessionnaire Ford!

Co-sponsor et partenaire automobile officiel de la Ligue suisse de hockey sur glace

<http://www.ford.ch>



À BON PRIX! J'achète:
Meubles anciens, pendules, montres, layettes, outillage et fourniture d'horlogerie, lampes, tableaux, tapis, bijoux or, argenterie, bibelots. Successions complètes. Paiement comptant.
J.-D. Matile
Grand-Rue 33a, 2054 Chézard
Tél. 032/853 43 51, 079/323 84 14.
189965-110



Votre centre:
Miele Electrolux
Appareils ménagers libres, encastrables et professionnels



Steiger Krähenbühl & Cie
Pierre-à-Mazel 4, 6
Neuchâtel
Tél. 032/725 29 14

STORES ET VOLETS
PORTES DE GARAGES
CHRISTOPHE HORGER
2208 LES HAUTS-GENEVEYS
032/853 42 57 - 079/310 15 76
184457-110

Donnez du sang
Sauvez des vies

L'adresse sûre...

ELECTRO MULLER
Service moteurs + stock
2500 Bienne 4
T 032 342 1393
Fax 032 342 1371

...quand un moteur électrique vous lâche!

Imprimés soignés
photocopies couleur et noir/blanc

ICN
4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 723 52 30
IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA

TOURISME • HÔTELLERIE • RELATIONS PUBLIQUES
L'Ecole des Professionnels de l'Accueil

DE LA FORMATION AU RECRUTEMENT EN ENTREPRISE
Journées d'information
les mercredis 3 et 17 mars à 14h30

ECOLE INTERNATIONALE TUNON
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVÉ
2, rue Adrien Vallin - 1201 Genève - Suisse
Tél. +(41) 22 732 83 20
018-547119/ROC

MALLORCA
Eveil printanier dans la splendeur des fleurs

p.ex. **Hotel Perla**
Fr 505.- les dimanches jusqu'à fin mars dép. GVE / BSL / ZRH 1 sem. DP sans suap pour chambre individuelle!

universal VACANCES A MAJORQUE
Lausanne 021 / 320 60 71 ou 075 / 231 11 88
Ainsi qu'auprès de votre agence de voyage 174-722514/ROC

croisitour
Les artisans de l'évasion
032/725 82 82
Rue Saint-Honoré 2 - Neuchâtel

Avec nos cours, on pourra pas t'aider à devenir un génie... en maths!

Fort de son expérience dans les cours sportifs, le Service des Sports de la Ville de Neuchâtel crée aujourd'hui l'Ecole de Basket, en collaboration avec Uni Basket Neuchâtel, Union Neuchâtel Basket et l'Association cantonale.

Pour tout renseignement concernant les horaires, catégories et tarifs, appelez le Service des Sports au **717 72 80**

ECOLE DE BASKET

SERVICE DES SPORTS VILLE DE NEUCHÂTEL

1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

Horizontalement: 1. Ce n'est guère l'endroit pour se refaire une jeunesse... 2. Sans faute - Obstacle. 3. Placé entre deux. 4. Changement fondamental - Perdu de vue. 5. Retourné en enfance. 6. Conjonction - Les chaînes ne lui font pas défaut... 7. Une très vieille bagnole. 8. Quand on le tire, c'est pour repartir de zéro - Une qui est de moins en moins déserte. 9. Note - Base de base. 10. C'est au Moyen Age qu'elle livrait bataille - Ça se dit en présentation. 11. Un moment qui produit un certificat.

Verticalement: 1. La nature connaît bien ça, surtout au printemps. 2. Ancien - Groupement affairiste. 3. Rien de tel pour pagayer! - Groupe d'opinion. 4. Lieu le plus proche - Une qui cogne sur le pavé. 5. Coup de main - Sigle pour canton romand. 6. Meurtrière, si elle est armée - Echarpe fantaisie. 7. Souverain - Suite d'équipage. 8. Rivière française - Pour faire un choix - Compte bancaire. 9. Eclos - Bêtise.

Solution demain.

SOLUTION DE VENDREDI

Horizontalement: 1. Mimétisme. 2. Abaca - Mil. 3. Riches - Tu. 4. Osciller. 5. Hn - Etaou. 6. Uraète - In. 7. Epilé. 8. Noël. 9. Ire - Année. 10. Em - Lugeur. 11. Relax - Tre.

Verticalement: 1. Maroquinier. 2. Ibis - Orme. 3. Macchabée. 4. Echine - La. 5. Taël - Té - Aux. 6. Sleeping. 7. SM - Et - Net. 8. Mitrailleur. 9. Elu - Une - Ere.

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN, DONNEZ DE VOTRE SANG, SAUVEZ DES VIES!



La Neuveville Deux millions de francs pour l'achat d'un terrain à bâtir

Le rapport désignant les responsables de la pollution de l'eau à La Neuveville sera remis demain soir au Conseil de ville du lieu. Qui se prononcera également sur une demande de crédit de près de 2 millions de francs pour l'acquisition d'un terrain à bâtir.

Demain soir, la commission spéciale nommée par le Conseil de ville qui a enquêté sur la pollution de l'eau à La Neuveville remettra son rapport aux membres du législatif, convoqués en séance ordinaire.

Ce rapport détermine les responsabilités dans la contamination de la nappe phréatique, qui avait provoqué une épidémie de gastro-entérite l'an dernier à La Neuveville. La commission spéciale avait déjà terminé son travail en décembre dernier, mais elle souhaitait consulter les coupables désignés avant de rendre publiques ses conclusions. Ce qu'elle fera donc demain.

Au menu du Conseil de ville, l'eau polluée s'accompagnera de trois demandes de crédit, la plus importante concernant l'acquisition d'un terrain à construire dans le secteur Prapion-Ouest et Grenetel-Est.

Pour 1.999.525 francs, la municipalité de La Neuveville a l'occasion d'acquérir deux parcelles contiguës, d'une surface totale de 9340 mètres carrés. Ces terrains, auxquels se rattacheront d'autres parcelles déjà propriété de la commune, permettraient à La Neuveville de disposer d'une surface de près de 22.000 mètres carrés. Selon les vœux du Conseil municipal, la partie sud de cette surface, soit celle située à proximité de la route cantonale, des voies ferroviaires et de l'A5, serait réservée «à de la petite industrie non polluante et non bruyante», tandis que la partie nord accueillera des habitations.

De 3400 à 4000 habitants

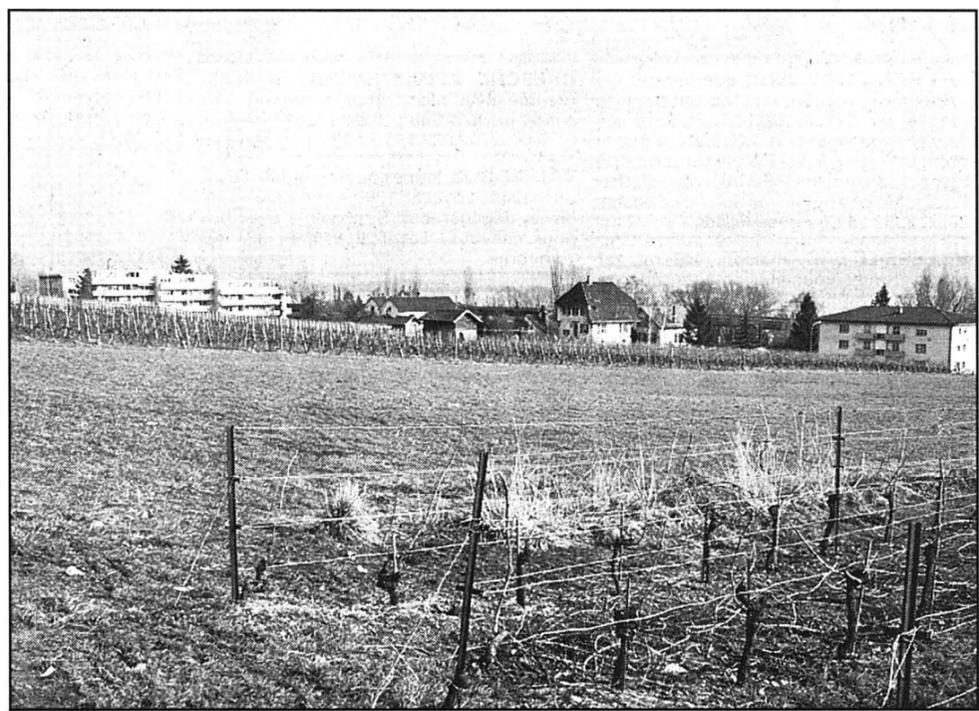
Une demande d'implantation d'une société employant

une septantaine de personnes est déjà parvenue à la municipalité, alors que le Conseil municipal est en possession de deux déclarations d'intention d'entreprises représentant au total une cinquantaine d'emplois.

L'achat des deux parcelles pourrait se faire par emprunt, la charge des intérêts représentant au maximum, selon l'exécutif, un montant annuel de 75.000 francs. Quant au rendement de la surface totale (et pas seulement des deux parcelles), pour autant que celle-ci soit mise à disposition en droit de superficie, il serait de plus de 130.000 francs par an.

Le Conseil municipal indique que l'opportunité de cette double acquisition est «exceptionnelle», et qu'elle se fonde «sur une politique de développement à long terme», mêlant création d'emplois et construction de logements, dont le but est que La Neuveville passe de 3400 à 4000 habitants.

Frédéric Mairy



Trois entreprises sont déjà intéressées à s'implanter sur ce terrain, qui pourrait accueillir également des habitations. photo Marchon

District de La Neuveville La lutte contre le feu à l'échelon régional est une réalité

La collaboration entre les services de défense du district de La Neuveville est déjà une réalité. Elle dépasse même les frontières cantonales: Le Landeron et Lignières sont associés.

Révolu, le temps où les pompiers luttent contre le feu dans la stricte limite de leur territoire communal. Dans le district de La Neuveville comme ailleurs, le temps est à la collaboration. Réunis vendredi au chef-lieu pour leur rapport annuel, les cadres des six services de défense ont eu la confirmation que le mouvement était irréversible.

D'abord parce que la loi l'exige. En l'occurrence la nouvelle loi bernoise sur les situations extraordinaires, entrée en vigueur le 1er janvier dernier. Certes, le texte stipule que les communes ont la maîtrise



L'incendie qui a détruit une ferme de Lignières en août 1998 n'a pas laissé insensibles les pompiers et les bénévoles des communes voisines. photo a-Leuenerger

d'une telle situation sur leurs terres. Mais il sous-entend aussi une tendance à la réunification des organismes de protection civile. Les pompiers dans tout cela? «Leur organisation doit être calquée sur le même modèle», plaide Jean-Pierre Schaub, coiffé de sa casquette de responsable d'arrondissement à l'Office de la sécurité civile.

Dans les mœurs

Et d'ajouter, en troquant cette dernière contre celle de conseiller communal et de vice-commandant des pompiers à Nods: «Dans le district, lorsqu'on parle de fusion, de convention ou de syndicat, on ouvre de grands yeux étonnés. On travaille déjà en collaboration, c'est dans les mœurs. Par la force des choses: la région est petite, on se connaît tous...»

Concrètement, la formation est déjà dispensée à l'échelon du district, il n'y a qu'un seul groupe de porteurs d'appareils respiratoires. Et La Neuveville fait déjà office de centre de renfort pour les communes du Plateau de Diesse, qui font appel à lui si nécessaire.

Pour l'heure, aucun document signé ne régit cette façon de faire. Mais comme la loi le demande, des mandats de prestations devront être établis d'ici 2002. 2002, c'est aussi le dernier délai pour unifier ce qui peut l'être, selon les directives édictées par l'assurance immobilière cantonale.

Le Landeron et Lignières

Inspecteur de district, Francis Hofer estime également que la collaboration a dépassé le stade du concept abstrait. «L'esprit de clocher subsiste bien sûr encore

un peu, mais il est bien moins marqué qu'il a quinze ans.»

Il l'est tellement peu que la régionalisation franchit désormais les frontières cantonales. Le Centre de secours du Landeron et les pompiers de Lignières sont désormais associés à la réflexion. Mieux, ils participent au même combat. L'incendie qui a ravagé une ferme de Lignières en août 1998 a ainsi mobilisé des hommes de plusieurs communes du Plateau, rappelle Francis Hofer.

Pour les années à venir, ce travail en profondeur doit se poursuivre, a-t-il insisté vendredi. Par une formation plus poussée, des exercices en commun réguliers, voire des activités récréatives réunissant chacun.

Ce qui est mieux que d'attendre l'épreuve du feu pour faire connaissance...

Stéphane Devaux

Hauterive Sauvetage in extremis pour les marchés du port

Sauvés, les marchés du port d'Hauterive. Au début de ce mois, la présidence de l'association qui organise ces marchés a été reprise au pied levé, suite à la démission des deux co-présidentes après cinq ans d'activité. Deux marchés auront lieu cette année, en juin et décembre.

«Ça me fait plaisir rien que de penser à tout ce que j'ai déjà prévu», s'enthousiasme Laurence Gauchat. Cette jeune fille pleine de vie vient de reprendre la présidence des marchés du port d'Hauterive, sauvant ainsi cette manifestation de la disparition. En effet après cinq saisons, les deux co-présidentes de l'Amphor, association organisatrice, avaient décidé de démissionner. Personne ne se pressait au portillon pour reprendre le flambeau. «Je trouvais dommage que ces rendez-vous annuels disparaissent. Pour les artisans qui y participaient, mais aussi pour la population d'Hauterive», note Laurence Gauchat. In extremis, elle décide de reprendre l'organisation des marchés alors que l'association prévoyait sa dissolution. La nouvelle prési-

dente a plein d'idées et une bonne dose de motivation.

Deux marchés cette année

Deux dates ont été arrêtées pour cette 6e saison: le 12 juin et le 18 décembre prochains. Deux seuls marchés, un d'été

et un de Noël, alors que durant cinq ans ce rendez-vous se tenait tous les premiers samedis du mois entre mai et septembre. Une réduction de dates décidée en fonction des disponibilités. «Ce n'est pas un mal», note Laurence Gau-



Les marchés du port d'Hauterive continueront sous l'impulsion d'une nouvelle présidente, mais deux fois seulement cette année toutefois. photo a

chat, comme cela, on va pouvoir tabler sur des grands événements».

Organisés sur le modèle des anciens marchés, les prochains auront toutefois la touche de la nouvelle présidente. De nouveaux artisans, de nouvelles animations sont pressenties. «J'aurais envie de favoriser par exemple l'artisanat de pays ou régions différents, comme Bali ou Madagascar», note Laurence Gauchat. Membre de l'Association des amis des arts, elle qui se considère comme

«une éternelle débutante» en aquarelle est en outre engagée en politique. Elle fait par ailleurs partie du comité de Noël autrement. Tout autant de possibilités d'aller puiser à de nouvelles sources des artisans et animateurs peu connus dans la région. «On peut mettre 80 places et j'ai envie de toutes les remplir!» Reste que pour l'heure, la présidente en est à la phase des contacts. «On ne sait pas encore qui va venir».

Un des souhaits de Laurence Gauchat est aussi de

trouver un certain nombre de bénévoles qui pourraient venir donner un coup de main lors de la mise en place des marchés. Pas pour des tâches difficiles ou trop prenantes, mais pour épauler le comité ou pour assurer une présence constante au stand d'information par exemple.

Reste encore à espérer que le temps sera de la partie pour ces deux seules éditions de l'année.

Patrick Di Lenardo

Une affaire qui roule

C'était il y a cinq ans, alors qu'elle se promenait au bord du lac à Hauterive, que Danielle Steiner a eu l'idée de mettre sur pied une animation régulière au port. «C'est bête d'avoir seulement des idées», explique-t-elle en citant ensuite Yves Montand: «On devient vieux quand les regrets remplacent les rêves!»

Avec quelques commerçants elle fonde alors l'Association des marchés du port, objectif régional (Amphor)

qu'elle préside directement avec Françoise Schmidlin, «qui a fait la moitié du travail». Durant cinq années, les deux femmes en compagnie de quelques volontaires mettent toute leur énergie pour organiser chaque été cinq marchés.

Pas toujours évident au début. Et la météo est venue souvent jouer les trouble-fête sur ce marché de plein air. N'empêche au bout de cinq ans, «le bilan est positif. Nous avons appris beaucoup

de choses et surtout rencontré des gens très intéressants».

Dès lors, «le projet était réalisé». Et la disponibilité s'est émue, notamment pour Danielle Steiner, pour qui la création de tableaux par une technique novatrice et personnelle d'application de soie prend de l'ampleur. Il était temps de remettre cette affaire qui roule. C'est avec bonheur que les fondatrices voient aujourd'hui leur œuvre perdurer. PDL



TÉL
032
729 42 42

FAX
032
729 42 43

PTT
PUBLICITAS SA
Rue St-Maurice 4
2001 Neuchâtel

De particulier à particulier Fr. 6.50 la ligne TVA en sus

Paraît dans L'Express et L'Impartial = 130'000 lecteurs - Délai: l'avant-veille, à 12 h
(Contrôle REMF, Mach Basic 98)

Immobilier à vendre



LA CHAUX-DE-FONDS, quartier sud. Qui souhaiterait acquérir une maison familiale jumelée 4 1/2 pièces, très bien située et desservie. Aménagement intérieur au gré du preneur. Entrée en jouissance automne 99. Plans à disposition. Ecrire sous chiffres P 132-044380 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

VILLERS-LE-LAC, maison, 140 m², terrasse, grand séjour, cuisine agencée, cheminée, 4 chambres. 0033 3 81 68 02 63.

Immobilier à louer



CERNIER, baisse loyer 2 pièces, tranquille, vue. Fr. 650.-. 3 pièces avec cheminée. Fr. 850.-. Tél. 032 842 18 04.

CORCELLES, appartement 2 pièces, cuisine agencée, balcon, trolleybus à proximité. Fr. 720.- + chauffage. Libre dès fin mars. Tél. 032 725 16 58 heures de bureau.

CORTAILLOD, 3 pièces environ 85 m², balcon, cuisine agencée. Fr. 952.- charges comprises + place de parc. Entrée 01.04.99 ou à convenir. Tél. 032 841 23 17.

FLEURIER, bureau ou atelier 35m², WC, eau chaude + froide, garage. Dans même immeuble 1 studio mansardé, cuisine agencée, WC douche. Places de parc. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 861 39 27.

LA CHAUX-DE-FONDS, 1^{er} avril, superbe 2 1/2 pièces, agencé, balcon, quartier Recorne, bus. Fr. 809.- avec charges. Tél. 032 926 59 29 - 032 968 60 26.

Moins cher? IMPOSSIBLE!

Avec 1-2-Fly, nous vous offrons la garantie des prix les plus bas et vous remboursons la différence si vous trouvez le même arrangement balnéaire meilleur marché chez un autre voyageur suisse (du 01.03 au 31.10.99).

Agence de voyages **croisitour**

Les artisans de l'évasion

Neuchâtel
Saint-Honoré 2, tél. 032/725 82 82

LA CHAUX-DE-FONDS, 3 pièces rénové, ensoleillé avec balcon. A proximité du Gymnase. Fr. 800.- charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 079 611 46 58, répondeur.

LE LOCLE, Progrès 15, 2 1/2 pièces, cuisine agencée, hall. Fr. 590.- + charges. Tél. 032 913 19 35.

LE LOCLE centre, 3 pièces agencé, rénové, ascenseur. Fr. 750.-. Tél. 032 931 45 69.

LE LOCLE, dans petit immeuble, 3 pièces, tout de suite, situation tranquille et ensoleillée, chauffage individuel, douche, WC séparés, cuisine agencée, cave, place de parc, jardin. Fr. 630.- sans les charges. Tél. 032 931 87 50, heures des repas.

NEUCHÂTEL superbe appartement 5 pièces, attique, tout confort, vue panoramique, garage individuel. Tél. 079 317 40 78.

NEUCHÂTEL, quartier tranquille du haut de la ville, appartement 1 pièce, plain-pied, dans un petit immeuble, proche TN, cuisine agencée, terrasse. Fr. 730.- charges comprises. Tél. 079 607 82 10.

NEUCHÂTEL, Fontaine-André 30, 3^e étage, appartement, cuisine, salon, bains, balcon, vue. Libre. Tél. 032 853 47 12.

NEUCHÂTEL-CENTRE, studio meublé, ascenseur, douche, Fr. 400.- + charges. Tél. 032 731 79 42.

NEUCHÂTEL, Vignolants 27, 2 pièces, rénové, vue sur lac, grand balcon. Fr. 750.-. Tél. 079 633 35 30.

PESEUX, locaux commerciaux équipés + vestiaire, plain-pied, accès direct places de parc. Tél. 032 731 44 70.

PESEUX, petit 3 pièces, semi-meublé, cheminée, parc. Fr. 920.- Tél. 032 731 80 40.

Immobilier demandes d'achat



FAMILLE CHERCHE terrain à bâtir ou maison individuelle, région Bienne à Neuchâtel, Plateau. Ecrire sous chiffres D 028-190285 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Immobilier demandes de location



CHERCHE APPARTEMENT ou studio, meublé, avec place de parc. Région Neuchâtel jusqu'à Saint-Blaise. Loyer environ Fr. 500.-. Tél. 032 753 71 33.

VAL-DE-RUZ, jeune couple cherche ferme ou maison. Loyer Fr. 1200.- à Fr. 1800.-. Jardin et dégagement. Si possible avec box pour chevaux. Tél. 032 841 51 33, dès 15 heures.

COUPLE RETRAITÉ cherche à louer, région littoral neuchâtelois, 3 1/2 pièces, avec balcon, cheminée de salon, cave et garage, pour le 1.5.99. Eventuellement avec travaux extérieur. Tél. 032 489 29 36.

Cherche à acheter



ACHÈTE DISQUES 45t. des années 60. Tél. 032 724 00 87.

A vendre



CUISINIÈRE VITROCÉRAMIQUE Siemens, pour cause déménagement. Tél. 032 968 10 42.

NATELS: Motorola, Nokia, Ericsson. Accessoires à 50%, prix imbattables! 7/7 livraisons 24 heures, garantie 1 an. Tél. 076 366 63 74.

PENTIUM-II 400 MMX, complet Fr. 1290.-. Ordinateur neuf sorti d'usine avec un léger défaut (griffures). Programme de comptabilité inclus. Tél. 0848 848 880.

Rencontres



OÙ CONTACTER 150 FEMMES disponibles? Réponse (hors agences) au tél. 021 721 28 28.

Vacances



CASLANO LAC DE LUGANO, maisonnettes et appartements à louer. Dès Fr. 22.- par personne. Tél. 091 611 80 81.

Demandes d'emploi



DÉCOLLETEUR hautement qualifié, travaillant sur machines TORNOS /M4/T4/M7/MS7 cherche changement de situation sur le canton de Neuchâtel. Ecrire sous chiffres H 132-044658 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

DAME CHERCHE à faire du repassage. Tél. 032 835 30 15.

DAME CHERCHE heures de ménage. Région Béroche. Tél. 032 835 30 54.

DAME DE CONFIANCE cherche heures de ménage, conciergerie et escaliers en ville. Tél. 032 914 31 17.

JEUNE FEMME cherche heures de ménage et repassage. Tél. 079 319 56 39.

SOMMELIÈRE, 9 ans d'expérience, cherche emploi de jour. Tél. 032 913 15 98.

Super rabais sur frigos, congélateurs, lave-linge, sèche-linge, cuisinières, etc. **Appareils neufs**, garanties, livraison, installation gratuites. Cuisines agencées de qualité, garantie 5 ans, devis gratuit. Tél. 032/853 21 11 ou 032/931 03 33.

Offres d'emploi



CHERCHONS pour une période de 2 mois, dame pour garder 2 enfants, 6 ans (scolarisé) et 3 ans. 4 matins/semaine. Forfait mensuel. Vacances scolaires libre. Tél. 032 721 15 37, dès 13 heures.

RÉNOVATION. Sanitaire, chauffage, cuisine, carrelage, peinture, etc. Tél. 032 968 11 91.

Véhicules d'occasion



POLARIS BIG BOSS, 6x6, 400 L, chenille, bâche, cabine, ski frontal, skis latéraux. Etat de neuf. Tél. 024 434 14 38 ou tél. 032 841 20 24.

Divers

LE CLUB 108, vous propose des cours de danse de salon, salsa et rock n'roll. Prochains cours dès le 15.3.99 à 20 heures. Tél. 032 731 59 51 / 026 677 32 88.

NETTOIE: appartements, shampooing tapis, escaliers, débarras. Tél. 032 968 98 22.

GASTRONOMIE

Notre spécialité: **Les croûtes aux morilles**

Restaurant des Pontons
2042 Valangin
Ch. Blandenier
Tél. 032/857 21 98

Notre spécialité: **Croûtes aux morilles**

+ toujours à disposition, nos menus à la carte!!!

Fermé le samedi dès 18 h et le dimanche

ENSEIGNEMENT

COURS DE LANGUES D'ETE

POUR ADOLESCENTS
Suisse alémanique & Angleterre

- Cours de langues intensif le matin
- Activités sportives et excursions variées
- Logement moderne avec pension complète
- Prix global avantageux!

SLC SEJOURS LINGUISTIQUES SA
Av. des Alpes 62
1 8 2 0 MONTREUX
Tél. 021/963 65 00
Fax 021/963 85 45
SLC_MTX@hotmail.com

FORD KA SUISSE EQUIPE QUE DEMANDER DE PLUS?



- airbag côté conducteur
- anti-démarrage
- direction assistée
- lève-glaces électriques
- verrouillage central
- complète pour Fr. 14 250.-

Co-sponsor et partenaire automobile officiel de la Ligue suisse de hockey sur glace



GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS:
8, bd des Eplatures

LE LOCLE:
51, rue de France

NEUCHÂTEL:
11, Pierre-à-Mazel

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Vendredi
19 mars 1999
à 17 h 15

Aula de l'Université
Avenue du 1^{er}-Mars 26

LEÇON INAUGURALE
de Monsieur Thomas Probst,
professeur ordinaire de Droit des
contrats, Introduction au droit,
Eléments de droit, sur le sujet suivant:
**«Le droit: un phénomène
indéfinissable entre l'objectivité
et l'arbitraire? - Réflexions
critiques sur notre ordre
juridique»**

La leçon est publique.

189194-120 Le recteur

AVIS DIVERS

SANGIORGIO
La boutique du tailleur

Grand arrivage de PANTALONS Faber

Nombreux coloris
Tailles du 36 au 50
Retouches gratuites

PRÊT-À-PORTER MESSIEURS - DAMES
Fausses-Brayes 15, 2000 Neuchâtel
Tél. (032) 725 69 20

Ing.dipl. **Fust**

VOTRE PRO DU MENAGE

BOSCH TEFAL jura Miele

PHILIPS BRAUN Miele

Consultez notre site Internet: <http://www.fust.ch>

Aspirateur

BOSCH Sphera 20 Corall

Bosch vous offre un condensé d'énergie...

- 1300 W max. • Triple filtre hygiénique, anti-bactéries • Buse à roulettes pour sols durs et tapis • Cordon 8 mètres pour grande liberté d'action

nur **149.-**

Machine à espresso automatique

Jura Impressa Scala Graphit

Pour les plus exigeants!

- Système PBAS vous garantissant une mousse légère pour un plaisir sans cesse renouvelé
- Programmes de nettoyage et de détartrage automatiques
- Entonnoir de remplissage pour café en poudre
- Toutes les fonctions par affichage LCD

Loc. par mois 80.-

nur **799.-**

Machine à coudre

Novamatic NM 2000

Machine à coudre à petit prix.

- 13 points utilitaires et décoratifs • Nouveau! Instructions d'utilisation en 7 langues: allemand, français, italien, portugais, serbo-croate, turc, espagnol

seulement **169.-**

Système de repassage LauraStar

Démonstration de la nouveauté mondiale LauraStar!

Station de repassage pour les plus exigeants! Système avec pression vapeur et nouvelle surface de repassage gonflable pour repasser encore mieux et plus facilement.

2 ans de garantie

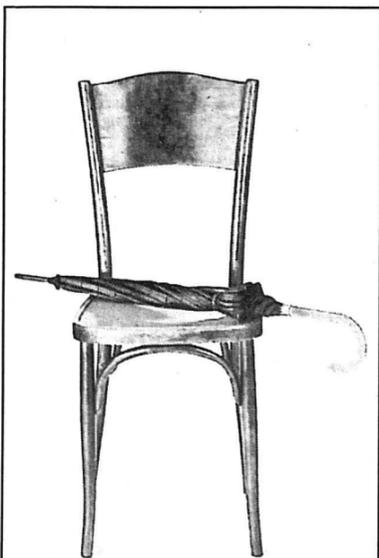
Loc. par mois **50.-**

Tres grand choix d'appareils de marque livrables immédiatement du stock.

- Toujours les modèles les plus récents
- Conseil compétent et démonstration
- Paiement au comptant, par EC Direct, Postcard ou Shopping Bonus Card
- Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil
- Abonnement de service compris dans le prix de location
- Garantie totale possible jusqu'à dix ans
- Réparation de toutes les marques
- Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel le plus bas)
- En permanence: modèles d'exposition et d'occasion avec super rabais et garantie totale.

Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26	032 756 92 40
Bienne, rue Centrale 36	032 328 73 40
Bienne, EUROFust, rue de Soleure 122	032 344 16 00
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44	032 926 11 50
Morat, Centre «Murten-West», Freiburgstrasse 25	026 67297 57
Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 16 00	032 724 16 00
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils	0800 559 111 143-703455/4x4

Achetez aujourd'hui, voyagez demain.



Place réservée pour votre annonce
Rue St-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42 - Fax 032 / 729 42 43
PUBLICITAS

Valangin La passion d'Edouard Jeanmaire pour le voyage revisitée au cellier du château

Le château et musée de Valangin a rouvert ses portes hier matin, non seulement par des salves et des coups de canon, mais aussi en consacrant sa première exposition temporaire de l'année au peintre neuchâtelois Edouard Jeanmaire. Un artiste qui a su cultiver amour de sa terre natale à la passion du voyage. Pour la première fois, les collections que Valangin a reçues en héritage sont révélées au public.

Avec l'exposition dédiée à Edouard Jeanmaire, le musée

et château de Valangin expose pour la première fois les documents qu'il a reçus en héritage de la famille de ce peintre. Mais c'est aussi une autre facette de ce personnage de la fin du siècle passé qui est révélée aux visiteurs du cellier. Cet artiste, né à La Chaux-de-Fonds et grand amoureux des paysages jurassiens de sa chère Joux-Perret, a aussi beaucoup voyagé. Les dessins et autres croquis exposés au château emmènent le public en Egypte, en Italie ou au Spitzberg. Ce Neuchâtelois a ainsi su cultiver ses racines à une grande soif de découvertes, sans pour autant que

son œuvre soit influencée par ses voyages.

La critique n'a pas été tendre avec Edouard Jeanmaire, et un avis nécrologique paru en 1916 dans «L'Impartial» le témoigne volontiers. Mais le temps efface les mauvaises images, et l'exposition de Valangin s'attache davantage à parler des voyages de l'artiste qu'aux centaines de tableaux jurassiens qu'il a réalisés pendant toute sa vie. «Outre ses dessins annotés, nous n'avons pas de renseignements précis sur sa soif de voyager», a expliqué hier la conservatrice Jacqueline Rossier.

Edouard Jeanmaire avait également un talent réel de graveur et d'illustrateur. L'exposition en fait mention dans le couloir qui donne accès à la petite salle du cellier. L'équipe de Valangin a aussi voulu montrer la personnalité de l'artiste au travers de quelques témoignages. Outre le château, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds possède également des dessins de ce peintre.

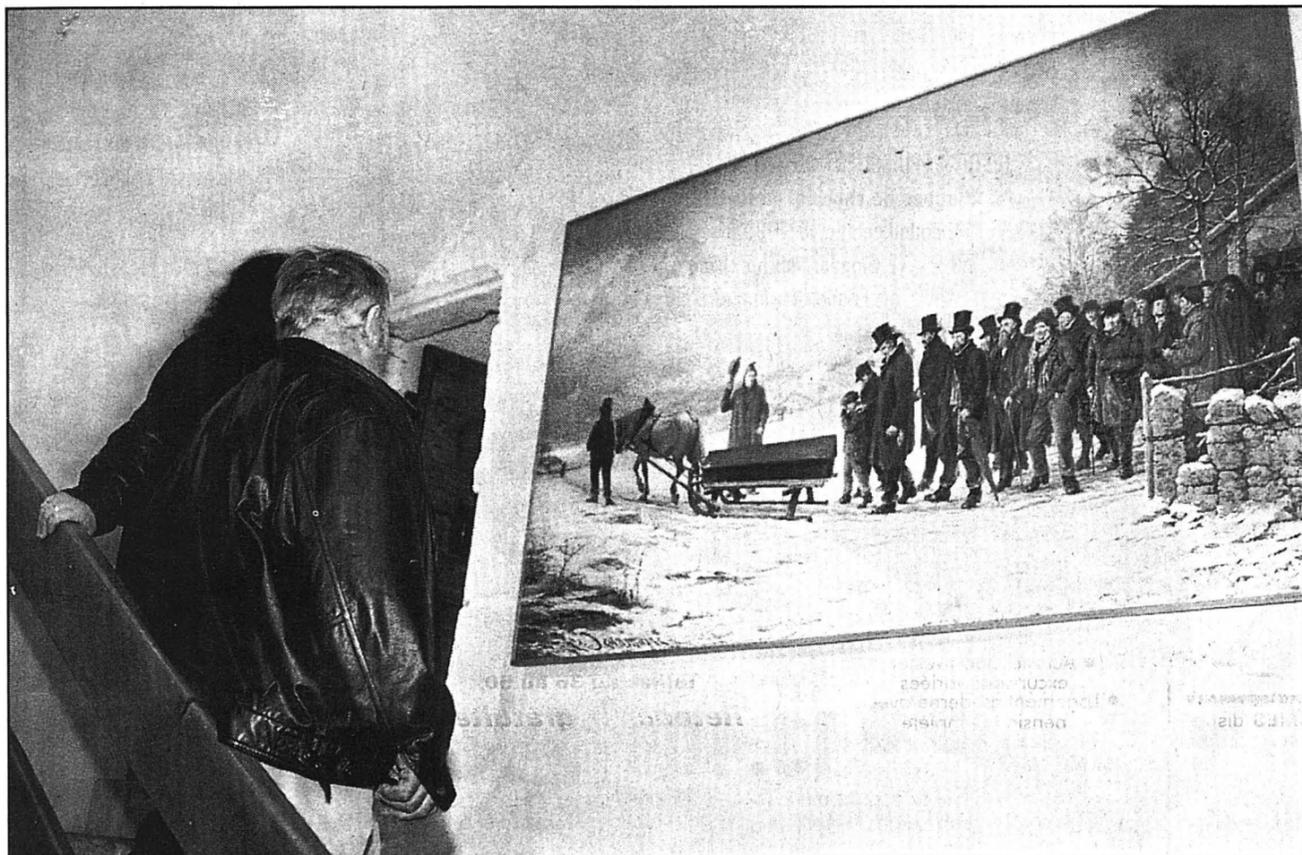
Le cellier oscille donc entre paysages de chez nous, dont ce magnifique «Enterrement à La Joux-Perret» - lieu-dit situé à l'est de La Chaux-de-Fonds - et dessins d'ailleurs.

Reproductions fidèles de ce que l'auteur a vu, les œuvres exposées font découvrir un pan de cette histoire neuchâteloise si bien évoquée à Valangin. L'exposition est à voir jusqu'au 3 mai, en plus des traditionnelles collections du château, avec ses vitrines thé-

matiques et ses salles didactiques.

Philippe Chopard

Château et musée de Valangin, ouverture de 10h à 12h et de 14h à 17h, sauf vendredi après-midi et lundi toute la journée.



Les œuvres d'Edouard Jeanmaire invitent le visiteur du cellier à partir des paysages d'ici pour découvrir d'autres horizons. photo Leuenberger

Hommage tonitruant



Le canon de l'Amicale de la batterie de campagne 13 a marqué, en compagnie des sous-officiers, la réouverture du château de Valangin, hier matin. photo Leuenberger

Le canon du château de Valangin étant toujours en restauration à Pontareuse, ce sont les artificiers de l'Amicale de la batterie de campagne 13 qui sont venus comme l'an dernier sur le parvis pour commémorer dignement l'indépendance neuchâteloise. L'équipe d'artilleurs a acheminé une pièce de 1864, qui a fait la mobilisation de 1871 à Couvet, pour se livrer au traditionnel scénario tonitruant devant le public du château. Revêtus d'uniformes du siècle passé, les artificiers ont tiré six coups, un par district neuchâtelois.

Sur le parvis, les sous-officiers du Val-de-Ruz et du Littoral ont aussi participé à ce

moment patriotique en tirant trois salves au mousqueton et en se présentant revêtus de costumes de différentes époques. Le sergent-major Raphaël Solis était superbe dans son habit de 1830 et les tireurs ont endossé l'uniforme de 1848. Drapeaux, coups de fusil et de canon ont ainsi présidé à l'ouverture du musée. La conservatrice Jacqueline Rossier a aussi rempli à la perfection sa fonction militaire éphémère. Elle a cependant indiqué que le canon du château ne reprendra vraisemblablement pas sa place, en raison du risque de détérioration par les outrages des intempéries.

PHC

Pêche en rivière Ouverture en fanfare dans les vallées

Le 1er Mars coïncide avec l'ouverture de la saison de pêche en rivière. Hier, dès 7 heures, les rives des cours d'eau du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz ont été prises d'assaut par les chevaliers de la gaule. La pêche a été bonne.

Il fallait se lever tôt, hier, pour faire de belles prises. L'eau étant claire et les pêcheurs nombreux, les truites n'ont pas tardé à redoubler

de prudence. «C'était une bonne ouverture, terrible même!», lance Eddy Macuglia.

A 10h30, le nouveau président de la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse avait atteint le quota journalier autorisé, soit huit truites. Il n'était pas le seul! Cela faisait longtemps que les pêcheurs n'avaient pas attrapé autant de poissons et de beaux poissons un jour d'ouverture.

Val-de-Ruz: poisson timide

Gianni Zaccomer, responsable des corvées de la société de pêche de La Fario (Neuchâtel, Val-de-Ruz et environs), n'avait plus pêché de truite aussi grosse depuis bon nombre d'années. Sa seule prise dans le Seyon affichait en effet hier soir à la pesée le poids respectable de 925 grammes pour une longueur de 42,5 centimètres! Cette exception a mis du baume sur

les résultats du concours traditionnel du 1er Mars au Val-de-Ruz. «Il y a eu pire», a déclaré le président, Pascal Arrigo. En dépit du peu d'eau dans le Seyon et de la température, une quinzaine de pêcheurs sont venus taquiner la truite sur les berges, entre Valangin et le pont de Fenin. Le poisson, bien nourri par la forte dilution des eaux de crue, s'est montré peu féroce à l'hameçon. Un pêcheur a pris un bain forcé dans la rivière, une

petite corniche de neige ayant cédé sous son poids.

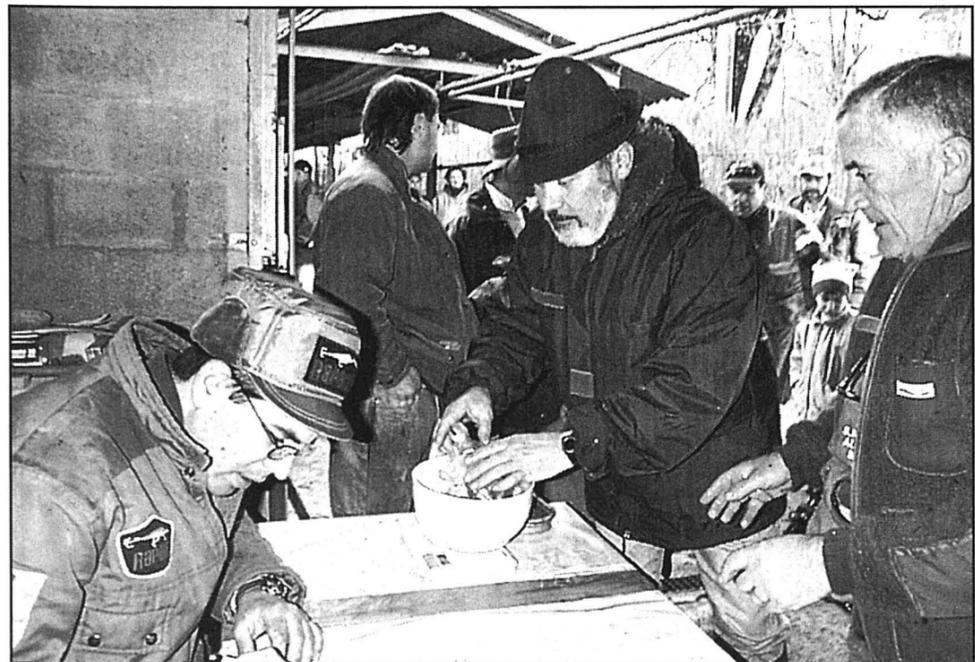
MDC-PHC

Résultats des concours

Concours de pêche de la Haute-Areuse (200 points par poisson, 1 point par gramme): 1. Antonio Benardo, 8 truites, 3690 points; 2. Rui De Oliveira, 8 truites, 3430 points; 3. Lino Rota, 8 truites, 3390 points; 4. Eduardo Alves, 8 truites, 3320 points; 5. Francisco Da Costa, 8 truites, 3182 points. La plus grosse prise,

une truite de 538 grammes, a été pêchée par Ramiro Texeira; suivent Mario Rota (410 grammes) et Battista Scapuso (332 grammes).

Société de pêche de La Fario: 1. Sylvian Arrigo, 2720 points; 2. Pascal Arrigo, 2225, 3. Thierry Bovay, 1650; 4. Joseph Medolago, 1620; 5. Gianni Zaccomer, 1125, 6. Damien Reichen, 1075, 7. Christian Donzelot, 475; 8. (ex-aequo) Antoine et Manu Deuber, 425; 10. Eric Jeanraud, 420. Cinq pêcheurs bre-douilles.



Pesée à la pisciculture de Môtiers: cinq pêcheurs ont fait un carton plein avec huit truites. Cela fait quelques années que ce n'était plus arrivé! photo De Cristofano



Le Seyon était trop froid pour que le poisson se montre disposé à mordre en quantité hier matin. photo Leuenberger

BONNE SEMAINE À BONS PRIX!

À BONS PRIX

HIT DE LA SEMAINE
du 1.3 au 6.3
Pain du moulin
400 g

HIT DE LA SEMAINE
WOCHENHIT
HIT DELLA SETTIMANA

~~5.60~~
4.20

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Picolix
emballage de 2 x 300 g

Action du 2.3 au 6.3
Primevères
la pièce

1.20



2.40



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Plaques de chocolat assorties
emballage de 10 x 100 g
(2 Giandor, Milch extrafein,
Frione, Noxana, Crémant)



~~13.40~~
10.-

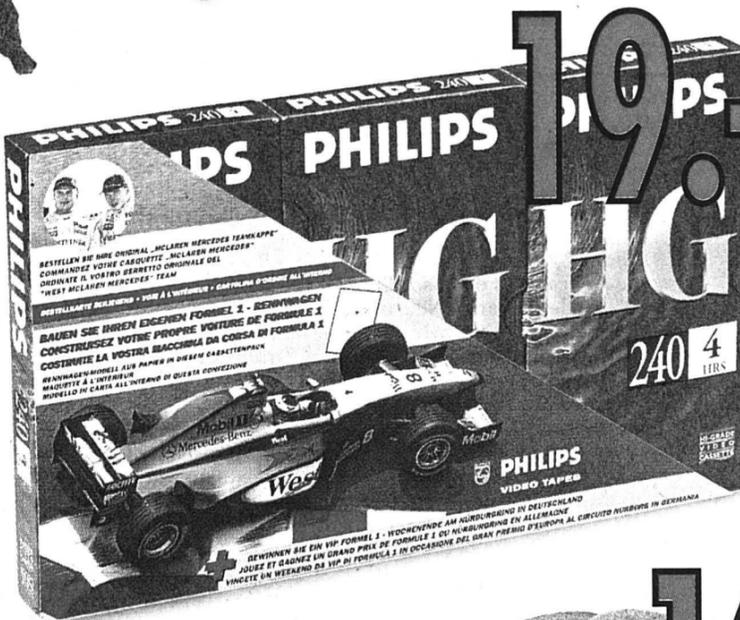
Action du 2.3 au 6.3
2 poulets frais
(de Suisse et importés)
le kg



5.90

~~7.60~~
5.80

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Belherbal, le lot de 2
1.80 de moins
Exemple:
Belherbal
shampooing 2 en 1
le lot de 2
2 x 300 ml



~~31.50~~

JUSQU'À ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Cassette vidéo vierge
PHILIPS E-240HG
avec concours
le lot de 3
High-Grade qualité
Durée 240 minutes
Système VHS Pal/Secam

à partir de **16.-**



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Mules anatomiques pour
femme et homme
pointures 36-45 19.-

Mules anatomiques pour enfant
pointures 27-35 16.-

Charcuterie

Action du 2.3 au 6.3
Saucisses de Vienne
«produit suisse», 4 pièces
200 g 1.90 au lieu de 2.80

Épicerie

Action du 2.3 au 13.3
Toutes les pâtes à gâteau
fraîches
250-340 g -.50 de moins
500-640 g -.80 de moins
Exemple:
Pâte à gâteau, octogonale
270 g 1.40 au lieu de 1.90

Action du 2.3 au 8.3
Asco Dinner, Croc Menu et
Ceral 6
2,5-4 kg 1.50 de moins
10 kg 4.- de moins
Exemple:
Asco Dinner
2,5 kg 4.30 au lieu de 5.80

Flours/Plantes

Action du 2.3 au 6.3
Miniroses
20 pièces 7.80

MGB 8856-110



MIGROS

Bienne Deux employés municipaux tués par un candélabre

Il était un peu moins de dix heures, hier à Bienne, et deux employés des Transports publics de la ville transportaient, sur un camion, un candélabre métallique, long de douze mètres environ et pesant 1200 kilos. Ils devaient décharger l'engin sur la Place centrale, à l'entrée de la rue de Morat.

Or, lorsque les deux hommes ont détaché les sangles retenant le candélabre, le camion se trouvait dans une position légèrement inclinée. Conséquemment, le tuyau métallique s'est mis en mouvement, pour se renverser sur les deux ouvriers.

Le conducteur du camion, un homme de cinquante ans, a été tué sur le coup. Son passager et collègue, âgé de 48 ans, est décédé des suites de ses graves blessures, avant même l'arrivée d'un hélicoptère de la Rega. Un troisième employé, qui se trouvait à côté du camion, a été légèrement blessé.

La police cantonale à Bienne lance un appel aux témoins. Toute personne pouvant l'éclairer sur le déroulement de ce tragique accident, de manière pertinente, est priée de l'appeler au 344 51 11. /comm

Conseil fédéral Jean-François Roth sous le feu des questions

Cet après-midi, le groupe parlementaire du PDC suisse désigne ses candidats aux deux postes de conseiller fédéral. Pour la première fois, un Jurassien s'y présente: le ministre Jean-François Roth. Ses réponses à nos questions mettent en lumière quelques aspects de sa personnalité, dix jours avant l'élection.

- A voir les faibles participations aux votes fédéraux, il y a un gouffre entre le monde politique et la majorité des citoyens. Avez-vous des remèdes ?

- Il n'y a pas de remèdes simples. Il existe d'abord un problème de compréhension de la politique fédérale qui exige des choix politiques plus clairs de la part du Conseil fédéral et des partis qui partagent la responsabilité du pouvoir. Il faudra aussi s'interroger sur une réforme des droits populaires, pour permettre des prises de décisions plus rapides dans le cadre européen; peut-être également faire en sorte que le vote des citoyens se traduise selon les cas par une véritable «sanction politique»: abandon d'une ligne politique, révision du contrat de gouvernement, voire, pourquoi pas, démission d'un conseiller fédéral désavoué sur des sujets importants.

- Le reproche que vos critiques à l'égard de l'exé-

cutif de Moutier étaient une «préparation du terrain» en vue de votre candidature au Conseil fédéral (pour être «mieux vu» par la Suisse officielle), a été lancé. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

- Ce serait me prêter beaucoup de prescience politique que d'imaginer que j'aie pu prévoir deux mois à l'avance une double vacance au Conseil fédéral. Dans le cas de Moutier, il faut avoir le courage de regarder la vérité en face et de ne pas se réfugier derrière un langage de bois.

- L'extrême-gauche populiste jurassienne n'appuie pas votre candidature. Quelle réflexion faites-vous à ce sujet ?

- J'ai pris acte de l'attitude du POP, qui craint de m'accorder trop d'influence. Mais je suis surtout très sensible à l'appui de l'ensemble des partis politiques jurassiens qui ont compris l'importance d'être unis autour d'une candidature jurassienne.

- Les comptes de 1998 de la Confédération ont été équilibrés grâce à la vente des actions de Swisscom. Le déficit prévisible de 1999 dépassera les 3 milliards. Quels moyens de le réduire proposez-vous ?

- On ne peut pas léguer une montagne de dettes aux générations futures. Le service de

la dette pèse lourd sur la capacité d'investissement de la Confédération. Je suis pour une politique stricte des dépenses, mais je crois qu'il ne faut pas que l'assainissement des finances se fasse sur le dos des plus démunis, en particulier des bénéficiaires de l'AVS. Le résultat de la «Table ronde» marque les limites sociales supportables, mais j'y souscris.

- Un conseiller fédéral élu ne choisit pas le département qu'il dirigera. Si vous pouviez néanmoins faire ce choix, où iraient vos préférences et pourquoi ?

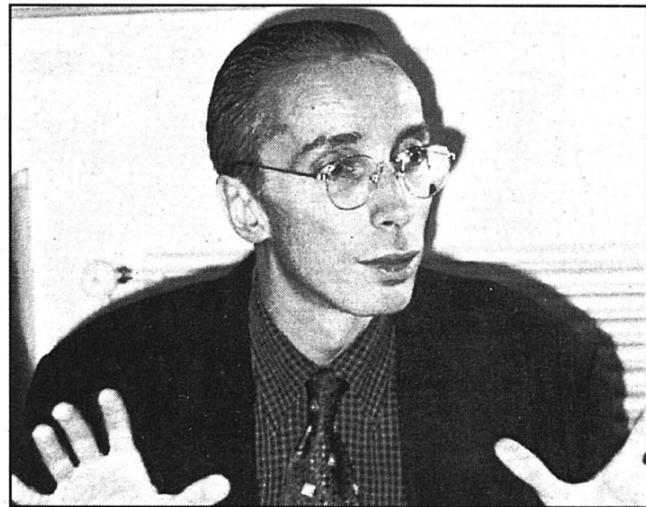
- J'accepterais le Département que mes collègues me laisseraient diriger. Cela dit, mon expérience et mes goûts me porteraient davantage vers les Affaires étrangères.

- Dans le Jura, on vous reproche d'être trop à droite et, en Suisse, d'être trop à gauche, dans votre parti. Où est l'erreur ?

- Sans doute dans les deux cas. Je suis pour une politique qui mette l'économie au service de l'homme, mais je suis également partisan d'une économie de marché.

- Si vous étiez élu sans avoir été proposé par le groupe parlementaire du PDC, accepteriez-vous votre élection ?

- Je me vois mal refuser la confiance des Chambres fédérales.



Le ministre Jean-François Roth sera-t-il retenu cet après-midi comme candidat du PDC suisse au Conseil fédéral ? photo Gogniat

- Votre ouverture en faveur de l'adhésion à la CEE ne va-t-elle pas rendre votre élection impossible ?

- Il y a aujourd'hui une majorité aux Chambres pour l'adhésion à l'UE. La difficulté viendra sans doute de la volonté des députés démocrates-chrétiens de répartir les mandats entre femmes et hommes, aile gauche et aile droite, Suisse alémanique et Suisse latine bien que, selon moi, le critère linguistique ne devrait pas être déterminant.

- En matière d'organisation de l'administration fédérale, avez-vous des idées de réforme ou de modification qui pourraient être entreprises immédiatement et lesquelles ?

- Il serait prétentieux de ma part de me prononcer sur la réforme d'une administration que je ne connais pas de l'intérieur.

- Seriez-vous un bon conseiller fédéral ?

- Assurément oui !

Propos recueillis par Victor Giordano

Collège des Brenets Le projet avance en dépit des oppositions

On croyait le projet tombé en douce léthargie sous les monceaux de neige. En fait, il n'en est rien. Le futur collège des Brenets demeure d'actualité et la procédure d'autorisation poursuit son cours normal.

Rappelons que les 24 et 25 janvier 1998, le corps électoral brenassier s'est prononcé sur la demande d'un crédit d'étude complémentaire destiné à peaufiner le projet retenu au terme du concours d'architecture.

Toutefois, quand les plans ont été soumis à la sanction préalable de la commune, trois oppositions ont été déposées. Ils portaient sur divers points, dont certains (esthé-

tique et intégration dans le site) ne pouvaient pas être retenus juridiquement.

En revanche, deux éléments ont été reconnus recevables. Pour la question des gabarits, l'Etat a reconnu que la limite entre le collège et les bâtiments voisins était insuffisante. Comme cette carence n'était que d'un mètre, le canton a accordé une dérogation. Quant à la façade, elle dépasse une vingtaine de mètres et devrait offrir un léger décrochement. Mais le dépassement étant limité, l'Etat n'a pas estimé nécessaire d'accepter le recours et, partant, d'octroyer une dérogation.

Dès lors, en date du 14 janvier 1999, la commune a noti-

fié ces décisions aux opposants. Le 9 février, deux des trois opposants ont déposé chacun deux recours, l'un adressé au Tribunal administratif, l'autre au conseiller d'Etat Pierre Hirschy, chef du Département de la gestion du territoire.

Toutefois, Jean-Philippe Boillat, président de la commission d'études, demeure optimiste quant à la suite des opérations.

Les oppositions ne portent en fait que sur des modifications mineures. Même si les promoteurs devaient s'exécuter, les volumes ne varieraient pas considérablement.

BLN

Tribunal pénal Quatorze enfants face à un quinquagénaire

Pas moins de 14 enfants figurent comme victimes, dans une affaire jugée depuis hier, à Courtelary. Au banc des accusés, un quinquagénaire prévenu notamment de contrainte sexuelle et de pornographie sur des mineurs.

L'affaire a éclaté à la fin de 1997, mais les faits reprochés, au prévenu qui comparait actuellement devant le Tribunal pénal de Courtelary, se seraient produits entre 1991 et 1997.

Né en 1943, célibataire et au bénéfice d'une rente d'invalidité, le prévenu est domicilié à Villeret. Et c'est dans ce village presque exclusive-

ment que quatorze enfants, dont deux garçons, affirment avoir subi de cet individu des actes d'ordre sexuel - des atouchements, caresses, buccales notamment - avec contrainte, ainsi que de la pornographie.

Le quinquagénaire est effectivement accusé aussi d'avoir montré à ses victimes des films et des images pornographiques, de les avoir filmées nues ou sur les toilettes.

Huis clos

Me Willy Lanz représente les parties plaignantes, à savoir les représentants légaux des enfants concernés. Et hier matin, en application de

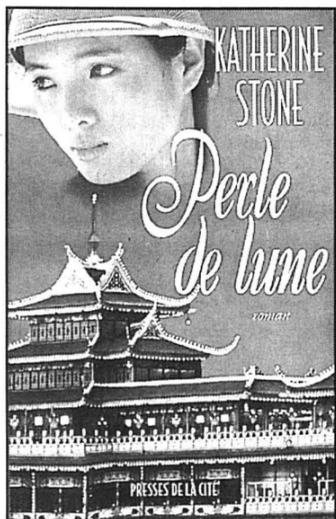
la loi sur l'aide aux victimes et du code de procédure, il a obtenu que le procès se déroule à huis clos total, jusqu'au prononcé du jugement.

A sa demande, par ailleurs, les plaignants seront entendus hors de la présence du prévenu.

Me Claude Brügger a été commis d'office à la défense du prévenu, tandis que Me Pascal Flotron, procureur d'arrondissement, représente le ministère public. Les juges sont Mmes Vogt et Chervet, MM. Widmer et Ledermann.

Le jugement devrait être rendu jeudi ou vendredi.

DOM



Perle de lune

ROMAN - Katherine Stone

- Je dois vous parler de la semaine où Blake a trouvé la mort et durant laquelle je me trouvais à Hong Kong.

- Oh, Garrett, non! Nous sommes là, cela ne suffit pas? Pourquoi faut-il réveiller les malheurs du passé?

- Parce qu'ils ont une incidence sur le présent... et sur le futur. Je suis désolé, mais vous devez entendre ce que j'ai à vous dire... J'étais ici, à Hong Kong, mais je n'y étais pas seule. J'étais avec une Chinoise appelée Juliana...

Il leur raconta cette semaine, son amour pour Juliana, la certitude de la jeune femme que leur amour n'avait pas le droit d'exister, son insistance pour qu'il ne l'attende pas, pour qu'il trouve une autre femme à aimer, à épouser.

- Beth n'a jamais su pour Juliana, assurait-il doucement à Robert et Iris Parish. Et elle ne l'aurait jamais su.

J'aimais Beth. Vous le savez.

Ils semblèrent vouloir garder le silence. Toute cette histoire, qui les obligeait à évoquer la mort d'un fils, puis d'une fille aimée, était trop choquante, trop douloureuse.

- Oui, Garrett, nous le savons, murmura enfin Iris Parish.

- Maintenant, Garrett, restons-en là. Je t'en prie!

A la prière de sa mère. Garrett répondit par un regard affectueux, mais résolu. Non, il n'allait pas en rester là. Pauline Whitaker baissa les yeux; son regard tomba alors sur les mains de son fils... et lorsqu'elle vit l'anneau d'or, ce fut elle relança la pénible conversation.

- Tu portes une alliance!

- Juliana et moi sommes mariés depuis six jours.

- Mais pourquoi, Garrett? Pourquoi, après tout ce temps?

- Parce que, après tout ce temps, nous nous aimons toujours. En vérité, nous nous aimons davantage encore.

- Mais pourquoi vous marier? Et pourquoi si vite?

- Parce que ceux qui s'aiment comme Juliana et moi désirent être mariés. Et parce que nous avons voulu, pour notre fille, que tout le monde connaisse notre amour.

- Tu veux dire que ce mariage précipité était l'idée d'Allison?

C'était effectivement le cas.



Votre réseau informatique arrive-t-il à suivre le développement de votre entreprise?

Solutions de communication pour petites et moyennes entreprises. Swisscom vous offre une solution de communication globale, qui permettra à votre réseau de grandir avec votre entrepri-

se. Evolutive, elle inclut ordinateurs, réseau, logiciels et services internet. Sans oublier une formation et une assistance 24 heures sur 24 assurée par le réseau de service le plus dense de Suisse. Pour

en savoir plus sur Inhouse Communications, veuillez consulter la page internet www.swisscom.com/pme ou prendre contact avec l'agence Swisscom la plus proche au numéro gratuit 0800 800 113.

Médicaments Le contrôle enfin confié à la Confédération

Le contrôle des produits thérapeutiques sera unifié, à l'avenir, dans une loi fédérale. Le projet que le Conseil fédéral a adressé hier au Parlement supprime ainsi un régime intercantonal qui avait atteint ses limites. Dans la foulée, des mesures contre le dopage sont intégrées à la promotion du sport et de la gymnastique.

De Berne:
François Nussbaum

Depuis un siècle, le contrôle des médicaments est avant tout l'affaire des cantons, qui ont coordonné leur pratique dans le cadre d'un concordat. En 1988, lorsqu'il a fallu rendre cet accord compatible avec le droit européen, deux cantons n'ont pas voulu suivre. La Confédération a alors été sollicitée pour mettre en place un régime unifié.

La future loi couvre ainsi tout le secteur des médicaments et des dispositifs médicaux (instruments, appareils), avec une triple exigence: qualité, sécurité, efficacité. Pour les médicaments, la mise sur le marché implique une autorisation et une surveillance. Pour les dispositifs médicaux, fabricants et vendeurs sont responsables.

Vente par Internet interdite

Au-delà de l'unification du droit au niveau fédéral, la loi réglemente de nouveaux secteurs. Par exemple la vente de médicaments par correspondance qui, dans son principe, reste interdite: on ne veut pas que des produits soumis à ordonnance soient accessibles par Internet. Des exceptions

seront possibles si un contrôle médical est assuré.

On ouvre également la possibilité des importations parallèles (médicaments étrangers moins chers), interdites jusqu'ici: la loi prévoit une procédure d'autorisation simplifiée si la sécurité du produit et la protection du patient est garantie. Il en va de même pour la plupart des produits proposés par les médecines complémentaires.

L'exécution de la loi sera confiée à un Institut suisse des produits thérapeutiques (IPT), qui regroupera une unité spécialisée de l'Office fédéral de la santé publique et l'Office intercantonal de contrôle des médicaments. Le nouvel institut bénéficiera d'un statut d'autonomie et recevra du Conseil fédéral un mandat de prestation.

Santé et économie

Il a fallu trouver le bon équilibre entre deux exigences parfois contraires, la protection de la santé et la liberté économique, a commenté hier Ruth Dreifuss. Elle s'est aussi félicitée de ce «premier pas important» en direction du droit européen. La Suisse, rappelle-t-on, exporte annuellement pour 10 milliards de francs de médicaments vers l'UE.

La loi répond partiellement à l'initiative Denner qui veut une reconnaissance automatique des produits autorisés chez nos voisins. L'IPT restera seul juge mais une pression sur les prix ne manquera pas de s'exercer. En revanche, la loi correspond assez aux exigences de l'initiative des pharmaciens, pour une législation fédérale sur les médicaments, dans l'intérêt de la santé publique. **FNU**



Ruth Dreifuss (ici accompagnée de Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique) s'est félicitée de ce «pas important» vers le droit européen.

photo Keystone

Dopage: l'entourage des athlètes visé

En matière de dopage, la Suisse veut moins s'attaquer aux athlètes qu'à leur entourage médical et sportif. Des dispositions à ce sujet doivent prendre place dans la future loi sur les produits thérapeutiques (LPT) et dans la loi encourageant la gymnastique et les sports.

Une loi spécifique sur le dopage aurait pris trop de temps, a expliqué hier Heinz Keller, directeur de l'Office fédéral des sports, vu l'accumulation des affaires de dopage depuis l'été dernier.

Le projet LPT contient donc des dispositions sur l'aspect pharmaceutique du do-

page (système d'autorisation, protection du consommateur). La loi encourageant la gymnastique et les sports interdira le dopage (avec liste de produits) et poussera l'information et la prévention.

Grosses amendes

Contrairement à la France et à l'Italie, la Suisse entend s'attaquer avant tout à l'entourage des athlètes, lorsque des médecins et conseillers poussent les sportifs à prendre des produits dopants. L'amende ira jusqu'à 200.000 francs (500.000 si la violation a un caractère commercial).

Heinz Keller ne donne toutefois pas dans le triomphalisme. Il est rare qu'un sportif porte plainte contre son médecin et celui-ci peut toujours invoquer le secret médical. Quant à la vente par correspondance, elle n'est contrôlable que partiellement, par sondages.

C'est malgré tout un pas «mesuré mais décidé» dans la lutte contre le dopage, menée conjointement par l'Association olympique suisse et l'Office fédéral des sports. Les mesures proposées pourraient entrer en vigueur en juillet 2000.

FNU

Protection L'armée à la rescousse des polices

Koller et Ogi envoient 600 à 2000 soldats à Genève, Berne et Zurich. Il s'agit de prévenir de nouvelles émeutes kurdes. Les polices sont submergées. Mais pas question d'accepter l'initiative qui veut réduire l'armée de moitié. Elle tombe mal.

De Berne:
Georges Plomb

Six cents à 2000 soldats pendant quatre mois pour Genève, Berne et Zurich! Le Conseil fédéral, hier, a tranché. Dans un premier temps, on envisage d'en affecter 300 à 400 à Genève, 150 pour chacune des deux villes de Berne et Zurich. Ils seront opérationnels vendredi déjà.

Leur mission sera de dé-

charger les polices de tâches de surveillance. Ainsi, les policiers pourront se concentrer sur l'intervention et les travaux de routine. Cette mesure vise à prévenir de nouveaux actes de violence kurdes. Les conseillers fédéraux Arnold Koller (Justice et Police) et Adolf Ogi (Défense) présentaient hier leur plan.

Bâtiments diplomatiques

Le but, commente Koller, est de protéger une cinquantaine d'installations (environ 30 à Genève, 13 à Berne, 8 à Zurich), ainsi qu'un certain nombre de personnes. Sont principalement en cause des bâtiments diplomatiques et consulaires, des organisations internationales, des installations touristiques turques, etc. Chaque installation a besoin

de 4 soldats. Et il y faut trois équipes en rotation.

A Genève et à Berne, le régiment de montagne 37 sera mis à contribution. A Zurich, ce sera le régiment territorial 41. Les deux unités sont zürichoises. Leur service sera armé. La période de 4 mois sera prolongée au besoin. Il n'y aura pas de déplacements de cours de répétition pendant les 4 premiers mois. Après, il y faudra des adaptations. Les premiers préparatifs ont commencé vendredi passé. La for-

mation des cadres a démarré hier. Quant à celle de la troupe, elle débute aujourd'hui. Vendredi, tout sera prêt.

Submergées

Motif: la coopération policière intercantonale ne suffit plus. Les polices sont submergées. Plus possible non plus de recourir aux gardes fortifications - occupés aux frontières et sur différents fronts. La décision du gouvernement sera soumise cette session en-

core au Parlement. Relance d'une police de sécurité? Pour Arnold Koller, c'est un objectif à moyen terme.

Certaines nouvelles formes de menaces - comme celles représentées par les activistes kurdes - montrent les limites de l'armée de milice. On y ajoutera, observe Koller, les charges que représentent pour l'économie les périodes de service militaire des citoyens-soldats. Mais, pour la police fédérale de sécurité, rien n'est tranché. **GPB**

Non à une réduction des effectifs

Jolie coïncidence: Adolf Ogi - et le Conseil fédéral avec lui - propose le même jour de rejeter la nouvelle initiative populaire pacifiste et socialiste pour la réduction de moitié en dix ans des dépenses militaires. Un tiers des montants économisés irait à la politique internationale de paix (coopération au développement, prévention et règlement pacifique des conflits, etc.). Un fonds de reconversion d'un milliard de francs permettrait de créer des emplois de remplacement.

Ogi juge cette initiative irresponsable. Pour lui, elle sous-estime les nouveaux dangers. Les guerres qui ont éclaté depuis la chute du rideau de fer nous mettent en alerte. Il faut toujours s'attendre - même en temps de

paix - à de brusques retours de situation. Face à ce péril, la Suisse se doit de conserver une armée crédible. Par ailleurs, une acceptation de l'initiative toucherait de plein fouet la protection civile.

Et puis, l'armée fait face à de nouveaux défis comme la fourniture d'observateurs militaires, l'envoi d'inspecteurs pour l'interdiction des armes chimiques et de béréts jaunes pour l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), le lancement à Genève du Centre de politique de sécurité et du Centre international de déminage humanitaire.

Ogi trouve que le Département de la défense a déjà beaucoup donné (efforts de 9 milliards de francs depuis 1991, réduction des dépenses

en valeur réelle de 28% de 1987 à 2002, réduction des dépenses d'armement de 44%). Il ne faut pas oublier non plus que la Défense assure entre 10.000 emplois (selon le volume de commandes du Département) et 15.000 (selon les constructeurs de machines). En cas d'acceptation de l'initiative, 6000 personnes pourraient perdre leur travail. Quant aux mesures de reconversion de l'initiative, elles ne serviraient qu'à créer des emplois artificiels.

Ogi ne manque pas d'observer à quel point l'armée est sollicitée sur tous les fronts (appui aux polices de Genève, Berne et Zurich, intervention dans les cas d'avalanches...). Bref, l'initiative tombe mal. **GPB**



Les conseillers fédéraux Arnold Koller et Adolf Ogi ont présenté hier leur plan. photo Keystone

Inauguré sur le registre de l'insolite, le procès du sang contaminé s'est poursuivi, pendant trois semaines, sur celui de l'esquive pour s'achever dans le burlesque: la demande de réhabilitation des accusés.

Commentaire L'armée des ombres

Ce procès, premier du genre, avait commencé sur le mode surréaliste: victimes absentes du prétoire, accusation muette, procès des donneurs d'ordres, accusés d'homicide involontaire, avant celui des exécutants, taxés d'empoisonnement.

Mais on n'avait pas tout vu ni tout entendu dans ce procès hors du commun. Il a fallu trois semaines d'audiences pour observer la pusillanimité des trois ministres qui, loin d'assumer les carences de leurs collaborateurs, choisis par eux seuls et responsables devant eux seuls, les ont accablés pour mieux se dédouaner. On a entendu des ministres et même un ancien premier ministre, tous responsables suprêmes de l'Etat, se retrancher derrière ses dysfonctionnements, en alléguant le mauvais cheminement de l'information, l'exécution des décisions et, cerise du gâteau, l'ignorance de leurs accusateurs, coupables de tout ignorer de l'opacité et de la lourdeur de l'appareil administratif français. Il restait à ces ministres, tristes héros d'un combat perdu pour des raisons qui leur échappent, à exercer leur compassion sur ces milliers de victimes, aujourd'hui, douloureuse armée des ombres, décimée par une conjonction d'incurie, de négligence, d'incapacité qui laisse sans voix, mais non sans réaction, lorsque les victimes viennent témoigner, sous le regard désapprobateur d'une accusation muette ou assez résignée pour conclure que l'incompétence n'est pas un délit.

Quel que soit le verdict du 9 mars, ce procès est d'ores et déjà un terrible gâchis. Il l'est pour les victimes ou leurs proches qui n'auront obtenu dans ce procès tronqué ni vérité ni justice. Ils auront simplement entendu d'une accusation complice que la France avait bien connu le plus grand scandale sanitaire de tous les temps, mais que ce drame et ses milliers de victimes étaient sans responsables. Le gâchis n'est pas moindre pour la classe politique française qui vient d'afficher une véritable conjuration de ses dignitaires, de droite et de gauche, tous complices pour taire la vérité et renvoyer la justice à des palinodies. Si la relaxe l'emporte conformément au réquisitoire du procureur, la protestation populaire sera aussi forte qu'après la loi d'amnistie des scandales de corruption, votée par les députés, à la demande de Mitterrand qui confessa plus tard la plus grande erreur de ses deux septennats. Le peuple n'accorde aucun crédit à ses meneurs, mais il croit en ses juges qui n'ont pas le droit de le décevoir.

Pierre Lajoux

CFP Plus d'autonomie souhaitée

La Caisse fédérale de pensions (CFP) doit devenir plus autonome. Le Conseil fédéral a adopté hier un message au Parlement à l'appui d'une loi permettant une prévoyance plus moderne et compétitive. La primauté des prestations est maintenue, mais le défaut de couverture actuel sera supprimé.

La CFP, qui se débat depuis des années dans des problèmes de gestion et d'information, est actuellement gérée par le Département fédéral des finances. Au début de 2001, elle doit sortir de l'administration fédérale pour acquérir sa propre personnalité juridique. Cela lui donnera davantage d'autonomie, a déclaré le directeur de la caisse Peter Arbenz. La CFP sera plus exposée à la concurrence, mais pourra réagir plus sagement.

Au début, la nouvelle caisse autonome comptera comme aujourd'hui environ 150.000 assurés - 90 000 actifs et 60 000 retraités. Depuis le début de cette année, Swisscom a sa propre caisse de pensions et La Poste devrait suivre en 2003. Des organisations extérieures pourront continuer à s'affilier à la CFP.

Inquiétudes

Le projet du Conseil fédéral inquiète les syndicats de la fonction publique. «Le gouvernement conduit la caisse de pensions sur une pente descendante», a déclaré l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques. «La nouvelle loi laisse plus de questions ouvertes qu'elle ne donne de réponses», a regretté pour sa part la Fédération des syndicats chrétiens du personnel. La suppression de la garantie intégrale du renchérissement fait l'unanimité contre elle./ats

Asile Peu de solutions pour réduire les coûts

Les interventions se succèdent pour réclamer des économies substantielles dans le domaine de l'asile. Mais aucune solution concrète ne pointe à l'horizon.

Philippe Castella/ROC

Les coûts de l'asile pour la Confédération ont enflé: 650 millions en 1991, le double en 1998. Trois raisons à cela. Le nombre de personnes dépendant du domaine de l'asile a fortement augmenté, principalement en raison de la crise au Kosovo: 108.000 personnes en 1991, 155.000 en 1998. Le coût de la vie et surtout les loyers ont suivi la même courbe. Et enfin le taux d'occupation des réfugiés et requérants d'asile longtemps aux alentours de 50% n'est aujourd'hui plus que d'environ 30%.

Agitation

Nos hommes politiques s'agitent pour réclamer des économies fracassantes. La table ronde sur les finances a décidé de plafonner à un milliard de francs les coûts de l'asile. Une motion adoptée par le Conseil national demande d'économiser 400 millions dans le domaine de l'asile.

Enfin on empoigne le problème, nous direz-vous. Vous n'y êtes pas du tout. Ces mandats ne sont que des chèques en bois comme l'a avoué lui-même notre ministre des Finances Kaspar Villiger. Car personne ne sait où réaliser des économies substantielles. Seule proposition concrète jusqu'ici: le Conseil fédéral veut abaisser de 4 francs la subvention octroyée aux cantons par requérant et par jour. Le gain de l'opération est estimé à 80 millions de francs.



L'afflux de réfugiés a entraîné une augmentation massive des coûts dans le domaine de l'asile. photo Keystone-a

Mais les cantons hurlent, même à Zurich où la conseillère d'Etat responsable, Rita Fuhrer, est pourtant proche de l'aile dure de l'UDC. Le Parti radical, dans un premier temps enthousiaste, pourrait finalement s'opposer au projet. Il craint des effets indirects, surtout une augmentation de la criminalité, si on diminue l'assistance aux requérants d'asile.

Faible incidence

Mais alors, où économiser? «Dans le domaine de l'assistance, la proposition du Conseil fédéral va à la limite de ce qui est possible», admet

Jörg Frieden, responsable des finances à l'Office fédéral de réfugiés (ODR). «Dans le contexte international actuel (Kosovo), les seules mesures qui pourraient réduire drastiquement les coûts de l'asile iraient à l'encontre de notre politique fondée sur l'accueil des persécutés.»

Quant aux frais administratifs, ils ne représentent que le 10% de l'ensemble des dépenses. Une rationalisation des structures ne pourrait donc avoir qu'une faible incidence sur le budget total de l'asile. Le groupe de travail interparti sur l'asile créé l'année dernière commence seule-

ment à analyser une situation qui semble le dépasser.

Seule l'UDC a son credo: il faut diminuer l'attractivité de la Suisse. Comme à son habitude en période électorale, elle va lancer à cet effet une initiative populaire. Celle-ci veut exclure de l'asile toute personne qui a transité par un Etat considéré comme sûr et qui a ou qui aurait pu déposer une demande d'asile. Pour Jörg Frieden, cette initiative est illusoire. Il faudra pouvoir prouver que le demandeur d'asile est passé par un tel Etat tiers. Et il faudra en plus que cet Etat accepte de le reprendre. La très grande majorité des concernés seront donc contraints de rester en Suisse aux frais de l'assistance avec un statut précaire.

Rapprochement souhaité

Les autres partis gouvernementaux ne veulent pas s'engager dans la course au pire préconisée par l'UDC. Ils lui préfèrent un rapprochement avec l'Union européenne pour une meilleure répartition des réfugiés. Il faut être conscient toutefois que les moyens à disposition de la Confédération pour enrayer l'afflux de réfugiés - seule solution véritable pour juguler les coûts de l'asile - sont très restreints. Quant à l'attractivité de la Suisse, elle est toute relative. Les différences cantonales en matière d'assistance sont plus importantes que les écarts internationaux comme le montre une étude récente commanditée par l'ODR.

Mais faute d'étude sur les facteurs déterminant le choix d'un pays d'asile, il est très difficile d'estimer le pouvoir attractif réel de la Suisse. En attendant, il ne nous reste plus qu'à prier pour que la situation s'améliore au Kosovo.

PCA

Crash Swissair débourse

Swissair va verser 195.000 francs pour chacune des 229 victimes de la catastrophe aérienne qui s'est produite voilà six mois au large de Halifax, au Canada. Cette somme sera payée indépendamment du résultat de l'enquête sur l'accident, a indiqué hier le patron de SAir Group Philippe Bruggisser.

En procédant de la sorte, Swissair fait un geste envers les familles des victimes en Europe. Celles-ci n'étaient en effet pas soumises au même régime que les familles américaines. Elles ne devaient toucher en tout et pour tout que 195.000 francs, peu importait le nombre de leurs proches disparus dans le crash du SR 111.

Moins de bureaucratie

Swissair veut éviter ces traitements différenciés, plus favorables aux proches des victimes américaines. «Nous avons décidé d'être moins bureaucratiques» et d'aller à l'encontre de l'avis des juristes, a fait savoir M. Bruggisser, lors d'une conférence de presse à Genève. 195.000 francs seront donc versés «par victime».

Cet argent représente une sorte d'acompte sur les dommages et intérêts qui devront être payés à l'issue des procédures judiciaires engagées dans plusieurs pays. Les montants en jeu sont considérables et se chiffrent en milliards de dollars. «Nous sommes bien assurés et capables de faire face», a toutefois relevé M. Bruggisser.

A ce jour, Swissair fait l'objet de 17 plaintes. Vingt plaintes sont dirigées contre Boeing McDonnell Douglas, le constructeur du MD-11, l'avion qui s'est abîmé en mer au large de Halifax. Sept plaintes s'adressent à SR Technics et le département frêt de la compagnie fait l'objet d'une plainte, a noté M. Bruggisser.

En Suisse, des enquêtes sur l'accident ont été ouvertes par le Ministère public de la Confédération et par la justice genevoise.

Cellule rouverte

La compagnie aérienne va par ailleurs rouvrir, dans quelques jours, une cellule à Genève pour les familles des victimes du crash. Deux personnes y seront affectées et on y parlera le français, a indiqué M. Bruggisser.

«Je me réjouis des décisions prises par Swissair», a indiqué l'avocat Christian Lüscher, qui représente sept familles suisses et françaises de victimes. L'avocat est toutefois persuadé que le changement d'attitude de la compagnie est «la conséquence» de la réunion de l'Association européenne de familles de victimes, samedi à Genève, au cours de laquelle Swissair a été vivement critiquée./ats



«Nous avons décidé d'être moins bureaucratiques», a indiqué hier le patron de SAir Group Philippe Bruggisser. photo K

BRÈVES

CICR Prêt sollicité

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) doit bénéficier d'un prêt de 9,8 millions de francs pour la rénovation d'un bâtiment à Versoix (GE). Le Conseil fédéral a proposé hier au Parlement d'accorder ce montant à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales à Genève. Le prêt servira à transformer et rénover le bâtiment d'Ecogia à Versoix qui doit accueillir le centre de formation du CICR./ats

Berne Visite monégasque

Le prince Albert de Monaco effectuera demain une visite de courtoisie à Berne. Il rencontrera à cette occasion la présidente de la Confédération Ruth Dreifuss ainsi que les conseillers fédéraux Flavio Cotti et Adolf Ogi, a indiqué hier dans un communiqué le Département fédéral de l'intérieur./ats

Rwanda Tribunal suisse sur place

Le Tribunal militaire de division 2, présidé par le procureur vaudois Jean-Marc Schwenter, se déplacera le 13 mars au Rwanda. Il y entendra sur place une douzaine de témoins cités dans le cadre du procès pour crimes de guerre intenté à l'ancien maire de Mushubati. Une délégation de plusieurs personnes accompagnera les cinq juges du Tribu-

nal militaire, notamment les greffiers et l'auditeur de l'armée, Claude Nicati. Le procès lui-même débutera le 12 avril à Lausanne./ats

Constitution Non du PdT

Le Parti suisse du travail (PdT) demande aux citoyens de refuser la révision de la Constitution lors des votations fédérales du 18 avril. Réuni dimanche à Neuchâtel, le Comité central du PdT a indiqué que, mis à part une inscription restrictive du droit de grève, la révision ne répond pas aux mutations de la société et aux préoccupations des citoyens./ats

Pendulaires Genève veut sa part d'impôt

Dans le litige sur l'imposition des pendulaires vaudois, le canton de Genève a déposé vendredi ses conclusions devant le Tribunal fédéral (TF). Le canton de Genève demande une répartition à parts égales des impôts des pendulaires vaudois qui exercent leur activité lucrative à Genève, ont expliqué hier Micheline Calmy-Rey, conseillère d'Etat chargée du Département des finances, et Xavier Oberson, avocat et professeur de droit fiscal à l'université. A défaut, les autorités genevoises souhaitent une rétrocession d'impôts, basée sur la masse salariale, comme le prévoit un accord bilatéral entre la France et le canton de Vaud./ats

Immunité Pas de levée pour le député Rudolf Keller

Le Conseil des Etats a refusé hier soir de lever l'immunité parlementaire du conseiller national Rudolf Keller (DS/BL), contre l'avis du National. Par 27 voix contre 15, les députés ont estimé que l'appel au boycott contre les produits juifs américains méritait davantage un «blâme sévère» qu'un procès.

La probabilité que Rudolf Keller doive répondre d'infraction à la norme contre le racisme devant un tribunal semble ainsi s'amenuiser. Le Conseil national est appelé à se prononcer une nouvelle fois.

Même s'il répète son vote de décembre en faveur de la levée de l'immunité, la décision finale reviendra au Conseil des Etats. En cas de nouveau refus de celui-ci, l'immunité ne sera pas levée.

Rudolf Keller se trouve sur la sellette en raison d'une plainte pénale déposée à Zurich contre un communiqué des Démocrates suisses signé par Rudolf Keller en tant que président du parti et conseiller national. Diffusé le 3 juillet 1998, le texte appelait les Suisses à boycotter toutes les marchandises, restaurants et offres de vacances américaines et juives, jusqu'à ce que les attaques et les

plaintes contre la Suisse cessent.

Plusieurs orateurs ont condamné hier les propos contenus dans ce communiqué de presse. Le rapport de la Commission des affaires juridiques souligne leur caractère «moralement indéfendable, inacceptable», d'autant qu'on peut y voir un parallélisme avec l'appel de 1938 «n'achetez pas chez les Juifs» qui a précédé l'Holocauste. Néanmoins, la formulation «gravissime» utilisée par M. Keller résulte «plus d'une attitude irréfléchie que d'une intention délibérée», a dit la présidente de la commission Christiane Brunner (PS/GE)./ats

Maternité Le peuple devrait voter sur l'assurance en juin

Si le référendum contre l'assurance maternité aboutit, la votation populaire aura lieu le 13 juin prochain, a annoncé hier le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova.

Le mandat constitutionnel en vue de sa concrétisation date en effet de plus de 50 ans. De plus, la discussion publique sur cette assurance a été particulièrement intense ces dernières années et il s'agit dès lors de la poursuivre

sans interruption en la soumettant au peuple sans tarder, selon le Conseil fédéral.

Pour autant que la Chancellerie puisse valider les signatures à temps en cas d'aboutissement du référendum - le délai référendaire expire le 9 avril - le Conseil fédéral a donc fixé au 13 juin la votation à ce sujet. Le peuple se prononcera le même jour sur quatre autres objets. Il s'agit de la loi sur l'asile, de l'arrêt fédéral sur les mesures d'ur-

gence dans le domaine de l'asile et des étrangers, de celui sur la prescription médicale d'héroïne et de la modification de la loi fédérale sur l'assurance invalidité.

Le gouvernement a renvoyé à plus tard la votation sur les deux initiatives populaires pendantes concernant l'âge de la retraite ainsi que celle «pour la protection de l'être humain contre les techniques de reproduction artificielle»./ap

Nigeria Obasanjo élu sous une pluie de critiques

L'ancien général Olusegun Obasanjo, qui avait dirigé la junte au pouvoir entre 1976 et 1979, a été officiellement déclaré hier vainqueur de l'élection présidentielle au Nigeria, avec 63% des suffrages, ouvrant ainsi la voie au retour d'un gouvernement civil après 15 ans de régime militaire.

Selon les résultats publiés par la Commission nationale électorale indépendante, Olusegun Obasanjo a obtenu 18.738.154 voix (63%), contre 11.110.287 (37%) pour l'ancien ministre des Finances Olu Falae. La participation atteint un peu plus de la moitié des 50 millions d'électeurs inscrits.

Le général Abdulsalam Abubakar, qui a mené la transition vers le retour du pouvoir aux civils après la mort soudaine du dictateur Sani Abacha en juin dernier, cédera la place au nouveau président élu le 29 mai.

«Fraude monumentale»

Olu Falae envisage toutefois de contester les résultats du scrutin de samedi, marqué selon les observateurs internationaux par de nombreuses irrégularités. «Le général Obasanjo n'a pas gagné une élection. Ce qui s'est passé samedi était une farce», a-t-il déclaré à l'Associated Press. «Le degré de fraude a été si monumental qu'il rend absurde le processus tout entier.»

Dans une chambre d'hôtel d'Abuja, Olu Falae a déclaré s'attendre à des protestations publiques, tout en assurant qu'il n'organiserait pas de manifestations et n'encouragerait pas la violence.

Obasanjo a bien reconnu des irrégularités, mais il les a attribuées à des «ignorants», estimant qu'elles ne devaient pas influencer dans le mauvais sens la communauté internationale.

Néanmoins, les observateurs américains du Centre Carter et du National Democratic Institute se sont dits «grandement préoccupés par la preuve de graves failles dans le processus électoral», avec notamment des résultats altérés et des bourrages d'urnes. Dans un communiqué, ils notent cependant qu'il n'existe pas de «preuve systématique indiquant que ces abus auraient affecté le résultat général de l'élection».

Les militaires ont gouverné le Nigeria depuis que Shehu Shagari a été renversé en 1983. Suite à son indépendance de la Grande-Bretagne en 1960, le pays n'a connu que dix ans de pouvoir civil. /ap

Liban Escalade entre Israël et le Hezbollah

La tension est restée vive hier au Liban-Sud, après la mort d'un général israélien dans une attaque du Hezbollah. Le premier ministre Benjamin Nétanyahou a décidé de poursuivre les opérations de représailles. Parallèlement, le Hezbollah s'est déclaré résolu à continuer ses attaques.

Le cabinet de sécurité de M. Nétanyahou, réuni dans la matinée, «a décidé de poursuivre les opérations au Liban». «Leur nature et leur ampleur seront fixées en fonction des développements de la situation aux plans militaire et politique», a indiqué la radio, citant un responsable israélien.

Aucune attaque

Aucune attaque et aucun tir n'avaient été enregistrés lundi. Des chasseurs-bombardiers israéliens ont survolé le Liban-Sud à basse altitude. Les soldats de l'armée libanaise et les combattants du Hezbollah étaient en état d'alerte maximum le long de la bande frontalière de 850 kilomètres carrés occupée par l'Etat hébreu.

Pour protéger la population de toute attaque dans le nord du pays, l'armée israélienne a recommandé à des dizaines de milliers d'habitants de ne pas quitter les abris antiaériens par crainte de tirs de roquette du Hezbollah. Des obus étaient tombés sur cette ré-



A la frontière entre le Liban et Israël, les hélicoptères patrouillent sans cesse. photo Keystone

gion dimanche. Le Hezbollah s'est déclaré résolu à poursuivre ses attaques au Liban-Sud. «Aucun interdit, obstacle ou circonstance ne nous empêchera de poursuivre nos opérations qui sont un droit légitimement reconnu», a déclaré le No 2 de la formation intégriste soutenue par l'Iran et la Syrie, cheikh Naïm Kassem.

«Les attaques qui visent l'armée israélienne et ses collaborateurs dans la zone occupée ont été légitimées par les accords d'avril 1996», parrainés par les Etats-Unis et la France,

a ajouté cheikh Naïm Kassem. «Dans ce texte, les belligérants au Liban-Sud» se sont engagés à épargner les civils des deux côtés de la frontière libano-israélienne.

Front diplomatique

Sur le front diplomatique, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a exhorté «chaque partie à ne pas laisser la situation dégénérer». Le Comité de surveillance pour le Liban-Sud, coprésidé par les Etats-Unis et la France, se réunira mercredi, a an-

noncé hier soir la télévision d'Etat libanaise (Télé-Liban). Chargé de superviser l'application des accords d'avril 1996 en vertu desquels «les belligérants au Liban-Sud» se sont engagés à épargner les civils des deux côtés de la frontière libano-israélienne, le comité ne dispose d'aucun instrument de coercition et se contente de constater les faits et d'émettre des jugements. Il reste toutefois la seule instance de concertation qui regroupe le Liban, Israël et la Syrie, les pourparlers étant gelés depuis 1994 sur le volet libano-israélien et depuis 1996 sur le volet syro-israélien.

Nombreux raids

L'aviation israélienne a mené 23 raids dimanche au Liban-Sud, dans l'est du pays et près de Beyrouth, sans faire de victime. Elle répondait aux coups sévères du Hezbollah chiite libanais qui ont culminé dimanche avec une attaque à l'explosif. Le plus haut officier en poste au Liban, le général de brigade Erez Gerstein, a été tué. Deux autres militaires et un journaliste de la radio publique israélienne ont également péri.

Les raids aériens ont été les plus importants depuis l'opération «Raisins de la colère» du printemps 1996. Ils avaient fait plus de 200 morts dans la population libanaise et avaient contraint des milliers de personnes à l'exode./afp-reuter

Kosovo Milosevic reste intransigent

Le président en exercice de l'OSCE, Knut Vollebaek, est arrivé hier à Belgrade pour tenter d'amener Serbes et Kosovars à signer le plan de paix sur le Kosovo. Le président yougoslave Slobodan Milosevic a de nouveau «rejeté catégoriquement» la présence au Kosovo d'une force militaire internationale.

«Pour être honnête je dois dire que Milosevic a catégoriquement rejeté» une présence militaire internationale, a déclaré M. Vollebaek lors d'une conférence de presse à l'issue d'un entretien avec le président yougoslave.

Parallèlement, l'Otan maintient la pression sur la Yougoslavie. Elle attaquera les forces de Belgrade si celles-ci lancent une offensive contre des «innocents».

Cette visite intervient alors que l'un des deux otages enle-

vés par l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a été remis à la Mission de vérification au Kosovo (KVM) de l'OSCE. «C'est un succès, et notre médiation a nécessité des contacts au plus haut niveau avec l'UCK», a indiqué Simon Gerry, porte-parole de la KVM.

M. Gerry a également indiqué sans autre précision que la dépouille du second otage serbe, dont la mort avait été annoncée plus tôt hier, leur avait été remise. Les frères Dobrovoje et Novica Savelic avaient été enlevés non loin de chez eux, dans le sud du Kosovo.

Par ailleurs, deux vérificateurs de l'OSCE ont été frappés dimanche par des civils serbes dans la ville de Prizren, a indiqué M. Gerry. M. Gerry a attribué cet incident à la «tension dans la région» après l'enlèvement des deux Serbes./afp

BRÈVES

Indonésie Violence

De nouvelles et meurtrières violences ont éclaté hier à Ambon, capitale des Moluques (est de l'Indonésie). Pour la septième journée consécutive, chrétiens et musulmans se sont affrontés. Accusées de partialité par les deux camps en présence, les forces de l'ordre semblent incapables de séparer les deux communautés qui comptent leurs morts - 150 pour l'instant - pour mieux les venger./afp

Iran Modérés victorieux

La victoire attendue des réformateurs iraniens aux élections municipales est confirmée par de nouveaux résultats partiels. Les derniers chiffres provisoires du Ministère de l'intérieur placent neuf partisans du président Mohammad Khatami en tête pour les quinze sièges du Conseil municipal de Téhéran, principal enjeu du scrutin. Ces progrès

seront précieux aux pro-Khatami pour le scrutin législatif de l'an prochain./afp

Irak Tonnes de bombes larguées

Des chasseurs F-15 américains ont lâché hier des tonnes de bombes sur des sites de communications, des relais radio ainsi que des systèmes de défense anti-aérienne dans le nord de l'Irak, a annoncé le Pentagone. Les bombardements ont fait un mort et neuf blessés parmi la population, selon l'agence officielle irakienne INA./afp

Elsine Ulcère aggravé

Le président russe Boris Eltsine devra rester une semaine à l'hôpital pour une cicatrization complète, a indiqué hier l'agence Interfax, citant des sources médicales. Le président russe a été hospitalisé samedi pour une aggravation de son ulcère à l'estomac./afp

La visite qu'effectue depuis dimanche Madeleine Albright en Chine a tourné hier à la confrontation entre Washington et Pékin. Le secrétaire d'Etat américain, qui a rencontré le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre, n'a pas mâché ses mots pour condamner la pratique des droits de l'homme en Chine.

S.R.I. Radio Suisse Internationale

Eclairage Chine: ça tourne à l'aigre

En fait, ce devait être une visite de travail, afin de préparer le voyage en avril du premier ministre Zhu Rongji aux Etats-Unis. Mais face à la vague de répression qui s'est poursuivie en Chine jusqu'à ces derniers jours, Madeleine Albright a été obligée de réagir.

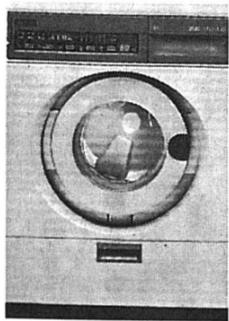
Hier, le secrétaire d'Etat américain a déploré auprès de son homologue chinois la série d'arrestations et de détentions qui frappe les dissidents. Une critique très mal perçue par Pékin, qui a répliqué en dénonçant l'ingérence américaine dans ses affaires intérieures.

En clair, les couteaux sont tirés, mais le dialogue n'est pas rompu. D'abord parce que Washington ne veut pas enterrer trop vite l'idée de partenariat stratégique évoqué par le président Clinton en juillet dernier. Et côté chinois, on espère aussi que la venue de Madeleine Albright permettra de faire avancer les négociations sur l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce. Des motivations qui n'ont pas empêché les relations entre les deux pays de se refroidir rapidement au cours des derniers mois.

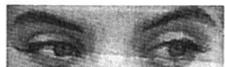
Droits de l'homme, Taïwan, transferts de technologie ou déséquilibre commercial, les sujets d'accrochage sont légion, et la visite du chef de la diplomatie américaine s'apparente d'abord à un travail de déminage de terrain. Seul point d'entente: la politique de stabilité monétaire de la Chine, saluée par Madeleine Albright. Un compliment qui aura à peine permis de détendre l'atmosphère.

Eric Chol

Livraison directe de la fabrique chez vous



COMPARER = ÉCONOMISER



Achetez vos appareils ménagers **TOUTES MARQUES** et grâce au système de vente directe bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Nos appareils n'ont jamais été exposés. Livraison + installations **GRATUITES**. Installation par nos soins.

GRANDE FACILITÉ DE PAIEMENT
RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

32%

Electro-Service

Tél. 032 / 855 13 33

le matin

Berger E.

179341-110

Des étains neuchâtelais authentiques

Une exclusivité signée PEKA



KRAMER

Channe Vigneronne et liqueur, gerle, pots, pichet et gobelets. Articles authentiquement neuchâtelais de forme et de style. Avec/sans médaille-applique Aigle de Neuchâtel ou armoiries cantonales.

(Exécution haute orfèvrerie en étain poli-brillant ou patine-antique)



peka

Case postale 1736
2002 Neuchâtel
Maillefer 15
Tél. 032 730 34 34
Fax 032 731 40 51

**PAUL KRAMER
NEUCHÂTEL S.A.
MÉDAILLEURS**

Directement du port-franc:
TAPIS NOUÉS MAIN
Avec certificat d'origine

MATHOD: une AFFAIRE DE PRIX!

FR. 1000.- DE REPRISE SUR VOTRE ANCIEN CANAPÉ

à l'achat d'un salon cuir. Des prix défilant toute concurrence sur des centaines de meubles rustiques, style et modernes. Daniel Bettex, Capital + Confiance
MEUBLES DU BATTOIR à MATHOD entre Orbe et Yverdon - Tél. 024/459 17 48 - 9 h-19 h - Cartes de crédit

Détente



Après votre programme de gymnastique, sauna, bain turc ou lit solaire sont autant de compléments bienfaitsants.
A choix: • Step Aérobie • Body Forming • Low Impact

FITNESS-CENTRE MAX BOEGLI

Beaux-Arts 4 • Neuchâtel • Tél. 032/724 76 36

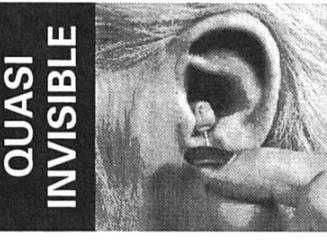
Abonnements au mois (sans contrat) pour dames et messieurs.
Première séance gratuite, sans engagement.
Parking à proximité immédiate.

Madame Clémentine

Sciences occultes
Astrologie
Médium
(50 ans d'expérience)
Tél. 024/425 49 01

NOUVEAU

QUASI INVISIBLE



Un appareil auditif Numérique et automatique peut être aussi petit si vous désirez bénéficier d'une audition améliorée, même dans le bruit, vous êtes invité à notre

Consultation gratuite

Mercredi 3 mars 1999
10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Un appareil auditif testé dans vos conditions d'emploi? Nous vous le confions à domicile sans engagement.

CorrectION
Centre acoustique médical
2000 Neuchâtel, c/o Pharmacie TRIPET, rue du Seyon 8, Tél. 032 724 66 33
Fournisseur agréé AI/AVS/CNA/AM

CREDIT SUISSE

CRÉDIT PRIVÉ

TAUX D'INTÉRÊT: 9,75 % SEULEMENT



TÉLÉPHONE GRATUIT 24 HEURES SUR 24
0 800 800 100

CALCUL DU BUDGET ON-LINE
www.credit-suisse.ch/credit-privé

Exemple de tarif: montant net CHF 5000.-. Taux d'intérêt annuel effectif 9,75%. Frais totaux pour 12 mois = CHF 256.-. Remboursement du montant net et des frais totaux en 12 mensualités équivalentes.

FUST

Le spécialiste en téléviseurs

Achetez aujourd'hui, voyagez demain!
SHOPPING BONUS CARD

Ing.dipl. www.fust.ch

Idéal comme deuxième téléviseur

SABA



399.-
299.-

Saba M 5115 GT
Grande image à petit prix.
• Ecran 51 cm Black Matrix • Mémoire 59 programmes, hyperbande • Télétexte Top avec mémoire de pages

Votre premier TV à image de grand format

PHILIPS



998.-
798.-

Philips 28 PT 4512/13
Téléviseur grand écran, d'excellente qualité, à prix FUSTI
• Ecran 70 cm Black Matrix FSQ • 70 programmes, sintoniseur hyperbande • Verrouillage parental, minuterie de pré-sommeil • Autostore, télécommande • Télétexte TOP avec mémoire de pages

Image large, comme au cinéma

THOMSON



1598.-
1198.-

Thomson 28 WS 78 M
100 Hz pour des images sans scintillement!
• Ecran couleur 70 cm Black D.I.V.A. • Format cinéma 16:9 • Mémoire 99 programmes • Recherche automatique des programmes • Télétexte High Speed TOP avec mémoire 488 pages • Puissance musicale 2 x 20 W

GRUNDIG NOVATRONIC PHILIPS TOSHIBA
JVC Panasonic SONY THOMSON

Très grand choix d'appareils de marque livrables immédiatement du stock • Toujours les modèles les plus récents
Conseil technique complet • Paiement au comptant, par EC Direct, Postcard ou Shopping Bonus Card • Livraison et raccordement à domicile • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil • Abonnement de service compris dans le prix de location • Garantie totale possible jusqu'à dix ans • Service de réparations - On vient chercher l'appareil chez vous • Garantie du prix le plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)

Modèles d'exposition spécialement avantageux, avec garantie totale!

Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 7242674 (PC)
Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26 032 756 92 42 (PC)
Morat, Centre-Murten-West, Freiburgstrasse 25 026 672 97 50 (PC)
Bienna, chez Coop-Centre (ex-Jelmoli) 032 328 70 60
Bienna, EUROFUST, rue de Soleure 122 032 344 16 00 (PC)

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 032 926 12 22 (PC)
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils 0800 559 111
Hot-Line pour ordinateurs et fax (Fr. 2.13/minute) 1575030

MAIGRIR EN DORMANT

Une émission présentée à la Télévision allemande (ARD) ainsi qu'à la Télévision autrichienne. Cette émission "WIR" ainsi que l'émission "FLIEGE" a été approuvée par des médecins et des experts sous serment. Ils affirment: L'agent principal de la cure d'amaigrissement de Neuner fonctionne.

Il y a encore quelques années, des hommes d'Etats du monde entier, de simples paysans, des artistes, des ménagères se retrouvaient au village tyrolien de Kirchbich. Des milliers de patients ont été soignés, grâce aux préparations de la médecine naturelle d'Hans Neuner. Son art de diagnostiquer les problèmes urinaires a dépassé les frontières. Cette vieille thérapie naturelle réunie avec la médecine alternative, elle vient de son grand-père, le légendaire docteur de campagne du Val de Zill (Autriche). Il reçut pour son travail et son succès, des décorations de l'Etat Autrichien ainsi qu'une du Pape. Depuis cinq années sont annoncées d'étonnantes réussites concernant l'élimination de scorie qui doit désintoxiquer le corps. Le naturopathe Hans Neuner constata qu'après cette cure, que les formes du corps retrouvaient des proportions normales. Le principe est à la fois simple et génial: Des agents naturels permettent de dégager la scorie à l'intérieur des tissus gras, les cellules grasses se réduisent à des proportions plus saines. Aujourd'hui, de nombreuses personnes ont essayé avec succès cette cure naturelle que Hans Neuner a légué au monde. Un moyen génial de détruire un nombre considérable de tissus gras, se retrouve ses formes et proportions naturelles. Des médecins, alors sceptiques, sont aujourd'hui résolument convaincus. La cure de Neuner stimule le corps à diminuer les tissus gras, ce qui permet de réduire les kilos en trop, mais aussi à nettoyer la vessie et ses conduits. Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez appeler entre 7.30h et 20.00h (Dimanche et jours de fête dès 9.00h) au Tel: 01-262-13 33

MEDECINS ET CHercheurs

- Dr.C.Dormann: Mes patients qui se sont soumis à cette cure, ont perdu en trois mois, 15% de leurs graisses.
- Prof. Hans Fischer: Plus le produit est utilisé, meilleurs et plus rapides sont les effets
- Prof. Friedlander: Si l'on soupe deux heures avant le coucher, le produit permet, dans les 90 premières minutes du sommeil de brûler de la graisse (calories). Mangez deux heures au moins avant de vous coucher, ne prenez après plus aucune denrée alimentaire. Ainsi vous aiderez votre hypophyse et ceci avec la cure à vous aider à suivre ce "régime".

CONSOMMATEURS

- Je me sens vraiment très bien, j'ai perdu 8 kilos et ma sensation de faim a disparue. Franz B. Braunau
- Grâce à cette cure et en 4 semaines, ma voisine a perdu 20 kg et ma fille 4 kg en une semaine et ceci sans suivre un régime sévère. Maintenant, je veux aussi faire cette cure. Christa M. Pfunds
- 52 kilos perdus grâce à la cure Neuner. Franz B. Eibiswald
- Grâce à la cure Neuner, j'ai perdu 22 kilos. Prêtre K. Tirol
- J'ai perdu déjà 14 kilos et je me sens dans une excellente forme. Martha M. Hall

MAIGRIR EN DORMANT

- 16 kg ont disparus, je n'ai plus de problèmes, ni avec le foie, ni avec les reins. Christian S. Wörgl
- En deux semaines, mes tissus gras ont diminués de 17kg. Je n'ai plus les pieds gonflés, surtout grâce à la cure Neuner, ma dépression a disparue. Je me sens comme un être nouveau. Josephine W. Villach
- Après avoir perdu 12 kg j'ai arrêté la cure. Je ne voulais pas devenir en plus mince. Josef B. St-Anton

Tel.: 01-262-13 33
046-732608/ROG

Retrouvez-nous sur Internet:
www.lexpress.ch

Tél. 032 723 53 70



Club L'EXPRESS

PROGRAMME

Comme des milliers de lecteurs, devenez vous aussi membre du Club **L'EXPRESS**!

LA PASSADE
LES AMIS DE LA SCÈNE

La Passade
Espace culturel Boudry

Boudry, Espace culturel
«La Passade», 20, rue L.-Favre

Jeu 4 mars, à 20 h 15

Conférence

L'Université du Temps présent propose une conférence exceptionnelle

«CONSCIENCE - SANTÉ, GUERIR SA VIE»

par le Dr Jean Drouin, Québec

Après avoir fait le bilan de sa vie et analysé les erreurs possibles qui peuvent conduire à la maladie, une réflexion sera portée sur les moyens pratiques pouvant donner naissance à un processus de guérison dans un concept de santé holistique. Des exercices pratiques permettront aux participants d'intégrer ce processus.

Prix d'entrée: Fr. 15.-;
AVS, étudiants, Fr. 12.-
Billets: à l'entrée

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **L'EXPRESS**

RIRE

CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS
CLUB DES LECTEURS DE L'EXPRESS
SERVICE CULTUREL MIGROS

Neuchâtel
Théâtre régional

Samedi 6 mars, à 20 h 30

SOL-PSYCAUSE TOUJOURS



Sol, le linguiste acrobate et prince du calambour prend volontiers le grimage du clown pour fustiger les «inanitions-unies» et leur «inefficaces bleus». Si la langue fait mine de trébucher, elle vise juste... Tout cela est pris en «flagrant délire» et soulage un moment des engrainages du plus grand «dominateur commun» qu'est la télé.

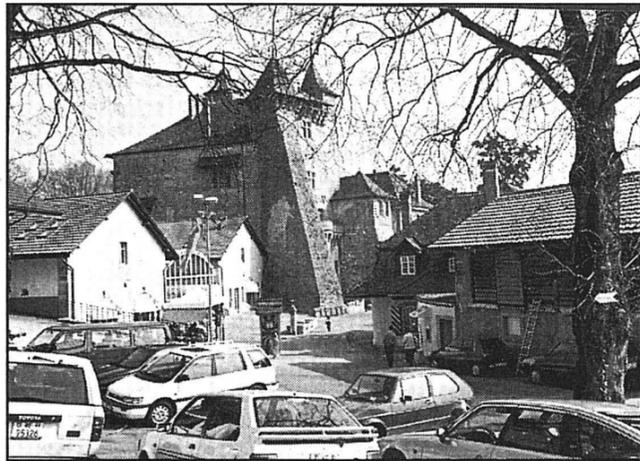
Prix d'entrée: Fr. 23.-
Location:
Centre Culturel Neuchâtelois,
rue du Pommier 9, Neuchâtel
Tél. 725 05 05

RÉDUCTION
Fr. 5.-
CLUB **L'EXPRESS**

Horlogerie Vaumarcus accueille Nina Ricci

Time Avenue est la dernière «capture» de la promotion économique exogène. Créée et installée à Vaumarcus, la jeune société gère dorénavant le destin des montres Nina Ricci. Et part de zéro ou presque.

Nina Ricci, maison de haute couture parisienne, a mis le pied dans l'horlogerie il y a vingt-cinq ans. Avec l'arrivée d'un nouveau propriétaire, le groupe espagnol Puig (4000 emplois, 500 millions de dollars de chiffre d'affaires), elle se relance dans le secteur. Elle vient d'en confier la licence exclusive pour dix ans à Time Avenue.



Vie de château pour une prestigieuse marque de haute couture. photo sp

De retour d'Asie

Créée pour ce faire, cette société neuchâteloise a commencé ses activités au 1er janvier dernier. Elle s'installera au Château de Vaumarcus en avril. De la conception à la fabrication, de la stratégie de positionnement à la distribution internationale, Time Avenue a

désormais la haute main sur les montres Nina Ricci.

Time Avenue, c'est l'histoire d'un couple actif dans l'horlogerie (Cartier, SMH) et le marketing qui, de retour d'Asie, veut entreprendre dans la région. Jean-Daniel et Cécile Maye trouvent montre à leur poignet, deux énergiques

collaborateurs (Jean-Luc Bourquin, directeur des ventes, et Francis Bourquin, vice-président) et l'appui du canton. «Les gens de la promotion exogène sont extraordinaires, tient à préciser Cécile Maye, directrice marketing. Ils ne ménagent pas leurs efforts, autant pour les petites que pour

les grandes entreprises. Vous avez vraiment de la chance de les avoir à Neuchâtel.»

Aujourd'hui, la jeune entreprise emploie cinq personnes. Elle en cherche trois autres. A partir de zéro ou presque, elle construit. Côté produits, elle commercialise des pièces réactualisées de l'ancienne collection. Mais l'effort se porte sur la nouvelle ligne, dessinée par le designer Giampiero Bodino (Gucci, Beaume & Mercier). «Nous voulons être en avance sur le marché», prévient Cécile Maye. Time Avenue prévoit son lancement pour septembre. Ce qui n'empêchera pas une participation voulue remarquée à Basel 99, présentations de prototypes à la clé.

Selon Cécile Maye, le développement du réseau de distribution est en bonne voie. Reste la production. Là aussi, la négociation progresse avec plusieurs sociétés. Il n'est pas exclu toutefois que l'établissement soit réalisé directement à Vaumarcus. Qu'elle est jolie, la sensation de construire...

PFB

Hero La fin du régime «light»

Après s'être allégé durant trois ans, Hero veut croître à nouveau. Le fabricant argovien de boissons et denrées alimentaires a vu ses résultats diminuer en 1998.

née Patisfrance qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 160 millions de francs. Mais l'entreprise argovienne prévoit également de nouveaux rachats et des créations de co-entreprises.

8% en 1999

Son chiffre d'affaires a baissé de 400 millions à 1,3 milliard de francs, en raison notamment de la cession d'activités. Mais 1999 s'annonce sous de meilleurs auspices.

«Hero n'a jamais été en aussi bonne forme», a commenté hier le patron du groupe Peter Lutz. «Il n'y a plus rien à assainir ou à restructurer: nous pouvons dorénavant aller de l'avant», a-t-il ajouté devant la presse réunie à Lenzbourg (AG).

Après s'être séparé l'an dernier des fabricants de jus de fruit Klindworth, Rea et Lindavia, Hero vend cette an-

Sur la base d'un chiffre d'affaires annuel de 1,2 milliard de francs, Peter Lutz a tablé sur une croissance organique (par le biais d'acquisitions) d'environ 8% en 1999. Du point de vue financier, la baisse des charges d'intérêt et la suppression des coûts de restructuration promettent un meilleur exercice 1999.

Hero a subi l'an dernier une chute de 28,7%, à 72 millions de francs, de son bénéfice avant impôts. «La rentabilité a baissé en raison de résultats plus mauvais que prévu en Suisse», a expliqué le patron du groupe. /ats

Telecom Italia L'assureur Generali favorable à l'OPA

L'assureur italien Generali, membre du noyau dur des actionnaires de Telecom Italia, acceptera l'OPA d'Olivetti sur Telecom si elle promet d'être avantageuse, a déclaré hier Alfonso Desiata, membre du conseil d'administration de Generali.

L'assureur entend d'abord

examiner les modalités de l'offre. «Nous devons examiner le projet industriel pour décider si nous l'acceptons», a déclaré Alfonso Desiata, qui préside par ailleurs Alleanza, filiale de Generali. Generali est le premier membre du noyau dur de Telecom avec 1,11%. /ap

Commerce extérieur Janvier décevant, sauf pour l'horlogerie

Le commerce extérieur de la Suisse a pris un départ décevant en 1999. Les importations ont fortement reculé en janvier, notamment en provenance des Etats-Unis et d'Europe. La tendance à la baisse des exportations s'est vérifiée. L'horlogerie s'affiche par contre en hausse.

Après une croissance «florissante» en 1998, les importations ont fléchi en janvier dernier, a relevé l'Administra-

tion fédérale des douanes. En valeur, la baisse s'est chiffrée à 7,6%, à 7,571 milliards de francs.

En volume, le recul a atteint 3,2%. Le dernier tassement des ventes de produits étrangers en Suisse avait été enregistré en août 96.

Le phénomène s'explique en premier lieu par le fléchissement de livraisons de l'Union européenne (UE) et des Etats-Unis.

Côté exportations, la diminution observée sur les trois

derniers mois de 98 s'est confirmée. En janvier, elles ont reculé de 1,0% en valeur, à 7,935 milliards.

Les ventes de spécialités chimiques, de métaux et de textiles ont le plus souffert. En revanche, celles de biens de consommation et d'équipement se sont renforcées. La croissance a reposé sur les sorties de médicaments et de montres. En effet, l'industrie des instruments de précision, des machines et l'horlogerie ont pu augmenter leurs

chiffres d'affaires. Dans l'ensemble, les exportations vers les pays industriels ont affiché un niveau comparable à l'an passé.

Dans l'UE, elles ont stagné (+0,2%), malgré l'augmentation des livraisons vers la France (+19,6%) et l'Autriche (+12,4%). Autre fait marquant: les commandes de l'Asie du Sud-Est ont à nouveau enregistré une hausse. Toutefois, cette dernière est due exclusivement à la progression des ventes à Taïwan et Singapour. /ats

Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET: www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

BOURSE

INDICES	bas 99	haut 99	dernier	1/03
Zürich, SMI	6804.2	7703.2	7063.8	6995.
Zürich, SPI	4315.66	4798.75	4470.42	4434.8
New-York, DJI	9063.26	9647.96	9306.58	9324.78
Londres, FTSE	5697.7	6319.8	6175.1	6060.9
Paris, CAC 40	3845.77	4354.29	4092.94	4032.05
Tokio, Nikkei 225	13122.6	14641.4	14367.5	14221.8
DJ Euro Stock 50	3264.23	3701.18	3484.24	3441.74

Bourse suisse (cours en CHF)

	bas 99	haut 99	précédent	1/03
ABB p	1470.	1845.	1770.	1740.
Adecco	575.	760.	760.	738.
Alusuisse Holding n	1462.	1683.	1611.	1594.
Ares-Serono B p	2180.	2515.	2390.	2455.
Bälsoise Holding n	1200.	1479.	1255.	1225.
Banque Nationale Suisse n	900.	950.	890.	900.
BB Biotech	470.	530.	514.	517.
BB Vision	239.	287.5	271.	270.
Ciba Spéc. Chimiques n	99.5	130.5	108.	104.
Cicorel Holding n	235.	293.	250.	255.
Cia fin. Richemont	1956.	2530.	2190.	2230.
Clariant n	639.	751.	689.	676.
Credit Suisse Group n	206.	247.25	225.	225.
Crossair n	805.	940.	840.	840.
Ems-Chemie Holding	7305.	8570.	7400.	7150.
EMSC Holding p	793.	920.	870.	830.
Feldschlössen-Hürli n	530.	609.	569.	560.
Fischer (Georg) n	427.	505.	475.	462.
Fotolabo	360.	468.5	468.5	468.5
Helvetia-Patria Holding n	1115.	1340.	1145.	1140.
Hero p	740.	930.	754.	770.
Hollerbank Fin. p	1375.	1785.	1508.	1493.
Julius Baer Holding p	4375.	5130.	4401.	4360.
Logitech International n	152.	205.	198.	193.
Nestlé n	2498.	3119.	2735.	2708.
Novartis n	2440.	2918.	2542.	2515.
Novartis p	2410.	2900.	2540.	2516.
Oerlikon-Buehrle Hold. n	154.	186.	172.75	170.
Pargesa Holding p	1990.	2350.	2020.	2000.
Phonak Holding n	1700.	1793.	1777.	1760.
Pirelli Soc. intl n	290.	400.	345.	335.
PubliGroup n	390.	672.	670.	655.
Réassurance n	3196.	3848.	3245.	3230.
Rentenanstalt p	885.	1090.	905.	861.
Rieter Holding n	776.	890.	848.	840.
Roche Holding bj	16750.	18565.	18350.	18200.
Roche Holding p	24225.	25895.	25895.	25995.
Saigrup n	294.	352.	312.	312.
Sulzer Medica n	229.	274.5	240.	236.5
Sulzer n	702.	908.	855.	851.
Surveillance	1073.	1360.	1090.	1065.
Swatch group n	180.	211.75	199.25	198.
Swatch group p	726.	924.	820.	940.
Swiss Steel SA n	15.	17.3	16.	16.
Swisscom n	510.	649.	573.	570.
UBS n	399.	473.5	451.	446.
UMS p	117.	138.	117.	119.
Von Roll Holding p	27.6	37.2	30.2	32.
Vontobel Holding p	2180.	2550.	2350.	2320.
Zurich Allied n	945.	1133.	962.	953.

Bourses européennes (cours en EUR)

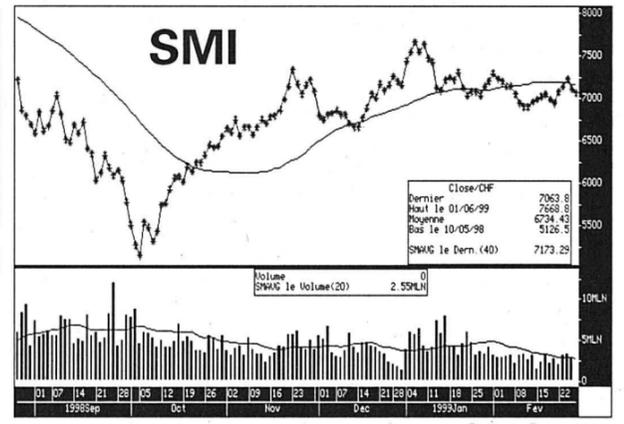
	bas 99	haut 99	précédent	1/03
Accor (F)	172.	229.	212.	209.3
ABN Amro (NL)	15.95	20.2	18.55	18.05
Aegon (NL)	84.25	111.65	95.1	93.75
Ahold (NL)	31.65	36.2	35.	34.7
Air Liquide (F)	128.5	160.	135.8	132.8
AKZO-Nobel (NL)	30.	39.15	34.55	33.4
Alcatel (F)	91.5	126.3	98.	96.35
Allianz (D)	267.	354.5	276.1	268.5
Allied Irish Banks (IRL)	15.	18.8	16.2	16.
AXA (F)	112.5	136.5	118.8	114.8
Banco Bilbao Vizcaya (E)	11.42	15.07	13.49	13.24
Bayer (D)	29.8	38.85	32.25	31.3
British Telecom (GB) £	8.38	11.71	10.7795	10.6641
Carrefour (F)	554.	689.	649.	638.5
Cie de Saint-Gobain (F)	103.1	145.9	141.6	144.
DaimlerChrysler (D)	81.3	94.	85.15	83.45
Deutsche Bank (D)	45.6	58.05	47.55	46.1
Deutsche Lufthansa (D)	17.6	21.2	20.05	20.
Deutsche Telekom (D)	27.6	42.8	41.8	42.3
Electrabel (B)	348.	420.	380.	370.
Elf Aquitaine (F)	89.	109.4	95.	95.6
Elsevier (NL)	11.6	15.45	14.8	14.55
Endesa (E)	21.5	25.57	24.14	23.98
Fortis (B)	31.55	36.75	33.	32.8
France Telecom (F)	67.	87.4	85.25	83.2
Glaxo Wellcome (GB) £	19.14	24.45	20.	19.1825
Gruppe Danone (F)	205.8	254.8	226.9	224.9
ING Groep (NL)	46.65	59.3	51.	49.65
KLM (NL)	21.85	27.85	25.4	25.6
KPN (NL)	39.5	54.45	47.8	46.5
L'Oréal (F)	560.	712.	560.	547.
LVMH (F)	169.7	227.5	194.	195.3
Mannesmann (D)	98.	132.8	122.3	121.5
Metro (D)	60.2	78.3	64.4	62.6
Nokia (FI)	104.	133.5	125.	122.8
Paribas (F)	71.2	97.	78.5	79.4
Petrofina (B)	381.	437.	421.2	419.8
Philips Electronics (NL)	56.55	69.75	63.5	62.8
Repsol (E)	43.	52.	47.9	47.14
Rhône-Poulenc (F)	39.21	48.3	41.75	42.
Royal Dutch Petroleum (NL)	34.9	42.35	40.	39.4
RWE (D)	36.8	52.	39.7	39.6
Schneider (F)	44.4	57.9	53.5	51.7
Siemens (D)	54.	65.45	57.5	55.3
Société Générale (F)	130.5	172.7	133.7	135.4
Telefonica (E)	34.85	46.4	41.6	41.44
Total (F)	85.95	98.35	95.	95.15
Unilever (NL)	60.75	75.5	65.7	65.75
Veoba (D)	44.7	55.45	48.6	46.7
Vivendi (F)	224.	266.2	237.5	237.2

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas 99	haut 99	précédent	1/03
Allied Inc.	37.8125	44.8125	41.375	41.9375
Aluminium Co of America	37.5	45.	40.5	41.375
American Express Co.	95.	113.188	108.5	111.5
American Tel & Tel Co.	76.875	96.125	82.125	81.125
Boeing Co.	32.5625	37.6875	35.5625	35.5
Caterpillar Inc.	42.	52.9375	45.5625	49.125
Chevron Corp.	73.125	84.5	76.875	76.0625
Citigroup Inc.	49.8125	60.1875	58.75	61.25
Coca Cola Co.	59.5625	70.375	63.9375	63.5625
Compaq Corp.	35.	51.25	35.25	33.25
Dell Computer Corp.	73.4375	110.	80.125	80.5625
Du Pont de Nemours	50.6875	59.9375	51.3125	52.4375
Exxon Corp.	66.375	75.8125	66.5625	65.1875
Ford Motor Co.	56.5	66.5	59.3125	58.375
General Electric Co.	94.125	105.	100.3125	100.9375
General Motors Corp.	69.1875	93.875	82.5625	83.125
Goodyear Co.	45.4375	54.875	46.25	48.25
Hewlett-Packard Co.	66.125	83.875	66.4375	65.625
IBM Corp.	161.75	199.25	170.	168.625
International Paper Co.	39.5	46.9375	42.	40.9375
Johnson & Johnson	77.	88.125	85.375	85.4375
JP Morgan Co.	97.25	116.125	111.438	111.625
Mc Donald's Corp.	71.875	86.75	85.	86.5625
Merck & Co. Inc.	67.5	82.	81.75	79.75
MMM Co.	69.5	79.75	74.0625	73.5625
Pepsico Inc.	37.0625	42.5625	37.625	37.8125
Pfizer Inc.	109.563	134.875	131.938	133.125
Philip Morris Co. Inc.	38.125	55.5625	39.125	39.
Procter & Gamble Co.	82.	93.	89.5	88.5
Sears, Roebuck & Co.	39.0625	45.5625	40.625	41.125
Silicon Graphics Inc.	13.125	20.875	15.9375	15.5625
Walt Disney Co.	29.3125	38.6875	35.1875	34.9375
Union Carbide Corp.	37.125	47.75	44.	41.6875
United Technologies Corp.	106.875	127.	123.875	124.625
Wal-Mart Stores	77.375	89.5	86.375	85.875

Bourses japonaises (cours en JPY)

	bas 99	haut 99	précédent	1/03
Bank of Tokyo-Mitsubishi	1075.	1444.	1444.	1430.
Bridgestone Corp.	2170.	2680.	2655.	2655.
Canon Inc.	2170.	2675.	2540.	2540.
Fujitsu Ltd	1407.	1535.	1480.	1480.
Honda Motor Co Ltd	3430.	4630.	4570.	4570.
Nikon Corp.	1019.	1682.	1660.	1660.
Pioneer Electronic Corp.	1725.	2270.	2115.	2115.
Sony Corp.	7290.	9220.	8980.	8980.
Sumitomo Bank Ltd	1084.	1470.	1431.	1431.
Suzuki Motor Corp.	1182.	1409.	1310.	1310.
Toyota Motor Corp.	2650.	3150.	3100.	3100.
Yamaha Corp.	1055.	1320.	1097.	1097.



Ballon Piccard s'envole à la poursuite d'Andy Elson

Deux équipages sont désormais en lice pour tenter de réaliser le premier tour du monde en ballon sans escale. Le Vaudois Bertrand Piccard et son coéquipier britannique Brian Jones ont décollé hier matin de Château-d'Oex (VD). Leurs concurrents Andy Elson et Colin Prescott ont douze jours d'avance sur eux.

Le ballon de Bertrand Piccard a approximativement suivi hier la trajectoire que lui avaient dessinée les météorologues Luc Trullemans et Pierre Eckert. Après une petite boucle imprévue au-dessus de

Château-d'Oex, l'engin a rapidement atteint une hauteur de 6800 mètres. Il a filé vers le sud et a survolé Turin en début d'après-midi.

Dernière fenêtre possible

Plusieurs milliers de spectateurs s'étaient déplacés hier matin pour assister au décollage qui a eu lieu un peu plus tard que prévu, à 9 h 05. Les techniciens ont procédé au dernier réglage des brûleurs de propane avant que Bertrand Piccard, dont c'était le 41e anniversaire, ne prenne congé de sa femme et de ses trois filles et ne s'engouffre dans la cabine avec son coéquipier.

Pour Bertrand Piccard,

c'était la dernière fenêtre météorologique possible. Étroite, celle-ci ne laissait aux deux aérostiers pas plus d'un jour pour s'envoler de Château-d'Oex. La météo s'est dégaugée avec le lever du soleil et c'est sous un ciel radieux que les deux aérostiers ont pris leur envol.

Selon les météorologues, le ballon devrait survoler la Méditerranée puis se diriger vers le Maroc. D'ici quatre à cinq jours, il devrait se trouver sur la Mauritanie. Poussé par le jet-stream subtropical, il prendra alors sa direction définitive vers l'est, en direction du Sultanat d'Oman.

Le ballon devrait ainsi

suivre l'itinéraire du ballon d'Andy Elson et Colin Prescott. Les deux coéquipiers britanniques, à bord du «Cable & Wireless» survolent toujours le golfe du Bengale.

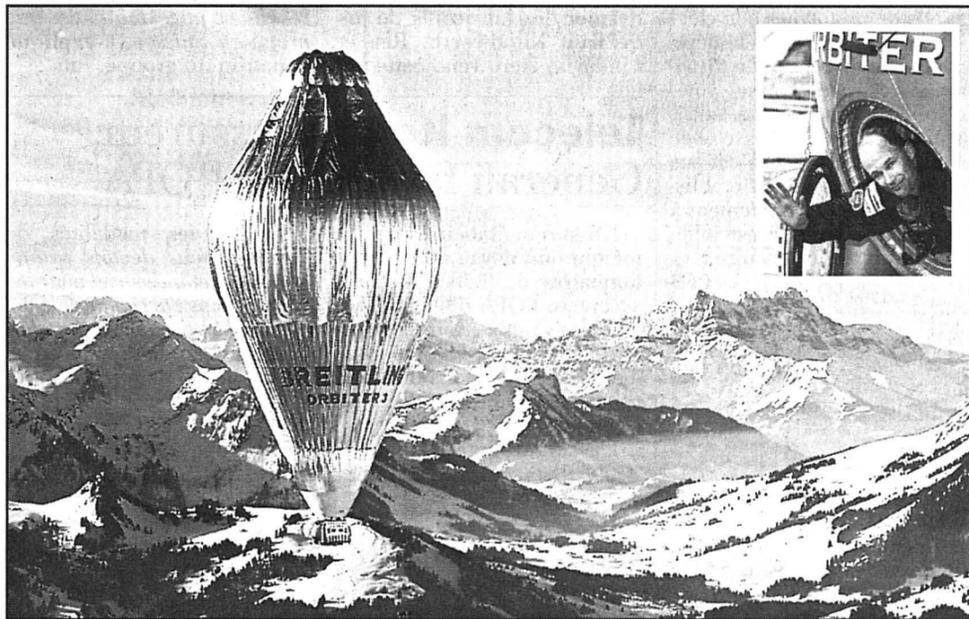
Les concurrents ont des problèmes de chauffage qui les empêchent de voler à très haute altitude. Contrairement à Bertrand Piccard, ils n'ont pas reçu l'autorisation de survoler une partie du territoire chinois.

Poids de neuf tonnes

D'un poids de neuf tonnes, le «Breitling Orbiter 3» a une hauteur totale de 55 mètres. La capsule, en kevlar, a une longueur de plus de cinq mètres et une hauteur de 2,5 mètres. Trente-deux réservoirs de titane ont été placés à l'extérieur de la cabine, soit quatre de plus que prévu. Une batterie de panneaux solaires destinés à l'alimentation en électricité pendent à l'extérieur de l'engin.

Le propane, bien que plus lourd, a été cette fois préféré au kérosène qui avait été utilisé lors des deux précédentes tentatives. Pendant la nuit, la baisse de température provoque la contraction de l'hélium, puis la perte progressive d'altitude. La mise en marche des brûleurs permet alors de «réchauffer» l'hélium et de stabiliser l'altitude du ballon.

La cabine pressurisée a été construite en Angleterre dans les ateliers de Don Cameron. Elle comprend un équipement de sécurité complet avec parachutes, canot gonflable, gilets de sauvetage et combinaisons de survie. /ats-ap



L'«Orbiter 3» survolait l'Italie, hier soir, à une altitude de 6800 mètres. En médaillon, Bertrand Piccard salue les 2000 personnes présentes à son décollage. photo Keystone

Justice Meurtrier d'un enseignant saint-gallois arrêté au Kosovo

Près de deux mois après le meurtre de l'enseignant saint-gallois Paul Spirig, le suspect numéro un, un Kosovar de 41 ans, a été arrêté au Kosovo. Ded Gecaj, père d'une élève de l'enseignant assassiné, est aussi soupçonné d'avoir abusé sexuellement de sa fille de 15 ans. On ignore pour l'instant s'il pourra être extradé.

Le Kosovar est également soupçonné d'avoir abusé sexuellement, à plusieurs reprises et depuis des années, de sa fille actuellement âgée de 15 ans. C'est pourquoi, il est recherché pour meurtre et actes d'ordre sexuel avec des



Ded Gecaj voulait obtenir de nouveaux papiers d'identité lorsqu'il a été arrêté par la police serbe. photo key-a

Le meurtrier présumé a été arrêté vendredi dernier par la police serbe à Djakovica (Kosovo), alors qu'il se présentait aux autorités locales pour se procurer des papiers d'identité, a annoncé hier la police cantonale saint-galloise. Gecaj, qui avait pris la fuite immédiatement après le meurtre de l'enseignant le 11 janvier dernier, a été placé en détention. Un mandat d'arrêt international avait été lancé contre lui.

enfants. Les mesures prises par les autorités de tutelle à l'égard de sa fille, auxquelles il s'opposait, sont sans doute à l'origine du drame survenu dans l'école saint-galloise.

Extradition pas certaine

L'arme utilisée pour abattre l'enseignant de 36 ans Paul Spirig, un pistolet de calibre 45, avait été retrouvée le jour-même. La voiture à bord de laquelle le meurtrier avait pris la fuite avait été découverte 24 heures après les faits dans un parking sous-terrain en ville de Saint-Gall. Les autorités avaient promis une récompense de 20.000 francs pour toute information permettant de mettre la main sur lui.

La juge d'instruction saint-galloise en charge du dossier, Brigitta Vogel, a expliqué hier qu'elle souhaitait obtenir l'extradition de Gecaj. Mais elle ne sait pas si une telle démarche est possible. La ques-

tion est actuellement en train d'être examinée par la voie diplomatique. Le seul traité d'extradition entre les deux pays avait été signé du temps de l'ancienne Yougoslavie.

Jeune fille malade

Ce meurtre avait créé un climat délétère à Saint-Gall et ravivé le débat sur l'intégration des étrangers. Les menaces anonymes s'étaient multipliées, visant des particuliers, des institutions ainsi que des centres pour requérants d'asile et des clubs d'étrangers.

La police avait décidé de prendre des mesures de sécurité à l'endroit des personnes et institutions menacées, notamment les centres pour requérants d'asile. Quant à l'adolescente de 15 ans, elle avait été placée dans un lieu sûr tenu secret. Conséquence du drame et des pressions exercées par sa famille, son état de santé s'était détérioré. /ap

Valais Sursis pour le tireur de gypaète

Le chasseur qui avait abattu un gypaète barbu le 4 novembre 1997 sur les hauts de Crans (VS) a écopé d'une peine de 10 jours d'emprisonnement avec sursis. Son permis de chasse lui sera retiré pour une année.

L'homme a été reconnu coupable de violation de la loi fédérale sur la chasse, a indiqué hier le juge. Son co-accusé, un garde-chasse auxiliaire qui avait omis d'annoncer le tir aux autorités, a été condamné à trois jours d'emprisonnement avec sursis.

Le juge du tribunal de Sierre n'a pas suivi le réquisitoire du procureur lors du procès du 17 février. Il avait requis contre le tireur 60 jours d'emprisonnement, une amende de 1000 francs et trois ans de retrait de permis.

Le tireur a déjà versé 20.000 francs d'indemnisation à l'Etat du Valais, qui a renoncé à se porter partie civile. La qualité de partie civile n'a pas été reconnue à la Fondation pour la protection du gypaète qui réclamait 170.000 francs. /ats

Japon Les ados craquent pour la machine à danser

Après avoir joué les vedettes de la chanson grâce au karaoké, les jeunes Japonais se sont entichés d'une nouvelle machine récréative. Face à un partenaire virtuel, ils dansent à perdre haleine, les pieds sur une plate-forme électronique.

Après avoir sorti 200 yens (2,4 francs) et choisi sa musique, la machine s'allume. Suivant le rythme, disco ou techno, des flashes signalent où poser les pieds sur la plate-forme. En face, un talentueux danseur virtuel s'anime. Il faut aller vite. L'écran lance un

signal désapprouvateur lorsque le pied ne suit pas le rythme ou, par gaucherie, se pose du mauvais côté. Un débutant ne tient qu'une minute et demie en moyenne avant d'être éliminé.

«Dance, Dance Revolution» est sortie en novembre. Depuis, «plus de 2000 machines ont été posées au Japon et notre production n'arrive pas à suivre la demande», se félicite un porte-parole du groupe Konami, qui souhaite maintenant exporter son produit. /afp

Neige Le risque d'avalanche demeure

Bien que la situation ait continué à s'améliorer hier dans les Alpes suisses, le risque d'avalanches n'est pas écarté et devrait à nouveau s'accroître ces prochains jours. Dans le Val d'Hérens, la police valaisanne recherchait hier deux touristes allemands annoncés disparus.

Selon l'Institut fédéral de recherche sur la neige et les avalanches de Davos, les températures élevées ainsi que de nouvelles chutes de neige attendues aujourd'hui vont accroître le danger d'avalanches de neige mouillée au nord des Alpes.

Hier, de nouvelles routes ont toutefois pu être rouvertes au trafic. Ainsi, les stations de Grindelwald et de Lauterbrunnen, dans l'Oberland bernois, étaient à nouveau accessibles par la route. De même, l'autoroute A8 sur la rive gauche du lac de Brienz a été rouverte. En Valais, 20 petites routes secondaires étaient encore fermées et la vallée de Conches restait coupée à partir de Glurigen.

Par ailleurs, deux touristes allemands domiciliés à Dueseldorf ont été annoncés dis-

parus par leur famille hier matin à la police valaisanne. Devant se rendre dans le Val d'Hérens pour y passer quelques jours de vacances, les deux Allemands ont été aperçus pour la dernière fois le 21 février vers 15 h 30 à une station service de Fribourg-en-Brigau.

C'est le soir même que plusieurs avalanches se sont abattues à Evolène, faisant dix victimes. Les vastes recherches entreprises par la police cantonale valaisanne sont restées vaines jusqu'à maintenant. De même, la dixième victime d'Evolène, une fillette de 12 ans, n'avait toujours pas été retrouvée hier soir.

Trois morts dimanche

Un accident d'hélicoptère a par ailleurs coûté la vie à trois personnes dimanche en Haut-Valais. Un appareil d'Air Glacier effectuant un vol de reconnaissance s'est écrasé entre Stalden et Sankt-Niklaus après avoir touché un câble servant au transport de matériel. Trois personnes ont été tuées: le pilote, 31 ans, et deux employés du Service cantonal des routes et des cours d'eau, âgés de 56 ans et 37 ans. /ap

BRÈVES

Guide Michelin Trois étoiles pour deux Vaudois

Deux restaurants vaudois figurent parmi les établissements couronnés par trois étoiles dans l'édition 99 du Guide Michelin 1999. Le célèbre ouvrage, publié hier à Paris, récompense de trois étoiles 38 établissements européens dont 21 en France.

Les deux seuls établissements suisses retenus sont le restaurant de l'Hôtel de Ville à Crissier, anciennement tenu par Frédy Girardet, et le Pont de Brent à Vevey. /afp

Pédophile Peine à revoir

La Cour suprême du canton de Zurich devra réexaminer la peine de quatorze ans de réclusion infligée à un pédophile. Le Tribunal fédéral (TF) juge notamment que ses considérations relatives à la mesure de la peine infligée au condamné doivent être mieux étayés. Le jugement, rendu en 1997, frappe un père de famille qui avait abusé de sa fille pendant une dizaine d'années.

La victime, née en 1973, avait été l'objet de violences,

d'actes dégradants et sadiques commis dans la maison familiale. Elle était notamment restée enchaînée jour et nuit dans la cave. /ats

Grippe L'épidémie s'étend

L'épidémie de grippe s'est encore étendue en Suisse. De 8% à 10% des consultations médicales au cours de la semaine allant jusqu'au 19 février concernaient la grippe, selon les dernières statistiques du Centre national de la grippe, à Genève, et de l'Office fédéral de la santé publique. On peut parler d'épidémie lorsque la barre de 1,5% est franchie. /ap

Cinémathèque Malick à l'affiche

La Cinémathèque suisse à Lausanne projette jusqu'au 13 mars les deux premiers films de Terrence Malick, lauréat de l'Ours d'or à Berlin pour «La ligne rouge». «La balade sauvage» (1973), avec Martin Sheen et Sissy Spacek, et «Les moissons du ciel» (1978), avec Richard Gere, ont fait entrer le réalisateur américain dans l'histoire du cinéma. /ats

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA.
Editeur: Fabien Wolfrath.

Directeur des rédactions (resp.): Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Pierre-François Besson, Christian Georges, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:

Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Florence Véya.
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Christiane Meroni, Richard Gafner.
Le Locle: Blaise Nussbaum, Claire-Lise Droz.

Littoral: Stéphane Devaux (resp.), Patrick Di Lenardo, Ivan Radja, Frédéric Mairy, Marianne de Reynier, Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde / Société: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen, Patrick Turuvani.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Abonnements / Diffusion
rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/723 53 90

Régie des annonces: Publicitas SA
Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/729 42 42
Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Olympisme Médaille d'or du pique-assiette

Phil Coles, membre australien du CIO, a fait l'objet de nouvelles accusations de corruption dans le cadre de la campagne de Salt Lake City pour l'obtention des Jeux d'hiver 2002. «The Sydney Morning Herald» et «The Australian» ont publié des extraits du rapport d'enquête adressé au CIO par le Comité organisateur des Jeux de Salt Lake City (SLOC), qui explique notamment comment le SLOC a dépensé plus de 14.000 dollars pour un séjour de Phil Coles en février 1993, puis 9000 dollars pour deux autres visites du membre australien du CIO en janvier et février 1995.

Les deux quotidiens révèlent le contenu de lettres au ton très obséquieux adressées à Phil Coles par Tom Welch, l'ancien président du SLOC. «Je suis ravi que vous et votre famille envisagiez de visiter Salt Lake City en janvier (réd.: 1995), peut-on lire dans l'une d'elles. A votre convenance, j'apprécierai de recevoir votre projet de voyage. De la neige fraîche sera commandée pour vous et tout sera organisé pour que votre séjour soit le plus agréable possible. Faites-moi aussi savoir si vous préférez que nous achetions vos billets d'avions ou que nous vous les remboursions plus tard.» Le «Sydney Morning Herald» révèle également que ce rapport parle d'un autre séjour de Phil Coles - que le quotidien qualifie à la Une de «médaille d'or de pique-assiette» - dans une luxueuse station de ski aux Etats-Unis pendant les fêtes de Noël 1995, qui aurait coûté plus de 9000 dollars au SLOC.

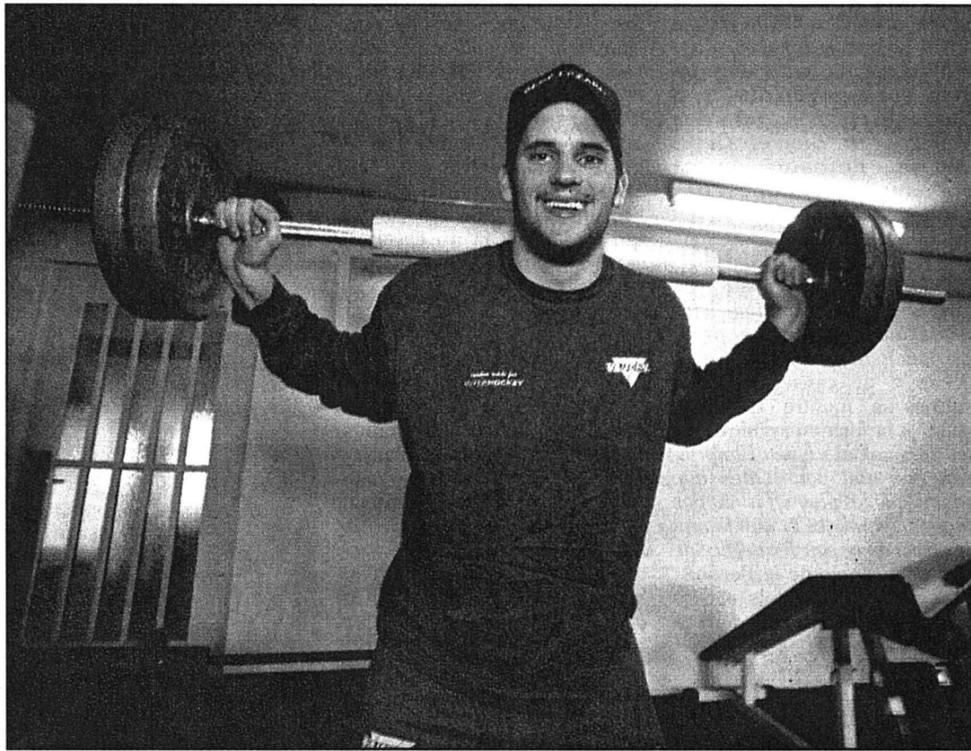
Par ailleurs, le maire de Québec a minimisé des révélations du quotidien «Le Soleil» affirmant que le comité de candidature de sa ville aux Jeux d'hiver de 2002 avait satisfait «plusieurs caprices de membres du CIO». Jean-Paul L'Allier a admis qu'il y avait «peut-être eu des gestes discutables», mais que «l'intégrité de la candidature» de Québec n'était pas remise en cause. Le journal cite le cas du Congolais Jean-Claude Ganga, menacé d'exclusion du CIO, qui a obtenu un visa prolongé d'un an pour le Canada, un statut de résidente permanente pour sa fille et des facilités d'adoption pour une nièce vivant à Montréal. /si

Hockey sur glace Le boom épatant de Loïc Burkhalter

Son talent était reconnu partout à la ronde et, dès lors, son accession au grade de leader n'a pas constitué une immense surprise. En plein boom, Loïc Burkhalter accomplit une saison remarquable, qui lui ouvre des perspectives nouvelles. S'il a d'ores et déjà uni sa destinée à celle de Rapperswil, ce pur produit des Mèlèzes entend bien toutefois «aller au bout avec le HCC» avant de se concentrer sur son avenir, plus que prometteur.

Jean-François Berdat

Dans une LNB qui n'est pas peuplée que de joueurs sur le retour voire sur le déclin, Loïc Burkhalter est en train de réussir un sacré «truc». Meilleur «compteur» suisse de la saison régulière - 19 buts et 29 assists en 38 matches, pour un quinzième rang final -, il a confirmé tout le bien que les observateurs pensaient généralement de lui. «Je joue plus cette saison que par le passé et c'est sans doute ce qui explique ce score» sourit-il modestement. Et d'admettre: «Honnêtement, j'espérais bien inscrire quelques buts, mais pas autant. En fait, tout aura été question de temps de glace et de la confiance qui en découle. On ne pourra jamais dire ce qu'aurait été ma saison en LNA si nous nous étions



Loïc Burkhalter assure que son nouveau statut n'est pas trop lourd à porter.

photo Galley

maintenus. Pourtant, je pense que la relégation ne m'aura pas apporté que du négatif.»

Le «bébé» de Fuhrer

Du haut de ses 19 ans, Loïc Burkhalter aura donc parfaitement répondu à l'attente placée en lui. «Il est certain que le plaisir n'est pas comparable

avec ce qu'il était la saison passée. Je suis désormais aligné dans toutes les situations et je pense être devenu l'un des leaders de l'équipe» constate-t-il, un brin gêné. Un statut auquel il s'est parfaitement adapté et qu'il doit en grande partie à Riccardo Fuhrer qui l'a en quelque sorte «façonné» au fil des ans. «C'est vrai que c'est un peu mon «bébé», se félicite le Bernois. S'il en est là aujourd'hui, c'est vraisemblablement parce que je n'ai pas toujours été tendre avec lui, que je lui ai souvent serré les boudes. Le résultat est là, qui confirme une fois encore que le travail est à la base de tout.»

Le druide des Mèlèzes tire une certaine fierté de son «produit». «Comme à d'autres (réd.: il n'est sans doute pas nécessaire de les nommer ici), je lui ai fait vivre des moments difficiles. Beaucoup de mes joueurs m'ont détesté, me détestent peut-être encore, mais j'estime qu'ils étaient à la bonne école. Dans la vie, on se souvient souvent de quel-
qu'un que l'on a haï, et ce

n'est que plus tard que l'on se rend compte qu'il nous avait fait emprunter le bon chemin.»

Aller au bout

Convaincu plus que quiconque du talent de Loïc Burkhalter, Riccardo Fuhrer lance toutefois une mise en garde. «Il a tendance à vouloir opter pour la voie la plus facile. De toute évidence, il ne sait pas ce qui l'attend en Suisse allemande. Il devra crocher lors de

chaque entraînement et c'est dans sa tête que la décision se fera. Car il ne sera pas évident de gagner la confiance de son entraîneur.»

Un challenge qui n'effraie pas outre mesure un garçon sûr de lui et de ses possibilités. «La perspective de jouer à Rapperswil constitue une fantastique motivation. Je brûle d'envie de voir autre chose, de me trouver plongé dans une ambiance nouvelle. Franchement, je ne pense pas que cela me fera du tort de partir» estime-t-il. Et d'assurer que son nouveau statut et les facilités - financières notamment - qui en découleront n'auront aucune influence sur son comportement, ne lui feront pas tourner la tête.

Pour l'heure, «Louis» comme on le surnomme aux Mèlèzes, entend mener à bien l'aventure chaud-fonnière. «Je suis ici jusqu'au terme de la saison, et je me donne à fond, rappelle-t-il. D'ailleurs, je travaille tout autant depuis que j'ai signé à Rapperswil. Sans compter qu'une promotion n'a jamais fait tache sur une carte de visite. Oui, je veux aller au bout avec le HCC et on verra bien ce qui se passera ensuite.» Et d'admettre que «les choses seraient un peu différentes si les routes du HCC et de «Rappi» avaient dû se croiser. Mais là, ça n'aura rien à voir...»

Pour un peu, on en oublierait presque que les gens des Mèlèzes devront d'abord écarteler Olten avant d'aller plus loin... JFB

«Carrément méchants»

Le HCC au repos forcé le week-end passé, c'est en toute logique que Loïc Burkhalter - tout comme Bontadelli, Lakhmatov et Leuenberger - a été aligné avec les juniors élites, engagés dans les play-off face à Neuchâtel YS. «C'était sans doute un plus pour l'équipe qui se serait tout de même qualifiée sans nous» souligne-t-il. On précisera que tout au long de la saison, la relève chaud-fonnière a bénéficié à cinq reprises en tout et pour tout de ces renforts venus de LNB.

«Louis» ne gardera sans doute pas un souvenir impérisable de ces deux matches au cours desquels il n'a pas été ménagé. «Ils ont cherché à nous détruire», déplore-t-il. Certains gestes étaient carrément méchants. Sans parler des insultes qui provenaient des tribunes et qui attestent d'une jalousie mal placée.»

S'il est finalement sorti indemne - par chance? - de ces aventures, Loïc Burkhalter se réjouit tout plein de retrouver dès ce soir un monde plus humain.

JFB

Toutes les facilités

Alors qu'il a soufflé 19 bougies le 11 février dernier, Loïc Burkhalter se trouve déjà sous les drapeaux. «J'ai préféré accomplir mon école de recrue tout de suite, précise-t-il. Quoi qu'il en soit, il faut la faire un jour. Alors, je me suis dit qu'il valait mieux l'avancer d'une année.» On peut penser que dans la perspective de sa carrière, le bougre n'a pas forcément réalisé une mauvaise opéra-

tion. Cela étant, la recrue Burkhalter n'a pas à se plaindre du traitement qui lui est réservé dans les casernes de Colombier. «Jusqu'ici, j'ai eu droit à toutes les facilités que j'ai sollicitées, se réjouit-il. Ainsi, je me suis entraîné normalement.»

C'est à souligner, car tous les sportifs n'ont pas toujours bénéficié d'un tel traitement. JFB

Magazine

Couple Pour trouver l'amour, il faut s'accepter soi-même



Réussir son couple aujourd'hui? Une sacrée gageure! Dans l'autonomie nouvellement acquise par la perte des anciens modèles amoureux, les demandes à l'autre se transforment. Et bien souvent le font fuir... Rencontre avec la sexologue et pédagogue québécoise Claire Reid.

photo Marchon

Livre Insérer les actes techniques dans la société

Consommation Les légumes et les nitrates

CD Le double album «live» de Lara Fabian vient de sortir

p 30

Cinéma Le lynx sur grand écran



Dans le cadre de la 10e saison de Ciné-nature, au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, sera diffusé demain mercredi le film «Au domaine du lynx» (52 min.), en présence de son auteur, Michel Strobino. Le Dr Jean-Marc Weber, de Neuchâtel, présentera par ailleurs un bilan sur la réintroduction du féliné. Séances à 14h30, 16h et 20h30. / ctz-photo a

Hockey sur glace La passe de deux pour Neuchâtel YS?

NEUCHÂTEL YS - FLEURIER 2-1 a.p. (1-0 0-1 0-0 1-0)

Neuchâtel YS n'est plus qu'à deux victoires de la première ligue. Vainqueur après prolongation samedi au Littoral, les «orange et noir» confirmeront-ils leur succès ce soir à Fleurier, dans l'acte deux de cette finale de deuxième ligue?

Fabrice Zwahlen

Favori, Neuchâtel YS a confirmé son statut, samedi lors de la première rencontre de sa finale des play-off de deuxième ligue, face à Fleurier. Malgré une résistance héroïque des Vallonniers, les joueurs du Bas ont fini par s'imposer en prolongation, grâce à un but heureux signé Florent Moser. «Nous avons compté beaucoup plus de lances que Fleurier (réd.: environ 50% de plus), notre victoire est donc méritée même si la manière a quelque peu laissé à

désirer» analysait au terme des débats, Marc Gaudreault, l'entraîneur des «orange et noir». «*Domage que nous nous soyons inclinés sur un tel goal* (réd.: un vrai «rottoillon»)» constatait, amer, son collègue fleurisien Michel Lussier.

Talentueux gardiens

Net dominateur des dix premières minutes du jeu - huit occasions -, Neuchâtel YS a logiquement ouvert la marque par Achille Rota (5e). Auteur d'un début de match catastrophique face à Prilly, les hockeyeurs locaux ont parfaitement corrigé le tir face à Fleurier. L'une des clés de leur succès.

Par la suite, la rencontre s'est équilibrée, les deux portiers, le sobre Christophe Chasles et le talentueux Stéphane Aeby, faisant régulièrement le malheur de leurs adversaires. «Après l'ouverture du score, nous avons parfaitement su revenir dans le match (réd.: en fore-checkant haut sur la glace). C'est de

bon augure pour le match de ce soir» relevait Michel Lussier. «*Fleurier nous a effectivement posé des problèmes durant 15-20 minutes*» admettait Marc Gaudreault qui a promis d'apporter quelques changements à son équipe pour la rencontre de ce soir à Belle-Roche.

La muraille de Fleurier

Revenus à 1-1 grâce à David Hernandez (40e), les Vallonniers se sont ensuite enhardis, semant le doute dans les esprits des hockeyeurs du Bas de plus en plus fébriles au fil des minutes. A force de voir les «orange et noir» galvauder des caviars, se montrer incapables

de marquer en supériorité numérique, se briser sur la muraille de... Fleurier, Stéphane Aeby ou ajuster les montants (Lutz et Rochette), les spectateurs du Littoral se mirent à croire que la victoire finirait par récompenser les visiteurs, toujours prêts à se lancer à l'abordage du but adverse. Florent Moser en décida finalement autrement à la 68e minute. Pour le plus grand plaisir de la majorité du public venu en nombre assister à cette première manche (850 spectateurs).

Mené 0-1 dans cette finale au meilleur des cinq matches - «*cette fois-ci j'estime que nous avons véritablement*

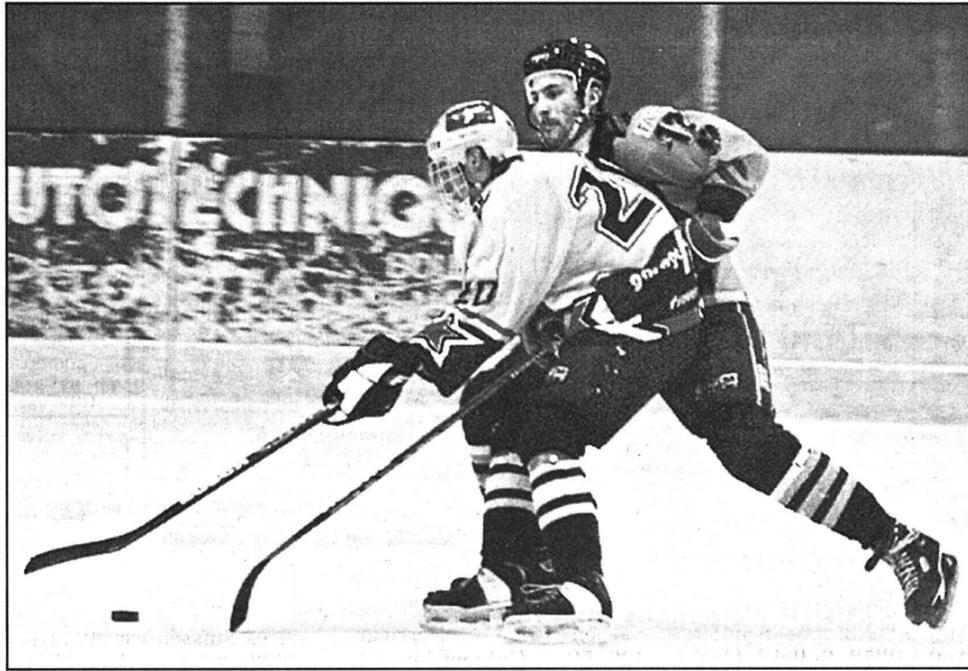
l'avantage de la glace» précisait Marc Gaudreault -, Fleurier devra impérativement l'emporter à domicile sous peine d'épuiser la totalité de ses jokers, dès le deuxième acte. «*La rencontre d'aujourd'hui sera déterminante pour la suite de la série*» ajoutait Michel Lussier, bien conscient qu'une deuxième défaite des Vallonniers pourrait signifier la fin d'une grande partie de leurs illusions d'ascension.

FAZ

Neuchâtel YS mène 1-0 dans la série.

Ce soir

20.00 Fleurier - Neuchâtel YS



A l'image de ce duel entre le Vallonnier Laurent Weaber et le Neuchâtelois Hervé Frigeri, Neuchâtel YS a dû batailler ferme pour venir à bout de Fleurier. photo Marchon

SANS-GRADE

2e/3e ligue, poule 1

Courtételle - Ajoie II	1-8
Alterswil - Courtételle	5-3

Classement

1. Ajoie II	1	1	0	0	8-1	2
2. Alterswil	1	1	0	0	5-3	2
3. Courtételle	2	0	0	2	4-13	0

Poule 2

Courrendlin - St-Imier II	4-7
Guin - Courrendlin	14-3

Classement

1. Guin	1	1	0	0	14-3	2
2. St-Imier II	1	1	0	0	7-4	2
3. Courrendlin	2	0	0	2	7-21	0

Ce soir

20.15 Saint-Imier - Guin

3e/4e ligue, poule 1

Bassecourt - Saint-Imier II	1-4
Sonceboz - Bassecourt	3-4

Classement

1. St-Imier II	1	1	0	0	4-1	2
2. Bassecourt	2	1	0	1	5-7	2
3. Sonceboz	1	0	0	1	3-4	0

Jeudi

20.30 Saint-Imier - Sonceboz

Poule 2

Crémines - Court II	1-8
Reconvilier - Crémines	4-3

Classement

1. Court II	1	1	0	0	8-1	2
2. Reconvilier	1	1	0	0	4-3	2
3. Crémines	2	0	0	2	4-12	0

Poule 3

Star Cdf II - Université II	5-6
Les Brenets - Anet	9-2
Anet - Star Chx-de-Fds II	2-2

Classement

1. Les Brenets	1	1	0	0	9-2	2
2. Université II	1	1	0	0	6-5	2
3. Star Cdf II	2	0	1	1	7-8	1
4. Anet	2	0	1	1	4-11	1

Ce soir

20.00 Université II - Anet

Rallye Makinen disqualifié

Le Britannique Colin McRae, champion du monde 1995 de la spécialité, a remporté, à Nairobi, le Safari-Rallye, offrant à sa nouvelle écurie, Ford, son premier succès dans une épreuve du championnat du monde des rallyes.

Colin McRae avait été disqualifié lors du Rallye Monte-Carlo, épreuve inaugurale de la saison, en raison de la non-conformité d'une pompe à eau équipant sa voiture. A Nairobi, au terme de la troisième épreuve du Mondial, il a terminé avec 14'26" d'avance sur le Français Didier Auriol (Toyota).

«*Cette victoire est plus importante pour moi que la première que j'avais remportée ici, car je l'ai obtenue avec une nouvelle voiture, d'une nouvelle équipe et c'est un moment tout à fait particulier*», a commenté Colin McRae qui avait quitté Subaru pour rejoindre Ford à l'intersaison.

Cette troisième levée du championnat du monde des rallyes a donné lieu à une polémique. Toyota a déposé une protestation, jugeant que Makinen, victime de deux crevaisons, avait bénéficié de l'aide de certains spectateurs. Les commissaires ont finalement disqualifié le Finlandais, deuxième à l'arrivée.

Classements

Nairobi (Kenya). Safari-Rallye (Troisième manche du championnat du monde des rallyes): 1. McRae-Grist (GB), Ford Focus, 8 h 41'39"1. 2. Auriol-Giraudet (Fr), Toyota Corolla, 8 h 56'05"3. 3. Sainz-Moya (Esp), Toyota Corolla, 8 h 59'46"3. 4. Duncan-Williamson (Ken/GB), Toyota Corolla WRC, 9 h 05'35"7. 5. Solberg-Gallagher (No/GB), Ford Focus WRC, 9 h 26'28"2.

Championnat du monde

Pilotes: 1. Makinen (Fin) 20. 2. Auriol (Fr) 13. 3. McRae (GB) et Sainz (Esp) 10. 5. Kankkunen (Fin) 7.
Constructeurs: 1. Toyota 23. 2. Mitsubishi 20. 3. Ford 17. 4. Subaru 10. 5. SEAT 7./si

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Juniors A1, tour de promotion. Groupe 1: Saint-Imier - GE Servette-Jonction 2-5.

Classement: 1. Fleurier-Yverdon 6-11. 2. GE Servette-Jonction 6-7. 3. Vallée de Joux 6-6. 4. Les Ponts-de-Martel 6-4. 5. Saint-Imier 6-2.

Novices A1. Tour final: Ajoie - Sierre 6-2. La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel YS 8-0. Martigny 4-3. GE Servette 4-4.

Classement: 1. Ajoie 9-14. 2. Sierre 9-11. 3. La Chaux-de-Fonds 9-10. 4. GE Servette 8-8. 5. Martigny 9-7. 6. Neuchâtel YS 8-2.

Tour de promotion. Groupe 1: GE Jonction - Tramelan 5-3. Yverdon-Fleurier - Star Lausanne 4-3. Meyrin - Franches-Montagnes 6-0.

Classement: 1. Franches-Montagnes 9-14. 2. Meyrin 9-14. 3. Star Lausanne 9-11. 4. Tramelan 11-11. 5. Yverdon-Fleurier 7-6. 6. GE Jonction 9-4. 7. Vallée de Joux 8-2.

Novices A2. Tour de relégation. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Delémont 2-15. Marly - Moutier 6-3. Le Locle - Sensee 10-0.

Classement: 1. Marly 8-14. 2. Sensee 9-12. 3. Delémont 8-10. 4. Le Locle 9-8. 5. Moutier 8-6. 6. Neuchâtel YS II 10-2.

Minis A1. Tour final: La Chaux-de-Fonds - Ajoie 5-2.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 7-12. 2. FR Gottéron 8-10. 3. GE Servette 6-9. 4. Ajoie 8-5. 5. Lausanne 6-4. 6. Sierre 7-2.

Tour de promotion. Groupe 1: Delémont - Franches-Montagnes 8-5. Tramelan - Bulle-Château d'Oex 4-7.

Classement: 1. Neuchâtel YS 7-14. 2. Star Lausanne 6-12. 3. Bulle-Château d'Oex 7-9. 4. Franches-Montagnes 9-5. 5. Tramelan 9-4. 6. Delémont 8-2.

Minis A2. Tour de relégation. Groupe 1: Le Locle - Forward Morges 10-7. Yverdon - Meyrin 3-6.

Classement: 1. Meyrin 8-16. 2. Yverdon 8-9. 3. Saint-Imier 8-8. 4. Vallée de Joux 8-7. 5. Le Locle 7-6. 6. Forward Morges 7-0.

Minis B. Groupe 1: Neuchâtel YS II - Moutier Val. Birse 4-7. Prilly - Fleurier 2-11.

Classement: 1. Moutier Val. Birse 11-17. 2. Fleurier 12-16. 3. Marly 11-13. 4. Neuchâtel YS II 12-12. 5. Ajoie II 0-0. 6. Prilly 12-0.

Moskitos A1. Tour final: Sierre - La Chaux-de-Fonds 3-7. FR Gottéron - GE Servette 3-6. Lausanne - Ajoie 9-5.

Classement: 1. GE Servette 7-14. 2. Lausanne 8-9. 3. La Chaux-de-Fonds 7-8. 4. Ajoie 7-7. 5. FR Gottéron 7-5. 6. Sierre 8-1.

Tour de promotion. Groupe 1: Delémont - Forward Morges 9-5. Neuchâtel YS - Meyrin 3-10. Franches-Montagnes - Star Lausanne 4-9.

Classement: 1. Star Lausanne 8-16. 2. Neuchâtel YS 8-11. 3. Meyrin 8-10. 4. Delémont 8-6. 5. Forward Morges 8-5. 6. Franches-Montagnes 8-0.

Moskitos A2. Tour de relégation. Groupe 1: La Chaux-de-Fonds II - Vallée de Joux 5-3. Saint-Imier - Yverdon 11-4. Tramelan - Neuchâtel YS II 9-4.

Classement: 1. Tramelan 8-14. 2. La Chaux-de-Fonds II 9-12. 3. Yverdon 7-7. 4. Saint-Imier 8-7. 5. Vallée de Joux 8-4. 6. Neuchâtel YS II 8-4.

Moskitos B. Groupe 1: Les Ponts-de-Martel - La Chaux-de-Fonds II 0-7. Ajoie II - Le Locle 1-10. Tramelan II - Neuchâtel YS II 2-11. Fleurier - Moutier Val. Birse 2-8.

Classement: 1. Moutier Val. Birse 13-25. 2. Le Locle 14-24. 3. Fleurier 13-15. 4. La Chaux-de-Fonds II 11-14. 5. Ajoie II 12-9. 6. Neuchâtel YS II 13-6. 7. Les Ponts-de-Martel 14-5. 8. Tramelan II 12-4./réd.

BRÈVES

FOOTBALL

Bobic à Dortmund?

Fredi Bobic (27 ans) devrait quitter le VfB Stuttgart pour rejoindre le Borussia Dortmund à la fin de la saison. L'avant-centre allemand devrait signer un contrat de quatre ans, assorti d'une clause de départ. Le transfert de Bobic, 19 fois sélectionné en équipe nationale, est estimé à près de 10 millions. La décision pourrait être officialisée à la mi-mars. /si

Le gardien de Thoune blessé

Martin Salzgeber souffre d'une fracture de la pommette droite consécutive à un choc subi lors du match contre Locarno comptant pour le championnat de LNB. Il sera décidé mardi s'il doit être opéré. Le gardien de Thoune sera absent des pelouses au moins un mois. /si

Chappi marque et gagne

A l'origine du premier but et auteur de la deuxième réussite de la rencontre qui opposait Borussia Dortmund à Nuremberg, Stéphane Chapuisat a été l'un des principaux artisans du succès des siens (3-0) lors de la 20e journée du championnat d'Allemagne. /si

Houllier épinglé

Gérard Houllier a été inculpé par la Fédération anglaise (FA) pour avoir insulté un arbitre à l'issue du match de son équipe contre Charlton le mois dernier. Mais l'entraîneur de Liverpool a demandé à la FA de pouvoir rencontrer l'arbitre Mike Reed pour lui faire valoir son point de vue et aucune sanction n'a pour l'instant été prononcée. /si

Vogts par la petite porte

Six mois après sa démission du poste d'entraîneur national, Berti Vogts est revenu par la petite porte au football, en se faisant élire au conseil de surveillance de Moenchengladbach, dernier du championnat d'Allemagne. /si

Grève des Argentins

Les footballeurs professionnels argentins ont décidé de poursuivre leur

mouvement de grève pour la troisième semaine consécutive, par solidarité avec leurs collègues des divisions inférieures dont le championnat est suspendu par la justice en raison de la violence dans les stades. /si

CYCLISME

Dill-Bundi sera opéré

Champion olympique à Moscou en 1980, Robert Dill-Bundi (40 ans) sera opéré cette semaine d'une tumeur au cerveau. Le Valaisan, qui s'occupait jusqu'en mars dernier de l'entraînement des pistards suisses, avait remporté la médaille d'or de la poursuite dans la capitale russe. /si

Jan Ullrich: retour différé

Jan Ullrich, vainqueur du Tour de France 1997, doit différer son retour à la compétition. Mal remis d'une grippe et de l'extraction d'une dent de sagesse, l'Allemand a renoncé à se présenter le 4 mars au départ du Tour de Murcie. Ullrich demeurera jusqu'au 14 mars en camp d'entraînement à Majorque et devrait remonter sur sa bicyclette en compétition à l'occasion du Tour de Portugal (17-20 mars). /si

TENNIS

Une sérénade pour Mauresmo

A 17 ans, Serena Williams (WTA 24) a remporté son premier tournoi WTA en battant la tête de série No 6 Amélie Mauresmo (18) 6-2 3-6 7-6 (7-4) en finale du septième tournoi de Paris. L'Américaine, qui empochera un chèque de 80.000 dollars, progressera à la 21e place du classement mondial alors que Mauresmo passera à la 16e place. /si

Des vraies sœurs jumelles

Les deux sœurs Williams ont réussi une performance inédite en remportant chacune dimanche un tournoi du circuit WTA, Oklahoma City pour Venus et l'Open de Paris pour Serena. En 1991, deux sœurs, Manuela Maleeva-Fragnière et Magdalena Maleeva, s'étaient également retrouvées le même jour en finale de deux tournois, Barcelone pour la première, Bol en Croatie pour la se-

conde, mais elles avaient toutes deux perdu. /si

HOCKEY SUR GLACE

ZSC Lions: Weber blessé

Christian Weber souffre de contusions au rein et aux côtes après un choc avec Matthias Schenkel lors du deuxième match des play-off contre Kloten, samedi dernier. Le centre des ZSC Lions sera absent des patinoires au moins deux semaines. /si

CURLING

Lausanne... olympique!

Grâce à sa victoire 4-3 contre Dübendorf, Lausanne-Olympique occupe la première place provisoire du tour final du championnat de Suisse, après le troisième tour disputé à Berne. Les champions olympiques partagent la tête du classement avec Uitikon-Waldegg, qui a subi sa première défaite en s'inclinant 5-6 devant Bâle-Ysfäger. /si

VOILE

Soldini attendu cette nuit

Le skipper italien Giovanni Soldini (Fila), avec à son bord la Française Isabelle Autissier, est attendu dans la nuit de mardi à mercredi à Punta del Este (Uruguay), terme de la troisième étape d'Around Alone, la course à la voile autour du monde en solitaire avec escale. /si

AUTOMOBILISME

Takagi remplace Salo

Le Japonais Toranosuke Takagi (25 ans) pilotera en 1999 pour l'écurie de Formule 1 Arrows, a annoncé l'écurie anglaise. Il remplace le Finlandais Mika Salo qui, à sa demande et après un accord entre les deux parties, a été libéré par Arrows. Takagi, après un passage en Formule 3000, avait piloté une Tyrrell la saison dernière. Selon le magazine Autosport, le Japonais, en partenariat avec un constructeur nippon de pièces détachées, apporterait à Arrows un budget supplémentaire de quelque 6,4 millions de dollars. Le second pilote Arrows est l'Espagnol Pedro De la Rosa (28 ans). /si

BRÈVES

SNOWBOARD

Une Suisseuse en or

Fabienne Reuteler a remporté la médaille d'or du halfpipe lors des championnats du monde juniors de Seis, en Italie. Avec un total de 32,1 points, la Suisseuse a devancé de justesse la Norvégienne Kjersti Buuas (32 pts) et la Suédoise Anna Olofsson (31,9 pts). /si

BIATHLON

Jean-Marc Chabloz 36e

Jean-Marc Chabloz s'est classé 36e de la course-poursuite de Coupe du monde à Lake-Placid. Le Vaudois occupe désormais la 30e place du classement général. La victoire est revenue au Français Raphaël Poiree. /si

HIPPISME

Lesley McNaught victorieuse

Lesley McNaught a enlevé sa deuxième victoire en Coupe du monde en remportant sur «Dulf» le Grand Prix de sauts d'obstacles disputé dans le cadre du CSI-W de Bologne. L'amazone helvétique s'est imposée au barrage en demeurant la seule sans faute. La deuxième place est revenue au Hollandais Jan Tops, devant les Britanniques John Whitaker et Geoff Billington. /si

JEUX

Sport-Toto

2 1 2 - 1 X 2 - 1 X X - 2 1 1 1

Toto-X

14 - 15 - 28 - 30 - 32 - 33.

Loterie à numéros

4 - 15 - 20 - 28 - 30 - 36.
Numéro complémentaire: 32.

Joker

334.101.

GAINS

Sport-Toto

11 x 12 Fr. 6890,40
214 x 11 265,60
2126 x 10 26,70

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 800.000.-

Toto-X

21 x 5 Fr. 636,90
823 x 4 16,30
9096 x 3 2,30

Le maximum de six numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 180.000.- /si

Loterie à numéros

0 x 6 Jackpot
3 x 5 +cpl. Fr. 137.578,50
186 x 5 3812,70
9633 x 4 50.-

152.443 x 3 6.-
Le maximum de six chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.100.000.-

Joker

2 x 6 Fr. 259.550,40
5 x 5 10.000.-
44 x 4 1000.-
440 x 3 100.-
3990 x 2 10.-

Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 250.000.-

BANCO JASS

♥ 7, 8, 9, R ♦ 10, A
♣ 7, 9, 10 ♠ 9, R, A

Ski alpin Le vétéran Jagge en évidence, Didier Plaschy en kilt

Finn-Christian Jagge (33 ans) a enlevé le slalom d'Oferterschwang devant Thomas Stangassinger et Kjetil Andre Aamodt. Le Norvégien a pris la tête du classement général de la Coupe du monde.

Champion olympique à Albertville en 1992, Jagge a prouvé qu'il faut toujours compter avec lui. Déjà vainqueur à Sestrières, il n'a laissé aucune chance à ses adversaires. Mais le Norvégien n'est pas le seul bénéficiaire de la journée. Stangassinger a consolidé sa première place du classement de la discipline (75 points d'avance) à une course de la fin de l'hiver, alors qu'Aamodt a ravi la tête du classement de la Coupe du monde à l'Autrichien Hermann Maier, désormais à 27 longueurs. Les Suisses n'ont pas brillé. Didier Plaschy a dû se contenter de la onzième place, un rang devant Michael von Grünigen, alors que Marco Casanova a terminé 19e.

MVG sur le podium

Des trois Autrichiens en tête du géant après la première manche, «seulement» deux étaient finalement montés sur le podium samedi. Stefan Eberharter avait devancé son com-

patriote Hans Knauss (0''27) et Michael von Grünigen (0''28). Eberharter a prouvé son exceptionnel touché de neige en gagnant dans des conditions très printanières, qu'il comparait à celles de Crans-Montana, lors-

qu'il avait remporté sa première victoire en mars de l'année dernière. Désormais, il compte quatre succès, dont trois acquis dans la discipline.

Terriblement déçu de son septième rang à Vail, Michael

von Grünigen tient à tout prix à réaliser son deuxième objectif de la saison: remporter la boule de cristal du géant. Il empêcherait ainsi Hermann Maier de s'adjuger le trophée pour la deuxième année consécutive.

Sa troisième place lui permet de posséder désormais douze points d'avance sur Maier. Un écart minime pour le skieur de Schönried, déjà lauréat à deux reprises (95-96 et 96-97).

En forme exceptionnelle lors des Mondiaux, Paul Accola a également bien figuré en remportant de quatre rangs sur le second tracé pour terminer huitième. Médaille de bronze à Vail, Steve Locher n'a pas confirmé. Il a dû se contenter d'une bonne manche. Sixième sur le premier tracé, le Valaisan de Salins a payé très cher une erreur lors de la finale (20e). /si



Finn-Christian Jagge écrase un piquet: la volonté du Norvégien, vainqueur du slalom d'Oferterschwang, se lit sur son visage. photo Keystone

Pari tenu

S'ils ne se sont pas distingués en slalom, les Helvètes se sont fait remarquer en dehors des pistes. Didier Plaschy a tenu son pari, à savoir se rendre au tirage au sort des dossards... en kilt et en jouant de la cornemuse le jour où il figurerait parmi les 15 meilleurs du général du slalom. Le Valaisan a tenu parole en jouant un classique écossais, avant d'enchaîner avec une chanson allemande, reprise en chœur par les spectateurs conquis. /si

CLASSEMENTS

Messieurs

Géant d'Oferterschwang: 1. Eberharter (Aut) 2'17''79. 2. Knauss (Aut) à 0''27. 3. Von Grünigen (S) à 0''28. 4. Maier (Aut) à 0''35. 5. Schifferer (Aut) à 0''58. 6. Raich (Aut) à 1''09. 7. Nyberg (Su) à 1''15. 8. Schilchegger (Aut) et Accola (S) à 1''44. 10. Büchel (Lie) et J. Strobl (Aut) à 1''46. 12. Holzer (It) à 1''62. 13. Chenal (Fr) à 1''73. 14. Voglreiter (Aut) à 1''83. 15. Aamodt (No) à 1''88. **Puis:** 20. Locher (S) à 2''11.

Slalom d'Oferterschwang: 1. Jagge (No) 1'47''76. 2. Stangassinger (Aut) à 1''05. 3. Aamodt (No) à 1''37. 4. Miller (EU) à 1''46. 5. Furuseth (No) à 1''53. 6. Kosir (Sln) à 1''62. 7. Tescari (It) à 1''73. 8. Amiez (Fr) à 1''81. 9. Bourgeat (Fr) à 2''03. 10. Grubelnik (Sln) à 2''29. 11. Plaschy (S) à 2''64. 12. Von Grünigen (S) à 2''72. 13. Chenal (Fr) à 4''22. 14. Gravier (Fr) à 4''25. 15. Hansson (Su) à 4''26. **Puis:** 18. Casanova (S) à 4''70.

Coupe du monde

Général: 1. Aamodt (No) 1130. 2. Maier (Aut) 1103. 3. Kjus (No) 1089. 4. Eberharter (Aut) 757. 5. Knauss (Aut) 709. 6. Von Grünigen (S) 605. 7. Mayer (Aut) 577. 8. Raich

(Aut) 546. 9. Franz (Aut) 522. 10. Schifferer (Aut) 521. **Puis les autres Suisses:** 13. Accola 381. 18. Cuche 294. 28. Locher 227. 30. Plaschy 202. 31. Kernen 197. 44. Herrmann 126. 50. J. Grünfelder 103. 51. Cavegn 102. 63. Casanova 76. 70. Hoffmann 50.

Géant (7 épreuves sur 8): 1. Von Grünigen (S) 383. 2. Maier (Aut) 371. 3. Eberharter (Aut) 360. 4. Aamodt (No) 290. 5. Raich (Aut) 286. **Puis les autres Suisses:** 12. Accola 159. 14. Locher 137. 34. T. Grünfelder 25. 39. Cuche et Plaschy 20. 51. Kälin 5.

Slalom (8 épreuves sur 9): 1. Stangassinger (Aut) 466. 2. Kosir (Sln) 391. 3. Bourgeat (Fr) 363. 4. Jagge (No) 360. 5. Aamodt (No) et Amiez (Fr) 283. **Puis les Suisses:** 8. Von Grünigen 222. 10. Plaschy 182. 25. Casanova 76. 27. Accola 49. 46. Zinsli 13. 55. Imboden 7.

Dames

Descente sprint d'Are: 1. Götschl (Aut) 2'07''80. 2. Dorfmeister (Aut) à 0''07. 3. Häusl (All) à 0''15. 4. Gerg (All) à 0''27. 5. Suchet (Fr) 0''80. 6. Masnada (Fr) à 0''85. 7. Obermoser (Aut) à 0''94. 8. Berthod (S) à 1''31. 9. Montillet (Fr) à 1''36. 10. Bassis

(It) à 1''52. 11. Marken (No) à 1''67. 12. Gerety (EU) à 1''69. 13. Meissnitzer (Aut) à 1''71. 14. Rey-Bellet (S) à 1''74. 15. Bracun (Sln) à 1''81. **Puis les autres Suisses:** 20. Styger à 2''29. 26. Dätwyler à 2''91.

Coupe du monde

Général: 1. Meissnitzer (Aut) 1450. 2. Gerg (All) 1051. 3. Ertl (All) 987. 4. Wiberg (Su) 924. 5. Götschl (Aut) 805. 6. Cavagnoud (Fr) 764. 7. Dorfmeister (Aut) 700. 8. Wachter (Aut) 656. 9. Flemmen (No) 650. 10. Kostelic (Cro) et Rey-Bellet (S) 649. **Puis les autres Suisses:** 17. Nef 404. 18. Roten 360. 19. Berthod 352. 41. Borghi 194. 76. Grünfelder et Oester 32.

Descente (7 épreuves sur 9): 1. Götschl (Aut) 460. 2. Gerg (All) 359. 3. Dorfmeister (Aut) 334. 4. Meissnitzer (Aut) 328. 5. Cavagnoud (Fr) 295. **Puis les Suisses:** 8. Rey-Bellet 233. 18. Berthod 111. 26. Borghi 63. 32. Dätwyler 20. 37. Styger 11. 39. Oester 8. 40. Tschirky 7.

Par nations (messieurs + dames): 1. Autriche 12964 (7138 + 5826). 2. Norvège 5048 (3465 + 1583). 3. Suisse 4588 (2468 + 2120). /si

Descente Götschl fait honneur à son titre

Renate Götschl a étrenné son titre mondial par une victoire dans l'épreuve sprint d'Are devant Michaela Dorfmeister. Les Autrichiennes ont devancé deux autres duos, les Allemandes Häusl-Gerg et les Françaises Suchet-Masnada. Sylviane Berthod a terminé huitième. Vainqueur de la première manche, toujours pointée en tête à l'ultime intermédiaire de la seconde descente (Götschl à 0''09), Michaela Dorfmeister a laissé échapper la deuxième victoire de sa carrière sur l'ultime secteur de glisse. Sa compatriote la lui a soufflée d'un rien, pour fêter son quatrième succès de l'hiver.

Avec sa huitième place, Sylviane Berthod a amélioré d'un rang ce qu'elle avait fait de mieux jusqu'ici en Coupe du monde, dans la descente de Veysonnaz en décembre. «Mon but était de me classer parmi les dix premières, même si je n'avais pas bien marché aux entraînements» confiait la Valaisanne. Vingt-sixième seulement sur le premier parcours, Corinne Rey-Bellet s'est rachatée en signant le sixième chrono du second, remportant ainsi au 14e rang final. La bonne surprise côté helvé-

tique est venue de Nadia Styger, 20e pour sa première apparition en Coupe du monde. Médaille de bronze des Mondiaux juniors en 97, gagnante en janvier d'un super-G de Coupe d'Europe, la jeune Schwytzoise (20 ans), freinée en 97 par une blessure au genou, a confirmé son potentiel. Avec son 26e rang, la Vaudoise Céline Dätwyler est entrée pour la quatrième fois de l'hiver dans les points.

Plusieurs chutes ont marqué le déroulement de la course. Partie percuter les bâches à pleine vitesse, l'Autrichienne Stefanie Schuster souffre d'une fracture de la malléole droite, d'une coupure à la tête et de contusions. Sa saison est d'ores et déjà terminée. Daniela Ceccarelli s'est pour sa part envolée «à la Collombin» sur la bosse à Russi pour se recevoir très brutalement sur les lombaires. La Transalpine s'est fissuré deux vertèbres. Martina Ertl, victime d'une chute sur la tête, s'est retrouvée sur les skis et a terminé la course au 25e rang, le visage ensanglanté. Elle a été opérée au ménisque et a dû recevoir onze points de suture à la langue. Sa saison est probablement terminée. /si

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Classement	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS
Aujourd'hui à Enghien, Prix de Fumay (attelé, Réunion 1, course 5, 2825 mètres, 15 h 50)	1 Fest-Noz-Vro	2825	B. Piton	J.-L. Peupion	19/1	4a7a0a	14 - La fleur de l'âge.	Notre jeu 14' 12' 2' 16 4 8 10 7
	2 Franciscaïne	2825	A. Laurent	A. Laurent	5/1	1aDa5m	12 - Moins qu'on ne le prétend.	
	3 Furiana	2825	G. Gautier	G. Gautier	40/1	6a0aDm	2 - Peu rentrer dans l'ordre.	*Bases Coup de poker 10 Au 2/4 14 - 12 Au tiercé pour 14 fr X - 14 - 12
	4 Fanny-De-La-Frette	2825	F. Leblanc	F. Leblanc	14/1	1a0aDa	16 - La plus «malouine» des Levesque.	
	5 Fa-Mi-Sol-La	2825	J.-P. Mary	F. Lecellier	28/1	Dm0a0a	4 - Sa forme ne fait aucun doute.	Le gros lot 1 14 16 2 4 8 9 7
	6 Fenja	2825	U. Nordin	U. Nordin	46/1	0a0aDa	8 - Un engagement sur mesure.	
	7 Folle-Normande	2825	J.-M. Bazire	R. Lagadeuc	12/1	0a3a4m	10 - Le fameux complexe Verbeeck.	Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 263.- Dans un ordre différent: 52,60 fr. Quarté+ dans l'ordre: 442,90 fr. Dans un ordre différent: 65,60 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 16,40 fr.
	8 French-Women	2825	J. Despres	J. Despres	13/1	3aDa6a	7 - Oubliez sa dernière sortie.	
	9 Fille-De-Marco	2825	D. Letousey	D. Brohier	30/1	0aDaDa	LES REMPLAÇANTS: 1 - Les Peupion marchent fort.	Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 10.530.- Dans un ordre différent: 210,60 fr. Bonus 4: 19.- Bonus 3: 19.-
	10 Fleur-Du-Donjon	2850	J. Verbeeck	J.-C. Rivault	20/1	Da1aDa	13 - Pas vraiment une perle.	
	11 Fidji-Du-Perche	2850	M. Venuat	M. Venuat	14/1	0aDa4a		Rapports pour 5 francs 2sur4: 12,50 fr.
	12 Futile	2850	Y. Dreux	Y. Dreux	5/1	3a5a4a		
	13 Fine-De-Claire	2850	P. Ferré	P. Ferré	22/1	0a0a4a		Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 542,50 fr. Dans un ordre différent: 108,50 fr. Quarté+ dans l'ordre: 2098,40 fr. Dans un ordre différent: 262,30 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 30.-
	14 Flore-De-Bougy	2850	F. Ouvrié	F. Ouvrié	6/1	2a2a0a		
	15 Feline-Du-Val	2850	E. Martin	E. Martin	40/1	Dm3m4m		Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 34.310,60 fr. Dans un ordre différent: 613.- Bonus 4: 60,60 fr. Bonus 3: 20,20 fr.
	16 Falkland	2850	P. Levesque	P. Levesque	11/1	0aDa3a		



Seule la liste officielle du PMU fait foi

MEGA... BRUITS

Pierre Hirschy fidèle

Il n'en a pas manqué une. Président d'honneur de la MegaMicro, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy était engagé sur les 35 km de la dixième MegaMicro où il a pris le 142e rang. «Extraordinaire, s'est exclamé l'homme politique. Les pistes étaient très bien préparées. Les organisateurs ont trouvé la bonne solution. La Brévine est un bastion du ski nordique. Quelle popularité. Cela me fait un peu penser au Tour du Canton. Cette année, je compte déjà 500 kilomètres dans les jambes. Ce n'est pas si mal. En ce qui me concerne, je n'assimile pas cette course à une tournée électorale.»

Et pourtant, il en a serré des mains, Pierre Hirschy...

Pelot impressionné

Spécialiste de VTT, Philippe Pelot a longtemps tuteuré les meilleurs sur 70 km. Finalement, le citoyen des Brenets a fini douzième, à plus de six minutes de Gilles Berney. «J'ai pétié (réd: sic!) à La Chaux-du-Milieu, expliquait-il. La sélection a été lente à se dessiner. Il est vrai que le départ n'était pas très sélectif. A part ça, ce fut impeccable. Ça allait plus vite qu'en vélo!»

Vraiment...?

L'avis des coureurs

Un parcours allégué (physiquement parlant) afin de faire un clin d'œil aux populaires: les organisateurs ont visé dans le mille. «Il y a toujours des améliorations à apporter, insistait Jean-Bernard Vuille. A cet effet, nous allons faire parvenir à chaque concurrent un petit questionnaire. Cela peut s'avérer très utile.»

Demander l'avis des principaux intéressés n'est jamais quelque chose de superflu.

Un scooter pour Berney

Vainqueur de l'édition 1999, Gilles Berney s'est vu remettre un superbe scooter d'une valeur de 4690 francs. Victorieuse du 70 km féminin, la Tchèque Lucie Samkova-Kareisova est retournée au pays avec au bras une montre d'une valeur de 3950 francs. Anna Fatton-Janouskova, première du 35 km dames, a également reçu une montre (675 francs). Quant à Philippe Grandclément (35 km messieurs), il est reparti en France avec un magnifique vélo d'une valeur de 1000 francs.

Comme quoi cela vaut toujours la peine de se défoncer.

Satanée motoneige

Pour les besoins de la télévision, une motoneige avec à son bord un caméraman a suivi de près la tête de la course. De tellement près que plusieurs coureurs ont avoué avoir été passablement gênés. «Ce n'était pas l'idéal, a regretté Daniel Sandoz. La motoneige a créé de fausses pistes et il est étonnant que personne ne soit tombé.» Et que dire de l'hélicoptère? Par moments, il volait si bas que certains en ont perdu... leur lunettes! Conscient du problème, Jean-Daniel Vuille et son comité vont étudier le dossier.

Ce ne sera pas du luxe.

GST



La motoneige a causé bien des désagréments aux concurrents. photo Galley

Ski nordique A Gilles Berney une Mega de tous les superlatifs

Ecrire que les organisateurs de la dixième MegaMicro était aux anges tient de l'euphémisme. C'était la fête dimanche à La Brévine. Pour sa première participation à la manifestation neuchâteloise, le Vaudois Gilles Berney a remporté cette Mega de tous les superlatifs, devant Daniel Sandoz, qui termine deuxième... pour la quatrième fois!

Gérard Stegmüller

On le savait bien avant le jour J: l'édition 1999 de la MegaMicro allait battre le record de participation. Au bout du compte, après les inévitables abandons et les renoncements de dernière minute, ils ont été 652 à avoir franchi la ligne d'arrivée. Certains exténués, embrassant le sol sitôt leur effort consommé, d'autres frais comme une rose.

Eviter le sprint

Gilles Berney (Le Sentier) a donc avalé les 70 km du parcours en 3 h 03'03". Le Vaudois a remporté une course qui s'est avérée très tactique. Après une vingtaine de kilo-

mètres, un groupe de douze coureurs a pris la poudre d'escampette. A la mi-course, c'est le Jurassien Christophe Frésard qui menait le bal. Mais derrière, il n'était pas question de lâcher. «Je savais que j'étais en forme, a dévoilé le vainqueur, âgé de 30 ans. Mais je me suis demandé sans cesse si j'allais être capable de tenir la distance. J'ai effectué beaucoup de boulot dans les montées. Car pour moi, il était hors de question d'arriver au sprint. Ce n'est pas franchement mon point fort. Heureusement, toutes mes attaques ont fini par payer. A 300 mètres de l'arrivée, je me suis retrouvé tout seul.»

Le fruit était mûr. Rempoter la MegaMicro n'est pas donné au premier venu. En 1995, Gilles Berney s'était adjugé le bronze sur le 50 km des championnats suisses. La région semble particulièrement bien lui convenir puisque le week-end précédent, ce ferblantier-couvreur avait mis tout le monde d'accord à Mont-Soleil à l'occasion des championnats romands de

longue distance. «J'ai décidé de prendre part à la MegaMicro parce que, cette année, j'ai tiré un trait sur la Transjurassienne. Participer à ces deux courses en l'espace d'une semaine n'est pas chose aisée. Et puis, vous savez, je ne suis pas forcément un modèle dans mon entraînement. L'été, c'est plutôt le calme plat. Par contre, l'hiver, je mets la compresse.»

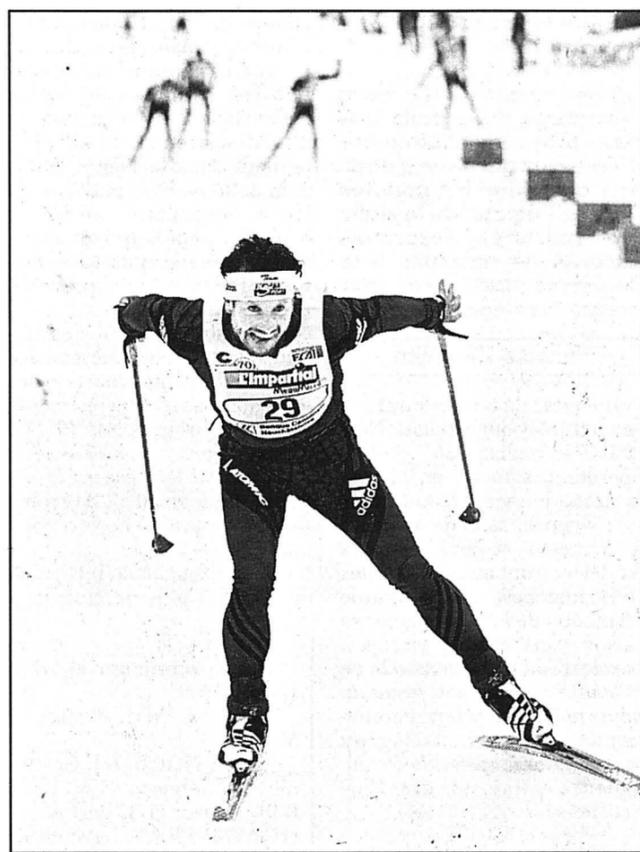
Avec un succès certain.

Sous antibiotiques

Il est écrit quelque part que le Neuchâtelois Daniel Sandoz ne remportera jamais la MegaMicro. Heureusement, le bougre n'en fait pas une maladie. Bien au contraire. «Ce deuxième rang me comble de joie, paraît-il. Oui, c'est seule-

ment la quatrième fois que je finis deuxième. Mais lorsque vous arrivez en peloton, vous pouvez très bien terminer huitième ou neuvième. D'emblée, dans les premières montées, j'ai remarqué que s'il y en avait un à redouter, c'était bien Gilles Berney. Je ne m'étais guère trompé. Je connais ce parcours comme ma poche. Tactiquement, ce fut une des plus dures MegaMicros. J'ai mis deux à trois minutes pour reprendre mes esprits. Quand bien même je m'entraîne moins assidûment que par le passé, ce phénomène n'est pas courant chez moi.»

Huit secondes, c'est l'écart entre le premier et le deuxième. Il passe à une seconde entre le deuxième et le troisième, en l'occurrence Christophe Frésard, tout heureux lui aussi de se retrouver sur le podium. Et tant pis pour le Tchèque Buchta, quatrième... à une seconde du Ju-



Gilles Berney dans ses œuvres: un coup d'essai qui s'est transformé en coup de maître pour le Vaudois. photo Galley

rassien de Muriaux. «C'est le plus frais qui l'a emporté, confessait Frésard. Tout est allé très vite dans les 500 derniers mètres et c'est là que la course s'est véritablement jouée. Gilles Berney a amplement mérité son succès.»

Le 70 km dames est revenu à la Tchèque Lucie Samkova-Kareisova (3 h 33'22"). Dans le 35 km féminin, c'est la grande favorite Anna Fatton-Janouskova qui s'est montrée la plus rapide. La Neuchâteloise a véritablement «dégouté» toutes ses adversaires, franchissant la ligne d'arrivée

avec plus de six minutes d'avance sur sa poursuivante immédiate. «La neige, rapide, était vraiment excellente» a savouré la citoyenne de Vilars. Enfin, le 35 km des hommes a souri à un ancien vainqueur de la MegaMicro (1995), le Français Philippe Grandclément, qui lui aussi a rapidement creusé le trou, se retrouvant tout seul dès le vingtième kilomètre. «Et pourtant, soufflait-il, je suis sous antibiotiques!»

La preuve: il en faut plus pour arrêter un champion!

GST

Jusqu'à 3000 concurrents

«Dès cette semaine, nous nous remettons au travail en vue de la MegaMicro de l'An 2000.» Dixit Jean-Bernard Vuille, le président d'un comité d'organisation qui a enfin vu son travail récompensé. Dimanche à La Brévine, il ne manquait que le soleil. Ce fut la seule fausse note de la journée. «L'année prochaine, nous espérons attirer 1000 concurrents, reprenait-il. Et puis, à moyen terme, nous ne désespérons

pas d'élever ce chiffre à 3000.» Mais Jean-Bernard Vuille caresse un autre espoir: celui de voir l'épreuve neuchâteloise - la plus longue de Suisse - être inscrite au calendrier mondial. La représentante de la fédération internationale présente à La Brévine s'est déclarée «enchantée.» «Ce sera bon en 2001» assure Vuille.

Tout travail finit par payer. GST

Mondiaux de Ramsau Un grand dominateur par discipline

Les 49es championnats du monde de Ramsau, qui se sont achevés dimanche, auront comme le veut la coutume généré nombre d'exploits. Avec en premier lieu le succès historique du relais autrichien 4 x 10 km. Markus Gandler, Alois Stadlober, Michail Botvinov et Christian Hoffmann ont en la circonstance écrit l'une des plus belles pages du sport autrichien.

Mais, dans chaque discipline, un athlète pour le moins aura crevé l'écran: le Finlandais Mika Myllylä et l'Italienne Stefania Belmondo en ski de fond, le Norvégien Bjarte Engen Vik dans le combiné nordique ainsi que le jeune sauteur allemand Martin Schmitt auront spécialement marqué de leur empreinte ces joutes. Si quelques satisfactions ont été enregistrées dans le camp suisse, il aura toutefois manqué un exploit.

Souvenirs effacés

Vainqueur du 10 km classique, du 30 km libre et du 50 km classique, deuxième de la course-poursuite après un sprint effréné qui l'a opposé au Norvégien Thomas Alsgaard, Mika Myllylä a réussi à 29 ans ses meilleurs Mondiaux. Stefania Belmondo, qui avoue elle 30 ans depuis le 13 janvier, s'est

pour sa part assuré des titres de la course-poursuite et du 15 km libre avant de gagner la médaille d'argent du relais. La blonde Italienne a effacé de sa mémoire les pénibles souvenirs des Mondiaux de Trondheim, où, il y a deux ans, elle avait dû se satisfaire de... quatre médailles d'argent, derrière l'invincible Russe Elena Välbe.

Gagnant du concours sur le grand tremplin, puis, de manière plus surprenante, de la compétition par équipes, Martin Schmitt pouvait rêver d'égaliser le Finlandais Matti Nykänen, lequel avait tout raflé lors des Jeux de Calgary, en 1998. Mais les Japonais, vexés de leur échec par équipes, ont brisé ce rêve en signant un sensationnel triplé sur le petit tremplin. Bjarte Engen Vik enfin a profité de ce rendez-vous mondial pour compléter son palmarès. A ses titres olympiques individuel et par équipes, le Norvégien a ajouté des titres mondiaux individuel et, grande première, du sprint.

Bons résultats des Suissesses

Comme on pouvait s'y attendre, les principales satisfactions dans le camp suisse sont venues des filles. Brigitte Albrecht, onzième du 15 km libre et quatorzième de la poursuite, a obtenu les

meilleurs résultats. Mais le fait d'avoir classé trois des leurs - Brigitte Albrecht, Andrea Senteler et Natascia Leonardi - dans les trente premières du 30 km classique est également très positif. Tout comme la cinquième place du relais, épreuve où la Suisse aurait pourtant pu réussir l'exploit qui manque à l'heure du bilan.

Déception en combiné

Chez les messieurs, le comportement des spécialistes du fond aura été plus discret, avec en point de mire le 22e rang de Beat Koch dans le 50 km classique et le 24e rang de Patrick Rölli dans le 30 km libre. Les sauteurs ont également tiré leur épingle du jeu au grand tremplin, avec deux places en finale, grâce à Sylvain Freiholz (seizième) et Bruno Reuteler (22e). Mais on attendait plus d'eux. Quant aux spécialistes du combiné nordique, ils ont franchement déçu./si

MÉDAILLES

	Or	Arg.	Br.
1. Norvège	4	3	2
2. Finlande	4	2	-
3. Russie	2	3	2
4. Italie	2	1	2
5. Allemagne	2	1	1
6. Japon	1	2	3
Autriche	1	2	3
8. Estonie	-	2	1
9. Rép. tchèque	-	-	1
Ukraine	-	-	1

Or Vik, Myllylä et Lasutina derniers lauréats

Le dernier week-end des championnats du monde de Ramsau a couronné de grands champions: le Finlandais Mika Myllylä et la Russe Larissa Lasutina dans le marathon des neiges, tout comme le Norvégien Bjarte Engen Vik dans le sprint du combiné nordique.

Pour Mika Myllylä, il s'agit de la troisième médaille d'or récoltée lors de ces Mondiaux. Le Finlandais, déjà gagnant du 10 km classique et du 30 km libre, a ajouté un nouveau titre en s'imposant dans le 50 km classique, devant le surpris Estonien Andrus Veerpalu et l'Autrichien d'origine russe, Michail Botvinov.

Classements

Combiné nordique. Sprint: 1. Vik (No) 17'48"4. 2. Stecher (Aut) à 30"2. 3. K. Ogiwara (Jap) à 31"0. 4. Manninen (Fin) à 38"3. 5. Lajunen (Fin) à 40"3. 6. Mori (Jap) à 42"2. 7. Braaten (No) à 54"2. 8. Haseney (All) à 56"3. 9. Ackermann (All) à 59"4. 10. Elden (No) à 1'09"2. Puis les Suisses: 17. Zaruschi à 1'30"3. 33. Kunz à 2'30"1. 50. Vonlanthen à 3'54"7. Ski de fond. Messieurs. 50 km (classique): 1. Myllylä (Fin) 2 h 18'08"7. 2. Veerpalu (Est) à 31"8. 3. Botvinov (Aut) à 1'43"8. 4. Jonsson (Su) à 2'26"9. 5. Stadlober (Aut) à 2'56"4. 6. Skjeldal (No) à 3'14"8. 7. Villisov

(Rus) à 3'19"7. 8. Estil (No) à 3'35"6. 9. Bergström (Su) à 3'51"7. 10. Walcher (Aut) à 4'24"2. Puis les Suisses: 22. Koch à 8'01"9. 29. Mächler à 10'18"5. 31. Rölli à 10'51"4.

Dames. Fond 30 km (classique): 1. Lasutina (Rus) 1 h 29'19"9. 2. Danilova (Russ) à 1'34"0. 3. Kristina Smigun (Est) à 1'54"7. 4. Nageikina (Rus) à 2'11"0. 5. Taranenko (Ukr) à 2'21"9. 6. Sinkevitch (Bié) à 2'28"3. 7. Glomsaas (No) à 2'44"1. 8. Baranova (Rus) à 3'06"6. 9. Theurl (Aut) à 3'18"3. 10. Paruzzi (It) à 3'54"9. Puis les Suissesses: 15. Albrecht à 5'23"9. 25. Senteler à 7'59"4. 27. Leonardi à 8'24"2.

Coupe du monde

Messieurs: 1. Dählie (No) 665. 2. Botvinov (Aut) 489. 3. Myllylä (Fin) 469. Puis les Suisses: 40. Aschwanden 54. 77. Koch 12. 86. Rölli 7. 101. Mächler 2. Dames: 1. Martinsen (No) 656. 2. Belmondo (It) 606. 3. Gavriljuk (Rus) 596. Puis les Suissesses: 13. Albrecht 218. 31. Honegger 59. 40. Huber 32. 65. Leonardi et Senteler 7. Par nations. Messieurs: 1. Norvège 3658. 2. Autriche 2395. 3. Suède 2364. Puis: 8. Suisse 472. Dames: 1. Russie 3715. 2. Norvège 2566. 3. Italie 1803. Puis: 6. Suisse 782. Général: 1. Norvège 6224. 2. Russie 4622. 3. Italie 3330. Puis: 9. Suisse 1254./si

Basketball Union Neuchâtel s'octroie un précieux avantage

UNION NEUCHÂTEL - VEVEY 85-71 (33-28)

Union Neuchâtel aura l'avantage de la salle lors des play-out. Vainqueur d'un Vevey qui n'aura abdiqué que dans les minutes finales, l'équipe de la Halle omnisports est désormais assurée de terminer à la deuxième place de ce tour contre la relégation.

Fabrice Zwahlen

Bien décidé à rencontrer Vevey en play-out, Union Neuchâtel a réalisé une bonne opération, samedi, en battant la formation vaudoise. Encore une victoire, samedi prochain à Wetzikon, et les Unionistes en décourront au meilleur des trois matches, avec l'unique formation de LNA à boucler sa saison sans renfort étranger, parole d'Alain Porchet. «On va défendre nos chances jusqu'au bout, même si, privés de mercenaires, nous aurons bien du mal à éviter la relégation» soulignait l'entraîneur des Chablaisiens.

Maladresse à trois points

Face à ce Vevey virtuellement condamné à la relégation, Union Neuchâtel a toutefois peiné pour s'imposer. Efficaces dans leur défense sur les deux joueurs clés des Vaudois, José Colon et Paul Middleton - tout deux ont parfaitement été muselés par Boris Smiljanic et Jason Hoover -, les Neuchâtelois ont tout de même

connu d'inquiétants problèmes offensifs. Lors des six premières minutes de la partie, les hommes de Stefan Rudy se sont faits les auteurs d'un désastreux 1/10 aux tirs, perdant dans le même temps cinq ballons. Et le public de la Halle omnisports, sevré de beau jeu depuis quelques semaines, de marquer sa désapprobation par quelques sifflets.

Plus adroits au fil des minutes dans le jeu intérieur, les joueurs de l'Omnisports n'ont toutefois pas connu la même réussite à trois points (0/11). «Nous avons un problème à marquer de loin contre la défense individuelle» corroborait, pas vraiment rassuré, Stefan Rudy.

Union Neuchâtel incapable de scorer à plus de 6,25 m -

un mal endémique depuis le début de ce tour contre la relégation (24% de réussite) - ses leaders mal inspirés, Vevey a dû au culot d'un de ses juniors, Sébastien Muller (sept points en première mi-temps) de rester dans le sillage des Neuchâtelois durant le «vingt» initial (33-28).

Moins brouillon après la pause, Union Neuchâtel a petit à petit pris ses distances, face à un Vevey au contingent trop limité pour contrer le trio Ede-Hoover-Johnson, auteur de 54 points.

Aubert marque

Profitant du passage en zone de la défense veveysane, Boris Smiljanic et Fabrice Bertoncini se montrant enfin adroits à trois points, Union Neuchâtel vit son avance grimper à

quinze longueurs à la 33e (61-46). Avant que la rencontre ne dégénère...

Visiblement mal dans sa peau, M. Busset se mit alors à distribuer les fautes intentionnelles et techniques avec la régularité d'un métronome, rendant la fin de rencontre hachée et interminable. Les errances de l'arbitre principal n'eurent

toutefois aucun effet sur le résultat final.

Alignés dans les trois dernières minutes, Lukas Berther et Danny Aubert en ont profité pour inscrire leur(s) premier(s) point(s) en LNA.

Une jolie touche finale à une rencontre pas franchement enthousiasmante...

FAZ



Jason Hoover et ses camarades unionistes ont fini par prendre la mesure de Vevey (ici Nicolas Porchet).

photo Marchon

LNB masculine BBCC: pas l'ombre d'une chance

LA CHAUX-DE-FONDS - BADEN 89-96 (45-53)

Le BBCC a été dominé de bout en bout par Baden, concédant samedi sa quatrième défaite en autant de rencontres face à l'actuel leader du groupe 1 du tour contre la relégation de LNB. Malgré ce revers, la formation chaux-de-fonnière conserve quatre points d'avance sur la lanterne rouge, Echallens.

Auteurs d'un départ catastrophique tant en attaque qu'en défense, les «jaune et bleu» ont mis leur adversaire sur orbite (3e 2-9).

Malgré cette mise en jambes laborieuse, les coéquipiers de Steve Schutz allaient réagir pour se maintenir dans le sillage de leurs adversaires. Sans que leur collectif ne se mette jamais réellement en place, les Chaux-de-Fonniers parvinrent tout de même à donner quelques frissons aux Argoviens. Au début de la 20e minute, le BBCC n'eut ainsi plus que quatre points de retard (45-49).

Hélas, entre les derniers instants de la première période et les trois premières minutes du second «vingt» les hommes de Pierre-Alain Benoît allaient subir un véritable coup d'assommoir dont ils ne se remirent jamais (3-17).

Par la suite, l'écart resta longtemps le même et on s'acheminait vers une fin synonyme de long monologue argovien lorsque les basketteurs locaux se mirent à jeter leurs dernières forces dans la bataille.

Un dernier 13-0 en leur faveur dans les deux dernières minutes rapprocha tout de même le BBCC de Baden et ne lui fit que davantage regretter

la maladresse accumulée lors des minutes précédentes.

A l'addition finale, les nombreuses bévues de l'équipe locale auront coûté très cher. En n'empochant pas les deux points de la victoire, le BBCC a perdu une occasion de creuser définitivement l'écart sur ses poursuivants.

Mathématiquement, tout reste encore possible dans ce mini-championnat et on peut craindre que des équipes bien classées commencent à brader leurs matches et faussent les données. Prenez samedi: Baden ne possédait déjà plus un banc aussi étoffé que lors du tour préliminaire. Si les clubs sauvés mettent leurs mercenaires en vacances, l'équité sportive risque de ne pas être respectée.

Au BBCC d'en tenir compte en remportant les points nécessaires pour éviter de se faire dépasser par Pâquis-Seujet et Echallens.

Pavillon des sports: 75 spectateurs.

Arbitres: MM. Musard et Freymond.

La Chaux-de-Fonds: Bertazzoni (7), Benoît (22), Cramer (4), Forrer (5), Desvoignes, Kurth, Grange (2), Schutz (45), Phildius (4).

Baden: Leroy (4), Van Vendeloo (8), Sutter (27), Catone (14), Fratto (5), Muller (2), Timpura (11), Kendrick (25).

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Rauss (blessé) ni Munari (en vacances).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds réussit 34 tirs sur 71 (48%), dont 10 sur 30 (33%) à trois points (6 x Benoît, 2 x Schutz, Bertazzoni, Forrer) et 11 lancers francs sur 18 (61%).

Au tableau: 5e: 8-15; 10e: 17-26; 15e: 28-31; 25e: 54-70; 30e: 61-77; 35e: 70-87.

THB

Première ligue Revanche!

UNIVERSITÉ - ZOFINGUE 76-72 (36-31)

Un beau match? Pas vraiment. Palpitant jusqu'au bout: assurément. Et en définitive, une victoire neuchâteloise importante qui se conjugue avec revanche puisqu'au match aller, les gars de Patrick Cossettini s'étaient inclinés de deux points.

Pour les Neuchâtelois, la partie débuta de manière idéale: 9-0 après trois minutes, de quoi pavoiser. Olivier Frank et Angelo Ravano s'en donnaient à cœur joie. Mais Zofingue, un instant déboussolé, revint dans le match en profitant d'un certain relâ-

chement universitaire. A la reprise, on crut que ces derniers, redémarrant sur les chapeaux de roue, allaient prendre le large (58-44 à la 31e). C'était méconnaître Zofingue qui n'abdiqua pas, installant une zone qui allait gêner les basketteurs locaux.

Alors qu'elle avait été exemplaire, l'adresse des intérieurs universitaires s'effiloche en même temps que leur avance. A 25 secondes du coup de sifflet final, c'était l'égalité parfaite (72-72). C'est alors qu'Angelo Ravano, auteur sans doute de son meilleur match depuis son passage d'Union Neuchâtel à Université, réussit à percer le rideau argovien. Dimitri Donzé ne scella le score

sur une remise en jeu intelligemment négociée.

Vainqueur, Université continue de demeurer dans la course au tour de promotion-relégation LNB-première ligue.

Mail: 90 spectateurs.

Arbitres: MM. Hary jr. et Roth.

Université: Ravano (23), Frank (24), Von Dach (6), D. Donzé (6), Hinojosa (11); Grandjean, J. Donzé, Wyder (6).

Zofingue: Dina (16), Rutishauser (2), Bisanzu (7), Matic (17), Kondic (18); Luescher (6), Dejanovic (6).

Notes: sorties pour cinq fautes: Bisanzu (40e) et Wyder (40e).

Au tableau: 5e: 11-6; 10e: 20-15; 15e: 30-24; 25e: 47-38; 30e: 56-44; 35e: 66-60.

OCTO

Dames L'essentiel, mais...

LA CHAUX-DE-FONDS - LUCERNE 64-47 (36-24)

Le BBCC poursuit son irrésistible marche en direction de son maintien. Après Arlesheim et Rapid Bienne, Lucerne a dû s'avouer vaincu face à des Chaux-de-Fonniers qui n'auront pas eu besoin de puiser dans leurs réserves pour venir à bout de leurs adversaires du jour.

«Nous avons obtenu l'essentiel, notre troisième victoire»: à l'issue de la partie, Vincent Fivaz ne tombait pas dans un triomphalisme béat. En tête de bout en bout de la rencontre, les Chaux-de-Fonniers ont réalisé un début de rencontre tout à fait honnête (24-12 à la 12e, puis 30-14 à la 16e), avant de se contenter de répondre du tac au tac aux paniers lucernois.

Si elles poussèrent régulièrement leurs adversaires à la faute - Lucerne a comptabilisé

pas moins de 28 ballons perdus, dont 17 en première période -, les filles du BBCC ont beaucoup manqué de constance. Précipitant trop souvent leurs tirs, Emilie Estelli et quelques-unes de ses camarades se firent surprendre en début de deuxième période. Résultat des courses, la belle avance des Chaux-de-Fonniers fondit jusqu'à cinq points (42-37 à la 27e).

«Franchement, même à cet instant de la rencontre, je n'ai jamais douté», constatait Vincent Fivaz. Les Lucernoises n'ont effectivement jamais donné l'impression de pouvoir remettre en question l'issue de la partie, chaque véritable accélération chaux-de-fonnière faisant voler en éclats leurs schémas défensifs.

«En plus de la victoire, je suis satisfait du comportement de Gabriella Rusu, même si elle aurait très bien pu marquer dix points supplémentaires», concluait Vincent Fivaz. Dom-

mage cependant que certaines de mes joueuses n'évoluent pratiquement pas à leur meilleur niveau.»

Pavillon des sports: 25 spectateurs.

Arbitres: MM. Emery et Kowalczyk.

La Chaux-de-Fonds: Rodriguez (16), Widmer (12), Rusu (22), Engone (9), Estelli; Guillod, Taramaraz, Hurni (5), Toffolon.

Lucerne: Habora, Pfister (10), Bolzerman (4), Vrtic (9), Schmidlin; Huttary (16), Huiller (8), Fischer.

Notes: faute technique au banc chaux-de-fonnier (27e). Sorties pour cinq fautes: Bolzerman (37e) et Huttary (40e).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds réussit 27 tirs sur 69 (39%), dont 0 sur 2 (0%) à trois points et 10 lancers francs sur 20 (50%). Lucerne réussit 19 tirs sur 45 (42%), dont 1 sur 2 (50%) à trois points (Huttary) et 8 lancers francs sur 11 (73%).

Au tableau: 5e: 11-4; 10e: 18-10; 15e: 28-14; 25e: 40-30; 30e: 50-39; 35e: 60-47.

FAZ

AUTRE SALLE

BLONAY - WETZIKON 98-58 (58-31)

Cessev, La Tour-de-Peilz: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Donnet et Ruffieux.

Blonay: Weber (3), Reviere (30), Lopez-Palao (10), N'Doye (10), Lanfranco (13), Friedli (10), Robinson (21), Luthi (1), Vieira.

Wetzikon: Anastassiou, Semadeni (3), Preston (18), Pyers (15), Bachmann (11), Götschi (6), Maggi (3), Keller (2).

Classement

1. Blonay*	5	5	0	1837-1782	15	(5)
2. Union NE	5	3	2	1999-2158	12	(6)
3. Vevey	5	1	4	1635-1786	8	(6)
4. Wetzikon	5	1	4	1789-1972	8	(6)

* Entre parenthèses points de la qualification

Prochaine journée

Samedi 6 mars. 17 h 30: Vevey - Blonay. Wetzikon - Union Neuchâtel.

TOUR FINAL

FR OLYMPIC - MONTHEY 105-90 (50-48)

Sainte-Croix: 1500 spectateurs.

Arbitres: MM. Carlini et Hjartason.

FR Olympic: Hamilton (11), Denervaud (12), Seydoux, Jaquier, H. Mrazek (25), Koller (13), Valis (14), Blake (24), Clément (2), Oppizzi (4).

Monthey: Baresic, Doche (16), Drake (27), Gaillard (6), Amman (16), Berry (12), Henchoz (7), Girard. Premand (6).

VACALLO - LUGANO 92-82 (48-39)

Palapenz, Chiasso: 950 spectateurs.

Arbitres: MM. Bertrand et Pizio.

Vacallo: Grimes, Raga (9), Gidome, Matthews (18), Fillmore (4), Lisicky (34), Kourachov (19), Salsella (8), Ceresa.

Lugano: Trunic (3), Polite (21), Brewer (32), Censi (3), Hooks (17), Bernasconi, Putzi (6).

GE VERSOIX - BONCOURT 96-64 (51-38)

Pavillon des sports, Champel: 600 spectateurs.

Arbitres: MM. Leemann et Markesh.

GE Versoix: Keucheyan (1), Manuel (27), Aguiar (3), Dar-Ziv (10), Extermann (4), Yearwood (16), Felli (12), Eigenmann (1), Romero (9), Kalicanin (13).

Boncourt: Bortor (8), Schrago (3), Chapuis, Fasnacht, Walton (14), George (22), Pimentel (2), Froidevaux, Swords (15), Vaclair.

Classement

1. FR Olympic*	6	5	1	2007-1747	25	(15)
2. Vacallo	6	5	1	1951-1770	22	(12)
3. Lugano	6	3	3	1906-1832	17	(11)
4. Boncourt	6	3	3	2069-2069	17	(11)
5. GE Versoix	6	2	4	1875-1890	12	(8)
6. Monthey	6	0	6	1838-1900	10	(10)

Prochaine journée

Samedi 6 mars. 17 h 30: Boncourt - Vacallo. Lugano - FR Olympic. Monthey - GE Versoix.

LE POINT

Messieurs

LNB, tour final, sixième journée: Chêne - Morges (63-69) (27-35). Nyon - Renens 80-88 (28-32). Pully - Birsfelden 88-89 (47-51).

Classement: 1. Renens 6-10. 2. Pully 5-8. 3. Morges 6-6. 4. Chêne 6-6. 5. Nyon 5-2. 6. Birsfelden 6-2.

Tour contre la relégation, groupe 1, septième journée: Viganello - Arlesheim 82-76 (38-36). Pâquis-Seujet - Echallens 98-76 (47-36). La Chaux-de-Fonds - Baden 89-96 (45-53).

Classement: 1. Baden 6-10. 2. Viganello 6-10. 3. Arlesheim 7-8. 4. Meyrin-Grand-Saconnex 6-6. 5. La Chaux-de-Fonds 7-6. 6. Pâquis-Seujet 7-4. 7. Echallens 7-2.

Première ligue, tour final, sixième journée: Lausanne - Reussbühl 75-61 (36-31). Cassarate - Yverdon 46-74 (20-37). Université - Zofingue 76-72 (36-31).

Classement: 1. Lausanne 6-8. 2. Reussbühl 5-6. 3. Université Neuchâtel 6-6. 4. Zofingue 6-6. 5. Yverdon 6-6. 6. Cassarate 5-2.

Dames

LNA, tour final, troisième journée: Nyon - Troistorrens 92-81 a.p. (42-42 74-74) Bellinzona - Sion-Veysonnaz 88-84 a.p. (29-29 63-63 75-75). Sursee - Wetzikon 98-83 (56-40).

Classement: 1. Bellinzona 3-18. 2. Troistorrens 3-16. 3. Sion-Veysonnaz 3-14. 4. Wetzikon 3-14. 5. Sursee 3-13. 6. Nyon 3-12.

Promotion-relégation, LNB-première ligue, groupe 2, troisième journée: Sarine FR - Rapid Bienne 63-47 (32-29). La Chaux-de-Fonds - Lucerne 64-47 (36-24). Arlesheim - Vedeggio 62-88 (27-49).

Classement: 1. Vedeggio 3-6. 2. La Chaux-de-Fonds 3-6. 3. Sarine FR 3-4. 4. Arlesheim 3-2. 5. Lucerne 3-0. 6. Bienne 3-0/si

LE POINT

Messieurs

LNA. Tour de relégation: Winterthour - Val-de-Ruz 3-1 (14-16 15-2 15-9 15-13). Sursee - Uni Berne 0-3 (10-15 8-15 7-15).

Classement (4 m): 1. Winterthour 17. 2. Uni Berne 10. 3. Val-de-Ruz 5. 4. Sursee 0. Sursee est relégué en LNB. Val-de-Ruz disputera le tour de promotion-relégation avec Lutry-Lavaux et Gelterkinden.

LNB. Groupe ouest: TGV-87 - RG Bâle 3-0. Nidau - LUC II 3-0. Chênos II - Cossonay 3-0. Lutry-Lavaux - Nyon 3-1. Münchenbuchsee - Meyrin 3-1.

Classement: 1. Lutry-Lavaux 32. 2. Münchenbuchsee 26. 3. Nidau 24. 4. TGV-87 22. 5. Chênos II 16 (31-34). 6. Meyrin 16 (30-34). 7. Nyon 14. 8. LUC II 12. 9. Cossonay 8. 10. RG Bâle 0. Lutry-Lavaux est qualifié pour le tour de promotion-relégation. RG Bâle, Cossonay et LUC II sont relégués en première ligue.

Première ligue. Groupe B: Börsingen - NATZ Bienne 3-0. Basse-Broye - Muristalden Berne 3-0. Spiez - Volleyboys Bienne 3-2. Münsingen - Köniz 0-3. Colombier - Börsingen 3-2. Morat - Marly 3-1.

Classement: 1. Köniz 19-38. 2. Basse-Broye 19-30. 3. Morat 18-26. 4. Münsingen 19-26. 5. Börsingen 19-24. 6. Colombier 18-20. 7. Muristalden Berne 19-14. 8. Spiez 19-22. 9. NATZ Bienne 17-6. 10. Marly 18-4. 11. Volleyboys Bienne 19-4. Köniz est qualifié pour le tournoi de promotion en LNB. Muristalden Berne disputera les barrages contre la relégation. Spiez, Marly et Volleyboys Bienne sont relégués en deuxième ligue. NATZ Bienne ne peut ni être promu ni être relégué.

Groupe C: Therwil - Aarau 3-2. Oberwil - Gerlafingen 0-3. Langenthal - Franches-Montagnes 3-0. Frick - Schönenwerd II 3-2.

Classement: 1. Langenthal 17-30. 2. Aarau 17-30. 3. Aeschi 16-20. 4. Frick 17-20. 5. Franches-Montagnes 17-18. 6. Gerlafingen 17-16. 7. Therwil 17-14. 8. Schönenwerd II 17-12. 9. Olten 16-4. 10. Oberwil 17-4. Schönenwerd II, Olten et Oberwil sont relégués en deuxième ligue.

Dames

LNA. Tour de relégation: Adliswil - Cheseaux 3-1 (15-9 15-7 15-15 15-12). Franches-Montagnes - GE Elite 2-3 (15-8 15-12 3-15 13-15 13-15).

Classement (4 m): 1. Adliswil 12. 2. GE Elite 11. 3. Cheseaux 7. 4. Franches-Montagnes 1. Franches-Montagnes est relégué en LNB.

Première ligue. Groupe B: NUC - Erguël 3-0. Langenthal - Thoune 3-0. Uettligen - Volleyboys Bienne 3-0. Oberdiessbach - Wittigkofen Berne 1-3. Münchenbuchsee II - Berne 3-0.

Classement (17 m): 1. Wittigkofen Berne 32. 2. Oberdiessbach 24. 3. NUC 22. 4. Uettligen 18. 5. Münchenbuchsee II 18. 6. Erguël 16. 7. Langenthal 14. 8. Volleyboys Bienne 12. 9. Thoune 10. 10. Berne 4. Wittigkofen Berne est qualifié pour le tournoi de promotion en LNB. Volleyboys Bienne, Thoune et Berne sont relégués en deuxième ligue. /réd.

Cyclisme
GAN n'est pas dans l'«affaire»

L'ex-équipe GAN, dont le médecin Patrick Nédelec a été suspendu et licencié pour une affaire de dopage remontant à 1996, n'est pas concernée par l'instruction du juge lillois Patrick Keil sur l'affaire Festina, a-t-on appris lundi auprès du parquet de Lille. «L'équipe GAN n'est pas dans le dossier, il faudrait pour cela qu'il y ait des connexions entre le dopage dénoncé par M. Nédelec et notre affaire, a déclaré Gérard Vinsonneau, premier procureur adjoint à Lille. Quatre équipes figurent dans le dossier d'instruction, a précisé M. Vinsonneau, citant Festina, La Française des Jeux, Casino et ONCE. Il n'est pas question de prendre des réquisitions supplémentaires pour élargir l'enquête.»

En 1996, Patrick Nédelec a été suspendu pour trois ans par la Fédération française de cyclisme et licencié par le directeur sportif de GAN, Roger Legeay, pour avoir prescrit des produits interdits à deux coureurs de l'équipe, Philippe Gaumont et Laurent Desbiens tous deux ayant fait l'objet d'un contrôle antidopage positif. /si

Volleyball Val-de-Ruz condamné à battre les vainqueurs de LNB

WINTERTHOUR - VAL-DE-RUZ 3-1 (14-16 15-2 15-9 15-13)

Dimanche passé, Val-de-Ruz se déplaçait en terre zurichoise pour y affronter Winterthour. L'équipe neuchâteloise devait gagner à tout prix et n'hésita pas à engager un nouvel étranger en la personne de Leland Quinn, un Américain de 206 cm. Peine perdue! Pour s'en sortir, Val-de-Ruz devra désormais passer par les barrages.

Le match débuta de façon très favorable pour les Neuchâtelois, et en particulier pour la nouvelle recrue qui enchaîna six points d'affilée avec son service smashé, ce qui allait permettre aux Vaudruziens de jouer avec un peu moins de pression sur les épaules. Tout au long de ce set, les coéquipiers du joueur régional Yves Balmer ne firent que gérer intelligemment leur avance, plaçant leur bloc correctement et évitant les fautes individuelles, ce qui leur permit d'emporter cette manche sur le score de 16-14.

Un scénario différent

Le scénario du deuxième set ne fut hélas pas comme celui du premier car les joueurs de Winterthour, pris à froid dans la manche initiale, se réorganisèrent quelque peu afin de contrer les puissantes attaques de Leland Quinn. Et, surtout, ils augmentèrent la

difficulté de leurs services ce qui eut comme effet de déstabiliser la réception vaudruzienne en rendant la distribution beaucoup plus lisible. La deuxième manche se solda par un score très sec de 15-2 en faveur des Zurichois.

Durant la pause, René Mevau calma un peu ses joueurs visiblement très dépités. Au cours du troisième set, les deux équipes se livrèrent une bataille acharnée, pas un point ne fut donné et malheu-

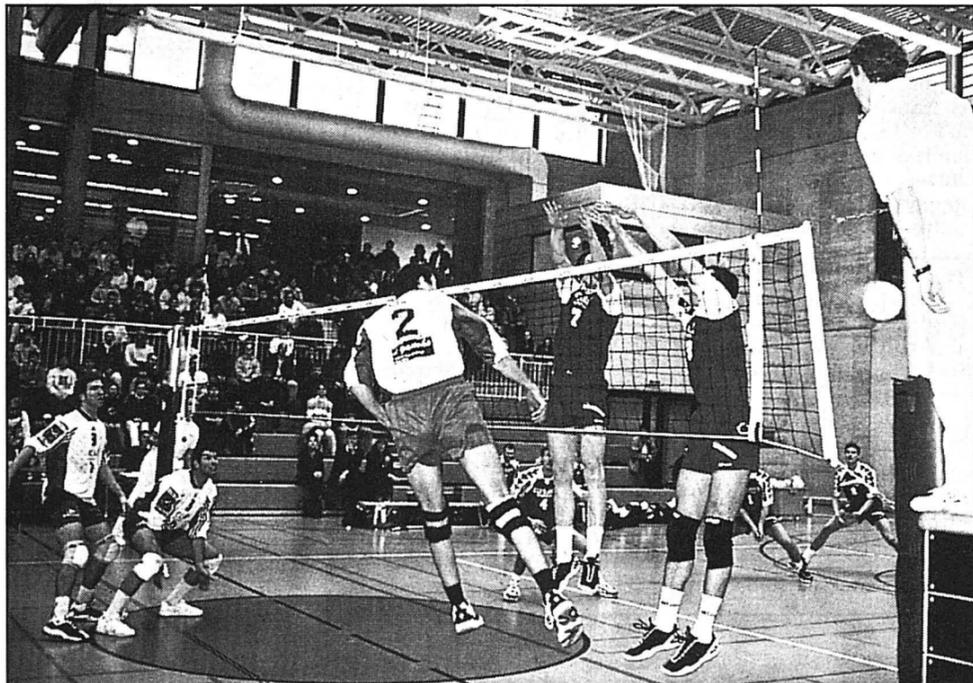
reusement, lorsque le panneau afficha 9-9, les Allemandes enchaînèrent quelques superbes actions qui pesèrent lourd dans la balance. Celle-ci bascula à leur avantage (15-9).

L'ultime manche fut certainement la plus disputée des quatre. Les deux équipes progressaient au coude à coude (1-1, 3-3 et 6-6), on sentait que les Vaudruziens en voulaient et qu'ils crochaient. Même lorsqu'ils furent finalement

distancés de trois points à 13-10, ils y croyaient encore et réussirent à rétablir la situation après trois magnifiques attaques de l'ailier de la Brocaderie. A ce moment là, les spectateurs neuchâtelois qui firent le déplacement à Winterthour durent penser que le plus gros était fait, mais malheureusement les joueurs d'outre-Sarine firent passer la marque à 15-13 après deux derniers échanges âprement disputés.

Les joueurs de Val-de-Ruz auraient sans aucun doute mérité de disputer le tie-break, mais la loi du sport peut parfois être cruelle. Les Vaudruziens disputeront donc le tour de promotion-relégation contre Lutry-Lavaux et Gelterkinden, vainqueur de leur groupe de LNB. Mais avant cela, il leur reste deux matches à jouer, dont un contre Sursee à domicile devant son fabuleux public, puis un autre à l'extérieur face à Uni Berne. Ces deux matches seront une bonne préparation pour le tour de promotion-relégation. Mais nous retiendrons surtout du match contre Winterthour que les joueurs de Val-de-Ruz ont tout donné pour tenter de se hisser à cette sixième place.

MBO



Yves Balmer attaque et trompe la vigilance du bloc zurichois: dimanche à Winterthour, Val-de-Ruz a tout tenté pour créer l'exploit. photo Leuenberger

Sporthalle: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Berger et Favez.

Winterthour: Stacher, Simo, Tschudi, Talmann, Kobel, Huber, Heuscher, Fidanoğlu, Chiodi, Hinrich, Afentranter.

Val-de-Ruz: Y. Balmer, Quinn, Brebta, Poolman, Hübscher, L. Balmer, Châtelain, Jeanfavre, Jeanbourquin, Di Chello, Böhni.

Notes: Val-de-Ruz joue sans Brian Ceponis (étranger surnuméraire), remplacé par Leland Quinn.

Durée du match: 114' (35', 22', 20', 28').

Franches-Montagnes
Malgré deux sets d'avance

FRANCHES-MONTAGNES - GE ÉLITE 2-3 (15-8 15-12 3-15 13-15 13-15)

VFM a d'emblée profité de l'apathie des Genevoises pour imposer son rythme et mettre la défense adverse sous pression, afin de l'empêcher d'adresser de bons ballons à Magaly Carvajal. VFM profita aussi des mauvais services genevoises pour remporter le premier set 15-8. Dans la deuxième manche, la partie devint lente et ennuyeuse, et GE Elite ne profita pas du relâchement des joueuses locales. Qui se payèrent le luxe de bloquer plusieurs fois Carvajal, faisant ainsi la différence dans ce set plus serré.

La réaction des Genevoises fut très sèche et VFM perdit sa concentration. Les Juras-siennes croyaient-elles avoir déjà partie gagnée? Toujours est-il qu'elles passèrent au travers de ce troisième set qui aurait dû être le dernier (15-3). Dans la quatrième manche, en-

gagée sans être géniale, VFM s'inclina au terme d'un superbe chassé-croisé. Le cinquième set fut serré et indécis jusqu'au bout, mais tourna à l'avantage des Genevoises. Le public a été privé d'un beau cadeau d'au revoir, mais raté sa sortie. Encore deux matches pour l'honneur, le plaisir et, qui sait, une dernière victoire?

La Marelle: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Tschumi et Flückiger

Franches-Montagnes: Laux, Goy-Steiner, Belgrado, Habegger, Asal, Boillod, Koczyk, Harris-Akers, Jaimie, Aubry.

GE Elite: Iarkovenko, Bürer, Bunjaku, Vincent-Sully, Pribylova, Pasche, Ponard, Carvajal.

Durée du match: 97' (18', 24', 12', 30', 13').

Notes: VFM sans Petrachenko ni Koester (étrangères surnuméraires). Coaches: Irina et Oleg Petrachenko.

CAB

TGV-87 Sans pitié

TGV-87 - BÂLE 3-0 (15-6 15-0 15-11)

La venue de la lanterne rouge a offert aux juniors de TGV-87 l'occasion d'évoluer sans pression en démontrant leurs qualités. Introduit dès le premier set, Bühlmann s'est ainsi montré à son avantage en dominant régulièrement le haut du filet. Sa prestation mérite une mention toute particulière.

Le premier set s'est bouclé en un quart d'heure, RG Bâle se montrant incapable d'amener une balle dans les mains du passeur. Le deuxième set s'est résumé à un court monologue tramé. Le dernier jeu a enfin

vu un équilibre des forces. Ayant changé de passeur, les Bâlois ont fait illusion jusqu'à 9-9 avant que TGV-87 ne mette un terme à leur semaine de carnaval sur quelques services travaillés (15-11).

La Marelle: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Grieder et Lovis.

TGV-87: Ancquetil, Petrachenko, Oberli, Gyger, Schnyder, Mac Pacheco, von Niederausern, Bühlmann.

RG Bâle: Wissler, Widmer, Stebler, Omerajic, Balmer, Grundy, Braunger.

Durée du match: 46' (15', 9', 22').

FFR

Football Coupe de l'UEFA:
une triple victoire française?

Éliminés par Bordeaux et l'AS Roma, Grasshopper et Zurich ont échoué d'un souffle dans la course à la qualification pour les quarts de finale de la Coupe UEFA. Ceux-ci se placent sous le signe d'une confrontation franco-italienne avec trois représentants de part et d'autre.

Les Bordelais reçoivent Parme avec la possibilité de prendre une option en vue d'une accession aux demi-finales. Alberto Malesani, l'entraîneur des Parmesans, est inquiet. Plusieurs éléments clés - Dino Baggio, Cannavaro, Chiesa, Mussi, Boghossian - se plaignent de maux divers. Leur participation est remise en question. Mais le Croate Stanic et le Colombien Asprilla sont des réservistes de luxe. A Bordeaux, seul le latéral Torres-Mestre, blessé, n'est pas disponible. Alicarte-Saveljic en défense, Micoud-Benarbia à la construction et Laslandes-Wiltord à la finition

constituent trois duos de première force.

Lyon sans Grassi à Bologne

L'Olympique lyonnais a également une ouverture à saisir à Bologne. Déclassée en championnat (5-0) par Piacenza, la défense italienne est déstabilisée. N'a-t-elle pas provoqué quatre penalties samedi? Les Lyonnais sont privés de Marco Grassi, suspendu. La combativité de l'attaquant suisse aurait été précieuse dans une confrontation qui s'annonce musclée. L'avant-centre Andersson et le buteur Signori constitueront une menace permanente pour le gardien lyonnais Coupet. Au stade vélodrome de Marseille, l'ambiance sera explosive. Les associations de supporters du club phocéen sont en guerre avec le président délégué Jean-Michel Roussier. L'équipe marque le pas, mais tout peut arriver à l'occasion de la venue de Celta Vigo. Ancien Marseillais, Claude Makelele, le

meneur de jeu de Celta, se plaint d'une elongation à la cuisse. L'entraîneur Victor Fernandez mise beaucoup sur son second français, le gardien Richard Dutruel, pour contrer le trio Pires, Maurice, Ravanelli.

Le troisième club italien, l'AS Roma, se déplace à Madrid pour affronter l'Atletico. Le limogeage d'Arrigo Sacchi n'a rien arrangé. Les Madrilènes continuent à décevoir leur public (0-0 contre Oviedo). Le nouvel entraîneur Carlos Aguiar souffre de la carence de ses attaquants, aggravée par la blessure de l'Uruguayen Correa. Une victoire aux dépens de l'AC Milan (1-0) a fortifié la confiance des Romains. /si

A l'affiche

Coupe de l'UEFA, quarts de finale, matches aller

Ce soir
17.30 Bologne - Lyon
19.30 Bordeaux - Parma
21.15 Marseille - Celta Vigo
21.30 Atletico Madrid - AS Roma

TOUS AZIMUTS

Autriche

Première division, 20e journée (match en retard): Ried - Austria Vienne 2-1.

Classement: 1. Sturm Graz 20-44. 2. Rapid Vienne 20-43. 3. AK Graz 20-40. 4. Linz 20-36. 5. Salzbourg 20-27.

Belgique

Première division, 24e journée: Bruges - Lokeren 4-0. Mouscron - Ostende 2-1. Beveren - Standard Liège 0-6. Charleroi - La Gantoise 1-1. Saint-Trond - Anderlecht 1-4. Westerlo - Lierse 0-2. Lommel - Alost 0-3. Germinal Ekeren - Harelbeke 0-2.

Classement: 1. Bruges 24-52. 2. Racing Genk 23-50. 3. Mouscron

24-46. 4. Standard Liège 24-41. 5. Anderlecht 23-41.

Coupe d'Afrique des Nations

Éliminatoires, troisième journée. Groupe 1: Cameroun - Mozambique 1-0. Ghana - Erythrée 5-0. Classement: 1. Ghana 3-9. 2. Cameroun 3-4. 3. Mozambique 3-3. 4. Erythrée 3-1.

Groupe 4: Angola - Iles Maurice 0-2. Afrique du Sud - Gabon 4-1 (un but de l'attaquant de Zurich, Bartlett). Classement: 1. Afrique du Sud 3-7. 2. Iles Maurice 3-4. 3. Angola 3-3. 4. Gabon 3-3.

France

Coupe de France, tirage des huitièmes de finale (13-14 mars): Metz (D1) - Nantes (D1), Amiens

(D2) - Sedan (D2), Saint-Georges-Les-Ancizes (CFA2) - Nîmes (D2), Lens (D1) - Laval (D2), Angoulême (N) - Troyes (D2), US Montagnarde (CFA2) - Grand-Rouen (CFA2), Guingamp (D2) - Lille (D2), Clermont Foot (CFA) - Le Mans (D2)/si

Hollande

Première division, 23e journée: Ajax Amsterdam - Sparta Rotterdam 5-1. Feyenoord - Heerenveen 2-1. Nimègue - Maastricht 1-1. Roda JC Kerkrade - AZ Alkmaar 8-2. Willem II Tilburg - Utrecht 1-0. PSV Eindhoven - Breda 2-0. Cambuur Leeuwarden - Vitesse Arnhem 2-2.

Classement: 1. Feyenoord 21-52. 2. Vitesse Arnhem 22-44. 3. Roda Kerkrade 21-40. 4. Ajax Amsterdam 22-38. 5. Eindhoven 22-37./si

PROM.-REL. LNA-LNB

YVERDON - AARAU 2-1 (1-1)

Municipal: 1420 spectateurs. Arbitre: M. Schluchter. Buts: 13e Esposito 0-1. 43e Bencivenga 1-1. 70e Enilton 2-1.

Yverdon: Flückiger; Diogo, Fasel, Gilson, Magnin; Enilton (90e Margairaz), Jaquet, Devolz (54e Friedli), Jenny; Leandro, Bencivenga (67e Peco). Aarau: Benito; Markovic (75e Aleksandrov), Pavlicevic, Page (79e Wojcechowski), Christ; Baldassarri, Previtali, Heldmann, Bader; Ivanov, Esposito (83e Berger).

Notes: avertissements à Markovic (10e, faute grossière) et à Peco (73e, faute grossière).

LUGANO - DELÉMONT 2-1 (1-0)

Cornaredo: 2160 spectateurs. Arbitre: M. Wildhaber. Buts: 10e Thoma 1-0. 86e Gigon 1-1. 89e Rossi (penalty) 2-1.

Lugano: Hürzeler; Morf, Rota, Andersen, Bullo; Thoma (77e Giannini), Lombardo, Tejada, Conti; Rossi (90e Emmers), N'Kufo.

Delémont: Inguscio; Froidevaux (81e Gigon), Romano, Uschy; Langel (38e Kohler), Hoy, Kebe, Bui; Theubet (69e Nahimana), Ndlovu, Koch.

Notes: avertissements à Koch (26e, faute grossière), Bui (36e, faute grossière), Froidevaux (58e, faute grossière), N'Kufo (65e, réclamations), Romano (68e, faute grossière) et à Lombardo (74e, faute grossière). Expulsion de Decastel (entraîneur de Delémont, 89e).

SION - ÉTOILE CAROUGE renvoyé

WIL - YOUNG BOYS renvoyé

Classement

1. Lugano	1	1	0	0	2-1	3
Yverdon	1	1	0	0	2-1	3
3. Sion	0	0	0	0	0-0	0
Etoile Carouge	0	0	0	0	0-0	0
Wil	0	0	0	0	0-0	0
Young Boys	0	0	0	0	0-0	0
7. Delémont	1	0	0	1	1-2	0
Aarau	1	0	0	1	1-2	0

Prochaine journée

Samedi 6 mars. 17 h 30: Etoile Carouge - Wil. Young Boys - Sion. Dimanche 7 mars. 14 h 30: Aarau - Lugano. Delémont - Yverdon.

LNB, RELÉGATION

SOLEURE - KRIENS 3-2 (1-1)

Brühl: 850 spectateurs. Arbitre: M. Salm. Buts: 4e Hotz 1-0. 25e Gross 1-1. 53e Plaschy 2-1. 60e Du Buisson 3-1. 65e Gross 3-2.

LOCARNO - THOUNE 0-2 (0-0)

Lido: 710 spectateurs. Arbitre: M. Burkhardt. Buts: 83e Zimonjic 0-1. 94e Plevka 0-2.

BADEN - CHIASSO 0-3 (0-1)

Esp: 353 spectateurs. Arbitre: M. Golay. Buts: 45e Bellini 0-1. 57e Enrique 0-2. 73e Enrique 0-3.

STADE NYONNAIS - SCHAFFHOUSE renvoyé

1. Schaffhouse*	0	0	0	0	0-0	18	(18)
2. Kriens	1	0	0	1	2-3	17	(17)
3. Thoue	1	1	0	0	2-0	16	(13)
4. Locarno	1	0	0	1	0-2	14	(14)
5. Soleure	1	1	0	0	3-2	12	(9)
6. St. Yvon	0	0	0	0	0-0	11	(11)
7. Chiasso	1	1	0	0	3-0	11	(8)
8. Baden	1	0	0	1	0-3	11	(11)

* Entre parenthèses moitié des points de la qualification

Prochaine journée

Samedi 6 mars. 17 h 30: Chiasso - Stade Yvonnois. Dimanche 7 mars. 14 h 30: Kriens - Locarno. Thoue - Soleure. Schaffhouse - Baden.

BRÈVES

FOOTBALL

Enquête classée

L'enquête sur le match Venise - Bari, comptant pour la 18e journée du Calcio, sur lequel planaient des soupçons d'arrangement, a été classée par le parquet de Venise. Ces soupçons avaient pour origine l'absence de joie habituelle, dans l'équipe de Venise, au moment du but vainqueur de Tuta (2-1)/si

Un supporter agressé

Un supporter de Naples, Michele Allosca, a perdu l'usage de l'œil gauche, lors d'une agression avant le début du match de deuxième division italienne, Atalanta - Naples. Touché au front par une petite bouteille en verre, le supporter (27 ans) a été immédiatement transporté à l'hôpital pour être soumis à une intervention chirurgicale. L'agresseur (25 ans) a été arrêté par les policiers./si

Football Neuchâtel Xamax: deux buts face à Etoile Carouge

ÉTOILE CAROUGE - NEUCHÂTEL XAMAX 0-2 (0-2)

Neuchâtel Xamax a bouclé sa phase de préparation en vue du tour final par une victoire. Samedi à Plan-les-Ouates, les Xamaxiens sont venus à bout d'Etoile Carouge 2-0 grâce à des réussites d'Augustine Simo et Samir Boughanem tombées en première mi-temps.

Sa rencontre comptant pour la première journée du tour final face à Grasshopper ayant été reportée à demain 18 h 30 (en direct sur TSR 2), Neuchâtel Xamax en a profité pour mettre le cap, samedi, sur la banlieue genevoise. A Plan-les-Ouates, les «rouge et noir» ont remporté leur dixième rencontre de préparation face à

les Cherpines, Plan-les-Ouates: 100 spectateurs.

Arbitre: M. Nobs. Buts: 9e Simo 0-1. 26e Boughanem 0-2.

Etoile Carouge: Rousseau; Giuntini, Morisod, Penneveyre, Negri; Constantino, Fernandez, Verduyze, Ebe; Greco, Koudou.

Neuchâtel Xamax: Zetzman; Jeanneret, Rothenbüh-

ler, Rueda, Quentin; Isabella, Boughanem, Simo, Zambaz; N'Diaye, Molist. Sont entrés en deuxième mi-temps: Alicarte, Amato, Berisha et Stauffer.

Notes: Neuchâtel Xamax sans N'Do, Njanka (équipe nationale du Cameroun), Colomba, Corminboeuf, Gämperle, Gazic, ni Martinovic (blessés).

Dans une rencontre tout ce qui a de plus amicale, - les deux équipes ne se sont pas totalement livrées en projection de leurs futures échéances en championnat

, les «rouge et noir» ont doublé la mise grâce à un coup de tête victorieux de Samir Boughanem. Une juste récompense eu égard à la domination de Martin

Rueda et de ses coéquipiers. Plus équilibrée, la deuxième période n'a par contre pas permis aux Neuchâtelois d'augmenter leur avant-



Samir Boughanem a inscrit le deuxième but xamaxien face à Etoile Carouge.

photo a-Lafargue

LNA Ecart creusé

Vainqueur samedi du derby lémanique (2-0), Servette a accentué son avance sur deux sérieux candidats au titre, Lausanne et Zurich, défaits à domicile par Saint-Gall (0-2). Lucerne a été battu par Bâle sur un score identique.

Au Letzigrund, sans cohésion et privé de surcroît du gardien Shorunmu, engagé avec le Nigeria en Coupe d'Afrique, et du défenseur international Hodel (blessé), Zurich n'a pas été capable de contenir les velléités saint-galloises.

Contrairement à son homologue lucernois Andy Egli, Marcel Koller a fait des débuts victorieux à la tête de Saint-Gall. En inscrivant leur nom au tableau des marqueurs, Contini et Jairo (ex-Wil) ont assuré la première surprise de ce tour final de LNA. Saint-Gall n'avait plus gagné au Letzigrund depuis juillet 1995.

Aux Charmilles, le Hollandais Edwin Vurens a fêté ses

débuts sous le maillot de Servette en inscrivant son premier but, quelques secondes seulement après son entrée en jeu. L'ex-sociétaire de Saint-Gall montrait la voie à la 72e minute. Le milieu de terrain français Durix l'imitait sept minutes plus tard, réduisant à néant les espoirs de Lausanne./si

Buteurs

LNA, tour final: 1. Rey (Servette) 12. 2. Chassot (Zurich) 8. 3. Tikva (Grasshopper), Scepanovic (Lucerne) et Yakin (Saint-Gall) 7. 7. Rytchkov (Bâle), Türkyilmaz (Grasshopper), Thurre (Lausanne), Vurens (Saint-Gall, Servette, +1), Varela (Servette, Bâle) et Nixon (Zurich), 6. 12. Frick (Bâle, +1), Kavelaschvili (Grasshopper), Pantelic (Lausanne), Bühlmann (Servette), Contini (Saint-Gall, +1), Isabella (Neuchâtel Xamax), Molist (Neuchâtel Xamax), N'Diaye (Neuchâtel Xamax), Bartlett (Zurich) et Sant'Anna (Zurich) 5./si

TOUR FINAL

SERVETTE - LAUSANNE 2-0 (0-0)

Charmilles: 8452 spectateurs (record de la saison). Arbitre: M. Busacca.

Buts: 72e Vurens 1-0. 79e Durix 2-0.

Servette: Pédât; Karlen, Wolf, Jarez, Bühlmann; Pizzinat, Durix (86e Razanasuskas), Fournier, Lonfat; Rey (59e Leroy), Petrov (71e Vurens).

Lausanne: Brunner; Ohrel, Zoric, Londono, Hânzi; Diogo (29e Mazzoni), Rehn, Celestini, Douglas (78e Iglesias); Pantelic, Thurre.

Notes: avertissements à Londono (63e, faute grossière), Wolf (64e, réclamations), et à Zoric (77e, faute grossière). Expulsion de Karlen (32e, faute de main). Tir sur le poteau de Petrov (15e).

ZURICH - SAINT-GALL 0-2 (0-1)

Letzigrund: 5400 spectateurs.

Arbitre: M. Tavel. Buts: 31e Contini 0-1. 58e Jairo 0-2.

Zurich: Trombini; Huber, Castillo, Fischer, Di Jorio (46e Wiederkehr); Tarone, Opango (59e Sant'Anna), Lima, Del Signore (59e Nixon); Bartlett, Chassot.

Saint-Gall: Stiel; Zellweger, Tsawa, Zwyssig, Eugster; Müller, Hellinga, Jairo, Slavtchev (84e Damasio); Contini, Gil.

Notes: avertissements à Tsawa (26e, faute grossière), Huber (52e, faute grossière), Hellinga (65e, faute grossière) et à Lima (78e, faute grossière).

LUCERNE - BÂLE 0-2 (0-1)

Allmend: 7930 spectateurs.

Arbitre: M. Meier. Buts: 33e Gonçalves 0-1. 89e Frick 0-2.

Lucerne: Crevoisier; D. Joller (62e Koumantarakis), Knez, Moser, M. Joller; Koch (87e Lubamba), Vukic (69e Wyss), Trninic, Koilov, Kögl; Scepanovic.

Bâle: Huber; Ceccaroni, Kreuzer, Cravero, Calapes; Gonçalves, Pechoucek, Barberis, Perez (83e Reimann); Varela (92e Mendi), Frick (90e Boumelaha).

Notes: avertissements à Scepanovic (21e, antisportivité), Gonçalves (29e, faute grossière), Barberis (45e, faute grossière), Knez (71e, faute grossière) et à Koch (73e, faute grossière). Expulsion de Knez (83e, deuxième avertissement, faute grossière).

Classement

1. Servette*	1	1	0	0	2-0	25	(22)
2. Grasshopper	0	0	0	0	0-0	19	(19)
3. Zurich	1	0	0	1	0-2	19	(19)
4. Lausanne	1	0	0	1	0-2	19	(19)
5. Bâle	1	1	0	0	2-0	17	(14)
6. Saint-Gall	1	1	0	0	2-0	17	(14)
7. NE Xamax	0	0	0	0	0-0	16	(16)
8. Lucerne	1	0	0	1	0-2	14	(14)

* Entre parenthèses moitié des points de la qualification

Demain

18.30 NE Xamax - Grasshopper (TV)

Prochaine journée

Samedi 6 mars. 17 h 30: Saint-Gall - Servette. 19 h 30: Lausanne - Zurich. Dimanche 7 mars. 14 h 30: Bâle - Neuchâtel Xamax. 16 h 15: Grasshopper - Lucerne (TV)/si

À L'ÉTRANGER

Allemagne

Werder Brême - Bochum	1-1
Kaiserslautern - VfB Stuttgart	1-1
Hansa Rostock - Bayern M.	0-4
Hambourg - Bayer Leverkusen	0-0
Fribourg - Wolfsburg	0-0
Borus. Dortmund - Nuremberg	3-0
Eintr. Francfort - Mönch'bach	0-0
Munich 1860 - Duisbourg	0-0
Schalke 04 - Hertha Berlin	0-0

Classement

1. Bayern Mun.	20	16	2	2	50-13	50
2. B. Leverkusen	20	10	8	2	41-19	38
3. Kaiserslautern	20	11	5	4	32-29	38
4. Munich 1860	20	10	6	4	36-25	36
5. Hertha Berlin	20	10	3	7	29-19	33
6. Bor. Dortmund	20	9	5	6	31-21	32
7. Wolfsburg	20	7	8	5	35-29	29
8. Hambourg	19	6	7	6	22-24	25
9. Werder Brême	20	6	7	7	29-27	25
10. VfB Stuttgart	20	6	7	7	26-27	25
11. Fribourg	20	5	9	6	22-24	24
12. Schalke 04	20	5	7	8	21-31	22
13. Bochum	19	5	5	9	23-34	20
14. Duisbourg	20	4	8	8	20-32	20
15. E. Francfort	20	4	6	10	22-33	18
16. H. Rostock	20	3	8	9	27-39	17
17. Nuremberg	20	2	10	8	21-37	16
18. Mönch'bach	20	2	5	13	20-46	11

Angleterre

Manchester U. - Southampton	2-1
Chelsea - Liverpool	2-1
Aston Villa - Coventry City	1-4
Tottenham H. - Derby County	1-1
Charlton - Nottingham Forest	0-0
Everton - Wimbledon	1-1
Sheffield Wed. - Middlesbr.	3-1
West Ham United - Blackburn	2-0
Newcastle - Arsenal	1-1
Leicester - Leeds United	1-2

Classement

1. Manchester U.	28	16	9	3	63-29	57
2. Chelsea	27	14	11	2	41-22	53
3. Arsenal	27	13	11	3	35-13	50
4. Leeds United	27	12	9	6	41-26	45
5. Aston Villa	27	12	8	7	38-31	44
6. West Ham U.	27	11	7	9	31-38	40
7. Liverpool	27	11	6	10	50-34	39
8. Derby County	27	9	11	7	26-25	38
9. Wimbledon	26	9	10	7	30-36	37
10. Sheffield W.	26	10	5	11	34-25	35
11. Newcastle	27	9	8	10	35-36	35
12. Tottenham H.	26	7	12	7	30-32	33
13. Middlesbr.	27	7	12	8	34-39	33
14. Leicester	26	7	9	10	26-36	30
15. Everton	27	6	10	11	20-29	28
16. Charlton	27	6	9	12	31-37	27
17. Coventry City	27	7	6	14	28-38	27
18. Blackburn	27	6	8	13	27-38	26
19. Southampton	26	6	5	15	26-50	23
20. Nottingham F.	27	3	8	16	22-54	17

Italie

Piacenza - Bologna	5-0
AS Roma - AC Milan	1-0
Inter Milan - Juventus	0-0
Parma - Perugia	3-1
Bari - Cagliari	1-1
Empoli - Sampdoria	0-1
Salernitana - Fiorentina	1-1
Venezia - Udinese	1-0
Vicenza - Lazio	1-2

Classement

1. Lazio	23	14	6	3	46-22	48
2. Parma	23	12	8	3	43-22	44
3. Fiorentina	23	13	5	5	38-20	44
4. AC Milan	23	12	7	4	34-23	43
5. Udinese	23	10	6	7	31-29	36
6. Inter Milan	23	10	5	8	43-30	35
7. AS Roma	23	9	8	6	43-31	35
8. Juventus	23	9	7	7	26-23	34
9. Bologna	23	8	8	7	28-25	32
10. Venezia	23	7	9	7	22-30	28
11. Bari	23	7	5	12	26-31	27
12. Cagliari	23	7	5	11	31-35	26
13. Perugia	23	7	4	12	30-42	25
14. Sampdoria	23	5	8	10	22-40	23
15. Piacenza	23	5	7	11	32-37	22
16. Salernitana	23	5	5	13	23-39	20
17. Vicenza	23	4	8	11	12-29	20
18. Empoli	23	3	8	12	19-39	15

Espagne

Atl. Madrid - Oviedo	0-0
Betis Séville - Real Madrid	3-2
Ath. Bilbao - Celta Vigo	0-0
Barcelone - Valence	2-4
Majorque - Tenerife	1-1
Valladolid - Esp. Barcelone	2-2
Saragosse - Extramadure	3-1
Valladolid - Salamanque	4-1
Rac. Santander - Alaves	2-0
Dep. Corogne - Real Sociedad	0-1

Classement

1. Barcelone	24	13	5	6	50-29	44
2. Majorque	24	12	6	6	26-16	42
3. Valence	24	12	4</			

URGENCES

POLICE: 117.
URGENCES-SANTÉ ET AMBULANCE: 144.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.

VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 66 49 ou 919 66 52 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop (Serrières), rue des Battieux, 8-20h (en dehors de ces heures, le n° 144 renseigne). Médecin de garde: 144. Permanence dentaire et ophtalmique: 144. Hôpitaux: Cadolles (policlinique médicale et chirurgicale) 722 91 11, Pourtalès (policlinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call qui vous renseignera au 021/ 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Médecin de garde en semaine: du lu au sa de 18h à 8h, Cabinet groupe, Fontainemelon, 853 49 53. Pharmacie de service: la police renseigne au 888 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: de la Fontaine, Léopold-Robert 13b, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale, dentaire et ophtalmologique: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 10 17.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

JURA BERNOIS.

CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 954 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAGNELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rosset 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33, Dr Anker 951 22 88 ou Dr Kovats, 951 15 50. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver)

AUJOUR-D'HUI

NEUCHÂTEL

Patinoires du Littoral: (extérieur 9-11h45 + hockey libre/13h45-16h15 + hockey libre) (intérieur 9-11h45/13h45-16h45).

Musée d'art et d'histoire: de 12h15 à 13h15, les mardis du musée - concert démonstration du clavecin Ruckers par François Altermath.

Aula des Jeunes-Rives: 14h15-16h, l'Uni du 3e âge - «Gabriele d'Annunzio: la vie comme œuvre d'art» (avec diapositives), conférence par M. G. Cappello.

Aula du Lycée Jean Piaget (Ecole de Commerce): de 17h à 18h, «L'Art africain», cours public d'histoire de l'art par André Aeschlimann.

Au Taco: 20h, présentation de «La Maison d'Os» de Roland Du-billard.

LA CHAUX-DE-FONDS

Aula de l'Ecole professionnelle commerciale: 14h15-16h, l'Uni du 3e âge - «Actualité de Pestalozzi», par Pierre Marc, Professeur en sciences de l'éducation, Faculté des lettres, Université de Neuchâtel.

CINÉMAS

Le programme des films diffusés dans les salles de Neuchâtel figure dans la page des programmes TV

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC (913 72 22)

KANZO SENSEI (Dr. Akagi). Ma 20h30; me-di 18h-20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. De S. Imamura.

CORSO (916 13 77)

VERY BAD THINGS. 20h30. 18 ans. 2me semaine. De P. Berg.

LA DERNIÈRE NUIT. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «L'an 2000... et après?». De D. McKellar.

EDEN (91313 79)

1001 PATTES. 16h15. Pour tous. 3me semaine. De J. Lasserter.

CELEBRITY. 18h15 (VO st. fr.). 16 ans. 4me semaine. De W. Allen.

PLEASANTVILLE. 20h45. 12 ans. Première suisse. De G. Ross.

PLAZA (916 13 55)

ASTÉRIX ET OBÉLIX CONTRE CÉSAR. 15h-17h45-20h15. Pour tous. 4me semaine. De C. Zidi.

SCALA 916 13 66

LA LIGNE ROUGE. 15h-20h. 16 ans. Première suisse. De T. Mallick.

LE NUAGE. 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De F. E. Solanas.

MA MEILLEURE ENNEMIE. 15h-20h30. Pour tous. 4me semaine. De Ch. Columbus.

LE PRINCE D'ÉGYPTE. 15h15. Pour tous. 11me semaine. De B. Chapman.

VENUS BEAUTÉ. 18h-20h15. 12 ans. Première suisse. De T. Marshall.

BÉVILARD

PALACE

AINSI VA LA VIE. Me/je 20h. Dès 14 ans. De F. Whitaker.

VOUS AVEZ UN MESSAGE. Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). 12 ans. De N. Ephron.

LES BREULEUX

LUX

POURQUOI PAS MOI? Ve/sa 20h30, di 20h. 16 ans. De S. Giusti.

COUVET

COLISÉE (863 16 66)

Relâche.

LA NEUVEVILLE

LE MUSÉE (751 27 50)

VOUS AVEZ UN MESSAGE. Ve/sa/di 20h30. 12 ans. De N. Ephron.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (953 11 84)

AU COEUR DU MENSONGE. Je/ve/di 20h30, sa 20h45. 16 ans. De C. Chabrol.

SAINT-IMIER

ESPACE NOIR (941 35 35)

Relâche.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAHE (487 45 61)

TITANIC. Ma 20h, sa 14h. 12 ans. De J. Cameron.

PSYCHO. Me 20h, ve 20h30, sa 21h, di 17h. 16 ans. De G. van Sant.

FESTEN. Je 20h, sa 18h, di 20h (VO). 14 ans. De Th. Vinterberg. Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOS/DIVERS

BOUDRY

Pavillon d'information A5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

La Passade. Monnin Daniel, sculptures et Monnin Christoff, peintures. Chaque jeudi 17-19h et lors des spectacles proposés à La Passade. Jusqu'au 28.3.

LA CHAUX-DE-FONDS

Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-18h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-17h; fermé mercredi matin.

Home médicalisé de La Som-baille. Valentina Patthey, modèles et Jacques Mathey, dessins. Tous les jours dès 9h30. Jusqu'au 14.3.

LE LOCLE

Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 30 avril sur demande pour les groupes dès 10 personnes au 931 89 89, fax 931 89 15.

MARIN

Papillorama/Nocturama. Tous les jours 10-17h.

NEUCHÂTEL

Bibliothèque publique et universitaire. «Cent cinquante ans d'écriture neuchâteloise 1848-1998», lu-ve 8-20h, sa 8-17h. Jusqu'au 31.3. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h ou sur rdv. 717 73 00.

Ecole-club Migros. Zzürcher, peinture. Lu-je 9-12h15/13h30-20h30, ve 9-12h15/13h30-17h. Jusqu'au 28.5.

Home médicalisé Les Charmettes. Jeannine Hochstrasser, pastels. Tous les jours jusqu'au 12.4.

Jardin botanique. Expositions permanentes. Parc ouvert tous les jours 9-17h. Serres ouvertes 9-17h, sauf le lundi.

Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Malgorzaia Gornisiewicz. Jusqu'au 31.5.

Villa Lardy/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rdv pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL

Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN

Pavillon d'information A5, rue de la Poste, me 14h45-18h30 et les 1er et 3me samedis du mois 9-12h.

SAINT-IMIER

Relais Culturel d'Erguël. M.-J. Comte. Ma-ve 14-18h, sa/di 14-17h. Jusqu'au 7.3.

SAINT-SULPICE

Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAVERS

Mines d'asphalte de La Presta. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rdv; rens/réserv. au 863 30 10. Individuels: di à 14h et 16h. Café des mines: di 11-17h30. Pour groupes sur réservation seulement, tous les jours dès 15 personnes. Jusqu'au 30.4.

MUSÉES

BOUDRY

Musée de l'Areuse. Ouvert sur demande. Tél. 846 19 16. Réouverture début mai.

Musée de la vigne et du vin. Château. «Millésimes 39-45». Ma-di 14-17h. Jusqu'au 20.6.

CERNIER

Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.

LA CHAUX-DE-FONDS

Musée des beaux-arts. «Louis Soutter - 30 dessins» jusqu'au 14.3. «Roger-Constant Jeanne- ret, peintre 1909-1944». Jusqu'au 7.3. Collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19e et 20e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-12h/14-17h.

Musée d'histoire. «Léopold-Robert et La Chaux-de-Fonds», prolongée jusqu'au 30.5. «1648-1998 Paix de Westphalie», jusqu'au 7.3. «Sur les traces du ski de fond», collection de Laurent Donzé, Les Bois, jusqu'au 1.8. Et les collections permanentes. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

***Musée d'histoire naturelle*.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.

Musée international d'horlogerie. «Prix IFHH 1998», jusqu'au 11.4. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Ma-di 10-12h/14-17h.

Musée paysan et artisanal. Me/sa/di 14h-17h. Pour les enfants, concours de coloriage. Dentellières au travail le premier dimanche du mois.

COLOMBIER

Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30. Jusqu'au 31.10.

LES GENEVEZ

Musée rural jurassien. Réouverture le 1er mai.

LE LANDERON

Musée de l'Hôtel de Ville. Collections permanentes. Diaporama (fr/all). Ville 35, 1er sa et di du mois 15h30-17h30 (groupes sur demande, tél. 752 35 70).

LE LOCLE

Musée des beaux-arts. «Miriam Lubin, dessin - peinture», jusqu'au 6.4. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.

Musée d'horlogerie. Château des Monts. Ma-di 14-17h.

MURIAUX

Musée de l'automobile. Lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Jusqu'au 14.11.

NEUCHÂTEL

Musée d'art et d'histoire. «Triennale SPSAS - Temps dense - Un dialogue artistique 1848-1998», jusqu'au 18.4. «Neuchâtel, histoire d'un paysage urbain». Jusqu'au 11.4. Ma-di 10-17h.

***Musée d'ethnographie*.** «Derrière les images». Jusqu'au 7.3. Ma-di 10-17h.

Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h.

***Musée cantonal d'archéologie*.** Ma-di 14-17h.

LA NEUVEVILLE

Musée d'histoire. Collections du musée. S'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 751 11 48.

LE NOIRMONT

Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.

PORRETRUY

Musée de l'Hôtel-Dieu. Réouverture à Pâques.

LA SAGNE

Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

SAINT-IMIER

Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VALANGIN

***Château*.** Edouard Jeanmaire, huiles, gravures, dessins de voyage. Ouvert de 10-12h/14-17h, sauf lundi tout le jour et vendredi après-midi. Jusqu'au 3.5.

VAL-DE-TRAVERS

Musée Industriel - Site de la Presta. Collections industrielles. Démonstrations pour groupes sur rendez-vous. Rens/réserv. au 863 30 10 ou 866 13 54.

Musée régional. Fermeture hivernale.

Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rdv au 861 13 18.

VILLERS-LE-LAC

Musée de la montre. Tous les jours sauf mardi 14-18h. Pour les groupes, ouverture sur demande toute l'année (03 816 808 00 ou 03 816 800 06).

Musées affiliés au passeport musées suisses

AVIS MORTUAIRES

CORNAUX

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Son compagnon, Monsieur René Siliprandi, à Cressier; Monsieur et Madame Jean-Claude Rätz, à Bienne et famille; Monsieur et Madame Roger Rätz, à Cornaux et famille, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Denise RÄTZ

née BINDA

leur très chère compagne, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 86me année.

2087 Cornaux, le 28 février 1999.

Le culte sera célébré au temple de Cornaux, mardi 2 mars, à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite.

Le corps repose à l'Hôpital des Cadolles.

Adresse de la famille: Monsieur Roger Rätz
Levant 9, 2087 Cornaux

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206834-378

Le Hockey-Club Noiraigue a le regret d'annoncer le décès de

Madame

Denise RÄTZ

mère de Monsieur Roger Rätz, membre fondateur, ancien joueur et ancien président de notre société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

206842-378

L'éternité profonde souriait dans
ses yeux.

La famille, les parents et amis

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Josefa TOUBIA-SANCHEZ

enlevée à leur tendre affection à l'âge de 80 ans.

2013 Colombier, le 27 février 1999.
(Sauls 7)

La messe sera célébrée en la chapelle de l'hôpital de Perreux, le mercredi 3 mars 1999, à 14 heures, suivi de l'enterrement au cimetière de Colombier.

Merci de ton exemple,
repose en paix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206841-378

NEUCHÂTEL

Je lève mes yeux vers les
montagnes: d'où me viendra le
secours? Le secours me vient de
l'Eternel, qui a fait les cieux et la
terre.

Ps. 121: 1,2

Madame Suzanne Quadroni, à Neuchâtel;

Madame et Monsieur Françoise et Jean-Louis Leuba-Matthey, à Villiers, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Rose-Marie et Edmond Goumaz-Matthey, à Peseux, leurs enfants et

Couple Si l'amour est fascinant, il fait bien souvent prendre la fuite...

L'amour est probablement l'expérience humaine la plus profonde et la plus intense qu'il nous soit donné de vivre. Mais cette puissance du sentiment amoureux nous confronte aussi à nos peurs, nous mettant en état de fuite, sinon de fermeture devant l'autre. Le couple est-il donc en voie de disparition? Le point avec la sexologue et pédagogue québécoise Claire Reid, qui donnera une conférence demain à Delémont et jeudi à La Chaux-de-Fonds.

— Claire Reid, pourquoi est-il si difficile de réussir son couple aujourd'hui?

— La demande qu'on adresse aujourd'hui au couple et à l'amour est celle du bonheur. On a une quête intérieure de bonheur et on demande à l'autre de nous assurer cette sécurité ontologique au niveau de l'être. Les attentes sont donc transformées, et des pressions énormes s'exercent alors sur le couple. — Est-ce à dire qu'on est moins patient qu'avant et qu'on a plus tendance à mettre rapidement les pieds contre le mur?

— Oui, mais c'est heureux. Aujourd'hui, les hommes, autant que les femmes, ont be-

soin d'exister en tant qu'être distinct dans la dynamique du couple. Et dès qu'on a l'impression que nos besoins ne sont pas comblés, on prend le risque de dire à l'autre que ça suffit, et on va voir ailleurs.

— Ne pas vouloir régler les conflits et prendre la fuite au moindre problème... Notre amour serait-il moins fort que celui de nos parents?

— Non, mais je dirais que l'amour de l'autre s'est progressivement transformé pour devenir l'amour de soi. Et l'émancipation de la femme y est pour beaucoup. Avant, le «féminin» était défini par le sacrifice, à savoir l'accueil, la réceptivité, la disponibilité et l'écoute, dans l'oubli de soi. Désormais, la femme explore une autre facette d'elle-même, sa polarité masculine, à savoir sa capacité de dire non, de se positionner comme être distinct de l'autre, de se choisir avant de choisir son conjoint ou le couple.

— Les hommes, habitués à leurs privilèges masculins, perdent donc leurs repères...

— Oui. Et pour évoluer dans son propre processus, l'homme doit donc, lui aussi, accepter sa propre dimension féminine: le monde de ses émotions, de l'ouverture, de

l'accueil et de la relation à l'autre.

— Révéler sa polarité féminine ou masculine... Cela signifie-t-il que, lorsqu'on tombe amoureux, on ne voit que le masque brillant et éblouissant de l'autre?

— Eh, oui! Imaginez une femme qui est dans son «féminin»: par loi électromagnétique, elle n'attirera que quelqu'un qui vit dans son «masculin», à savoir un homme assuré, qui jouera beaucoup plus sur le rationnel que sur le senti. Cet homme fascinera la femme, car il lui «parlera» de la dimension qui est là, au fond d'elle, et qu'elle aurait besoin d'aller réveiller.

Voilà la définition de la rencontre amoureuse,

et cette dynamique est en train de naître dans les couples contemporains: chacun reflète à l'autre la dimension qui a besoin de naître en lui-même.

Et tant qu'on n'est pas conscient de cela, on peut se promener d'un partenaire à l'autre durant des années...

— Pourquoi les divorces laissent-ils tant de séquelles, allant jusqu'à empêcher, le plus souvent les hommes, de se réengager dans une nouvelle histoire?

— C'est très souvent à la suite d'une séparation ou d'un divorce que l'homme entre en contact avec son côté féminin; ses émotions sont en train d'émerger, mais plus personne n'est là pour en prendre soin, et il se retrouve cassé en mille petits morceaux. Une fois qu'il a

contacté cette partie de lui, tout un processus thérapeutique s'opère, car dans toute rupture, il est important de recourir à un travail sur soi pour faire le deuil de la relation: apprendre à s'accueillir plutôt que se déprécier, se culpabiliser et s'en vouloir. Tant que ce travail n'est pas fait, l'homme refusera de s'engager à nouveau, sentant qu'il a trop mal lorsqu'on va toucher à cette partie intérieure de lui; il choisira alors de se promener d'une partenaire à l'autre, et dès qu'il sentira qu'il y a de l'engagement dans l'air, il prendra la fuite. En revanche, s'il décide d'apprendre à s'aimer, à s'accepter dans son autre polarité, il attirera alors une partenaire, très différente au niveau vibratoire, qui lui reflétera cette nouvelle attitude d'amour par rapport à soi-même. Pour y arriver? Il faut aller au bout de sa souffrance.

Propos recueillis par Corinne Tschanz

● Claire Reid sera au collège de Delémont, demain mercredi à 20h, où elle donnera également un atelier sur «Créer la relation d'amour à soi» les 6 et 7 mars (renseignements au 032 423 13 08). Jeudi à 20h, elle sera à la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds.



Claire Reid: «Si l'expérience de l'amour nous fascine, son intensité nous terrorise également». photo Marchon

Consommation Nitrates: choisir les bons légumes

La campagne qui avait révélé la haute teneur en nitrates des laitues est encore dans toutes les mémoires. Depuis, des contrôles conduisent à l'élimination de toute production qui dépasse le taux admis (3500 mg/kg en Suisse), ce qui n'empêche pas la laitue de rester une championne du stockage de ces nitrates honnis.

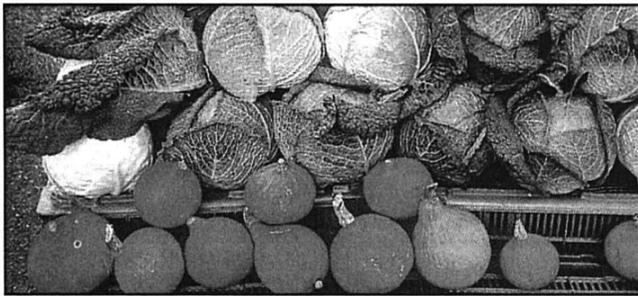
Les personnes qui estiment le mot «nitrates» indigeste ont donc avantage à ignorer les laitues durant la mauvaise saison. Elles les remplaceront avantageusement par de la chicorée, des concombres, des tomates, du chou blanc, voire des haricots, ou se rabattront

sur les salades mêlées qui, vendues en sachet, sont préparées avec des espèces moins «contaminées».

Les salades de serre ne sont pas seules sur le banc des gourmandes en nitrates. A leurs côtés, d'autres légumes ont la même habitude de stocker. Ils se nomment chou vert, épinard et céleri. Les moins touchés par ce phénomène sont les espèces recommandées ci-dessus, auxquelles s'ajoutent les petits pois, les champignons, les choux de bruxelles, les courges, les brocolis, les poireaux et les asperges.

Bon appétit!

ASA



Les légumes n'affichent pas leur taux de nitrates... photo a

Livre L'insertion des actes techniques dans notre société

Il y a plusieurs façons de traiter des relations tortueuses entre sciences, technologies et attitudes religieuses. La plus fréquente consiste à réunir un patchwork d'opinions contradictoires dans le seul but d'aviver les poncifs en vogue.

A l'inverse, l'ouvrage intitulé «Science, technique et valeurs» est de ceux qui tentent sans forfanterie ni grandiloquence d'approcher le thème de l'insertion des actes techniques dans la société contemporaine. Souvenir de deux colloques organisés en 1996 l'un à Crêt-Bérard, l'autre à Paris, «Science, technique et valeurs» s'appuie sur les travaux du mathématicien et philosophe suisse Ferdinand Gonseth et réunit une quinzaine de contributions de chercheurs émérites, notamment Gilles Cohen-Tannoudji, Dominique Lecourt, Jean Petitot, Yves Deforges. Tous ont accepté de considérer l'héritage de Gonseth au regard de la dite crise actuelle des valeurs.

Le choix d'une telle perspective n'est pas fortuit. Gonseth, né en 1890, et décédé en 1975, a veillé tout au long de sa vie à ne jamais minimiser les rapports entre l'évolution des objets techniques et l'évolution des idées philosophiques comme scientifiques. A mille lieues des formulations expéditives des penseurs en chambre, Gonseth — figure incontestée du monde savant où son discours mesuré et attentif au monde fait office d'exemple — part de problématiques simples, liées par exemple à la géométrie, et en tire une réflexion capitale sur «ce que raisonner peut être».

Il était inévitable que Gonseth rencontre ces questions classées aujourd'hui sous le générique d'«éthique». Bien



qu'ambassadeur des sciences abstraites. Gonseth, longtemps professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, n'a jamais dénié les autres dimensions de l'«être au monde», suggérant à l'occasion que la foi lui semblait être ce qu'il faut rajouter à tout pour que tout ne soit pas absurde.

«Science, technique et valeurs», par son propos, ne peut laisser indifférent et initie de fait un dialogue essentiel — l'un des meilleurs hommages possibles à l'engagement de Ferdinand Gonseth.

Thomas Sandoz

● Compte-rendu développé sur <http://www.surface.ch/lacase>
● «Science, technique et valeurs», sous la direction d'Eric Emery, éd. L'Age d'Homme, 1998.

CD Le show Lara Fabian

Une superbe pochette cartonnée brillante s'ouvrant un peu comme un triptyque et offrant à l'intérieur de nombreuses photos de concerts, voilà ce qui emballa les deux galettes — l'une orange, l'autre bleue — du super «live» de Lara Fabian — qui a triomphé le 18 décembre dernier au Zénith. Une Lara Fabian qui s'offre, en couverture, lionne rugissante, avec une épaule légèrement dénudée. Pour peu, on l'entendrait crier «Humana»... Au menu, dix-huit titres, dont bien évidemment ses plus grands tubes, et un duo avec Johnny Hallyday, «Requiem pour un fou».



Que dire de cet enregistrement en public sinon qu'il s'écoute comme le meilleur de «Pure» — vendu à 1,5 million d'exemplaires — et de «Carpe Diem» — dont 350.000 albums se sont arrachés à ce jour. Qu'elle s'abandonne à ses mots ou qu'elle s'unisse à Rick Allison dans l'émouvant «Evidemment» de Michel Berger, Lara Fabian donne tout ce qu'elle est, à l'image d'un boxeur déchaîné sur un ring.

Rappelons que la demoiselle est née le 9 janvier 1970 à Bruxelles et que son vrai nom est Lara Crokaert. Et si vous vous demandez pourquoi elle porte toujours des pantalons, c'est tout simplement parce qu'elle déteste ses jambes!

CTZ

EN BREF

■ **FOURRURE.** Pour marquer ses cinquante ans d'existence,



la Fédération internationale de la fourrure (IFFF) a mis sur pied, à Milan, une exposition fort originale qui, relie création artistique et création de mode. Sous le thème «Further fantasy», cette présentation italienne rassemble les modèles exclusifs de 18 stylistes de la scène internationale, conjugués avec les réalisations de quelques artistes contemporains (ci-contre «Déjeuner en fourrure» de Meret Oppenheim). A découvrir jusqu'au 21 mars.

SOG

■ **BRONZAGE.** Si la saison se prête bien au bronzage sur fond blanc scintillant lorsque les chutes de neige ou de pluie daignent cesser, tout le monde ne peut profiter des rayons de soleil de mars sous un ciel d'azur. Dès lors, l'auto-bronzant immédiat est très sollicité et lorsque Piz Buin entre en piste, le hâle souhaité dore l'épiderme en deux heures. Le spray semble le plus efficace, mais certaines personnes lui préfèrent le lait auto-bronzant ou la crème, commercialisés par la même marque.



SOG

■ **CHOCOLAT.** Les usages sont ainsi: Carnaval passé, voilà qu'on se précipite déjà de Pâques. Pour sa part, le célèbre chocolatier belge Godiva a préparé une collection spéciale, qui décline les lapins sous toutes les formes et fait tourner un joli manège en chocolat. Les saveurs proposées mêlant le blanc et le noir se dégustent également en lapins faits main et aux frimousses auréolées de bavettes. Cette gamme printanière ne saurait bien sûr se passer des œufs délicieux, décorés artisanalement ou de style Fabergé.



SOG

■ **BÉBÉS.** Il y a un quart de siècle déjà que les petites fesses des bébés sont confortablement emballées dans les couches-culottes Pampers. Le concept, on s'en souvient, avait à l'époque révolutionné la vie des petits autant que celle de leurs mères, qui voyaient avec bonheur s'éloigner la contrainte de fastidieuses lessives. Néanmoins, on ne sait pas toujours qu'à la base de ce progrès libérateur, c'est un grand-père attentif, l'Américain Vic Mills (photo), qui a inventé le jetable en gardant son petit-fils. Les hommes ne sont pas toujours aussi pratiques!



SOG

■ **DÉMAQUILLAGE.** Aucun maquillage ne réussit si l'épiderme n'est pas, préalablement, soigneusement nettoyé, apaisé et nourri. Parmi les laboratoires de cosmétologie qui développent de nouveaux démaquillants, Juvena propose la triple action de son produit haute performance Rejuven, à base d'hamamélis, une plante légendaire que les Indiens d'Amérique savaient parfaitement utiliser pour cicatrifier plaies et blessures. D'usage simple, ce démaquillant est adapté à tous les types de peau.



SOG

● Distr. Polygram.

NEUCHÂTEL

AGAPA. Association des Groupes d'Accompagnement Post-Avortement: rencontres personnelles, groupes d'accompagnement thérapeutique, 315 20 77, ma 19-21h, si non réponse 026 424 02 22.

ALCOOLISME. Service médico-social: 889 62 10. Alcools anonymes: 725 96 11. SOS Alcoolisme: 730 40 30. Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques: 914 15 35.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 724 68 88.

ASLOCA. Information et défense des locataires, consultations sur rendez-vous, selon message sur répondeur, 724 54 24.

ASSOCIATION ALZHEIMER. Lu-ve, 14-16h30, 725 24 89.

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE SERVICES BÉNÉVOLES (rue des Brévards 10, tél. 724 06 00). Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

ASSOCIATION SUISSE DE LA MALADIE DE PARKINSON (Groupe neuchâtelois). Tous les 2 mois, le 3^e jeudi du mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15 au Dispensaire de Neuchâtel en un groupe de soutien, avec le Dr. M. Guggisberg, neuro-psychiatre.

AUTORITÉ DE CONCILIATION EN MATIÈRE DE SANTÉ. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. Rue de la Serre, 4, 2001 Neuchâtel. Demandes à adresser par écrit.

AVIVO. Association de défense et de détente des retraités et pré-retraités, Seyon 2 (immeuble Payot), case postale 134, tél. répondeur 725 78 60. Permanence hebdomadaire: mardi de 9h à 11h, consultation sociale.

BABY HELP. Garde d'enfants malades à domicile: 725 42 10.

BÉNÉVOLAT. Association neuchâteloise des services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, 724 06 00.

CANCER. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

CARTAS. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

CENTRE DE CONSULTATION LAVI. Service d'aide aux victimes d'infractions, rue Pourtalès 1, 889 66 49, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE SPÉCIALISÉ POUR HANDICAPÉS DE LA VUE. Service social et réadaptation sociale, Pesieux, 731 46 56.

CENTRE D'ORTHOPHONIE. Rue de la Serre 11. Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre répond à vos questions du lu au ve 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires) au 717 78 20.

CENTRE DE SANTÉ. Neuchâtel, Pesieux et Corcelles. Aide familiale, soins infirmiers: 722 13 13. Stomatologie et incontinence: 722 13 13.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Parcs 11, consultations sociales juridiques, conjugales, etc, lu-ve, 725 11 55.

CHAMBRE IMMOBILIÈRE NEUCHÂTELOISE. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

CHÔMEURS. Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois. Bureau social et permanences d'accueil, passage Max-Meuron 6, 725 99 89 (matin). Permanence accueil: ma/me 8h15-10h30.

CONSULTATIONS CONJUGALES. 968 28 65. Service du Centre social protestant: 725 11 55.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Ordre des avocats, Beaux-Arts 11, me 16-19h, sans rendez-vous.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Marna Müller-Bessi, av. de la Gare 39, 725 05 73, vendredi après-midi entre 14h et 18h30. Permanence téléphonique, lundi matin entre 8h et 12h.

LA COURTE ÉCHELLE. Lieu d'accueil enfants-parents, place des Halles, 5. Lu/ma/je 14h30-17h30, 724 45 15.

CROIX-ROUGE. Garde de malades à domicile: 721 28 05, ergothérapie ambulatoire: 724 73 33, garde d'enfants (uniquement malades) à domicile: 725 11 44, consultations pour nourrissons: Centre de puériculture, hôpital Pourtalès 727 11 11.

DIABÈTE. Information diabète: passage Max-Meuron 6, 724 68 01, sur rendez-vous.

DROP-IN. TOXICOMANIE /DROGUE: Centre d'information,

de prévention et de traitement, également aide et conseil aux parents et aux proches: Fausses-Brayes 5, lu-ve 8h30-12h/14h30-19h, 724 60 10, fax 729 98 58.

L'ÉCLUSIER. Foyer de jour pour personnes âgées et/ou handicapées, Seyon 38, lu-ve 725 00 50.

FEMMES INFORMATION ET CONSULTATIONS JURIDIQUES. Permanence du Centre de liaison, Fbg de l'Hôpital 1, je 14-16h, 724 40 55.

FRC - CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Fbg de l'Hôpital 1, ma 14-17h, 724 40 55.

GROUPE D'ACCUEIL POUR PROCHES DE TOXICOMANES: tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, dès 19h, av. de la Gare 39, 079 446 24 87.

INFORMATION ALLAITEMENT. 753 53 95 et 757 20 26.

INVALIDES. Association suisse des invalides, passage Max-Meuron 6, permanence me 13h30-17h30, 724 12 34.

JEUNES HANDICAPÉS. Service de dépannage, lu/ma 931 41 31, me/ve 835 14 55, je 926 85 60 (9-11h).

LA MARGELLE. Au Volontariat rue Fleury 22, lieu d'écoute pour tous. De 9h à 10h30, 724 68 00.

Denis Perret, responsable, pasteur de l'Église réformée 853 29 36 (le soir).

MAMANS DE JOUR. Permanence téléphonique 724 36 71. Lu-je 8h30-11h, ma 15h-18h.

MÉDIATION FAMILIALE. Av. de la Gare 39, 725 05 66. Permanence téléphonique, ma/je après-midi entre 12h30 et 18h30.

MOUVEMENT DES AÎNÉS. Rue de l'Hôpital 19, 8-11h30, 721 44 44.

MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

PARENTS INFORMATION. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 725 56 46 ou 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ. Intérieur: lu-ve 8-22h; sa 8-21h; di 9h-22h.

PLANNING FAMILIAL. Consultations et informations, fbg du Lac 3, lu/ma/ve 14-18h, me 13-19h, ou sur rendez-vous, 717 74 35.

PRO INFIRMIS. Au service des personnes handicapées: Maladière 35, lu-ve 8-12h/14-17h, 725 33 88.

PRO SENECTUTE. Au service des personnes âgées. Service social, activités sportives, service animation, vacances, repas à domicile, Côte 48a, 724 56 56.

RATEAU-IVRE. Bistro-ados, destiné aux adolescents de 12 à 18 ans: rue du Râteau, ma-ve 15h30-18h30, tél 725 26 65 ou 724 60 10.

RECIF. Lieu de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes réfugiées, immigrées et suisses (rue Coquemène 1, 730 33 50). Ma-je 14-17h. Cours de français et de couture.

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 157 55 44.

SANTÉ AU TRAVAIL. Ligne d'information au service des travailleurs de Suisse romande, IST, Lausanne, (021) 314 74 39.

SERVICE DES MINEURS ET DES TUTELLES. 889 66 40.

SIDA. Groupe Sida, Pesieux: 737 73 37. Tests anonymes: Hôpital des Cadolles, 722 91 03, ou Groupe Sida.

SOS FUTURES MAMANS. 842 62 52.

SOS RACISME. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Écoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Hôtel des Postes, bureau de renseignements: lu-ve 9-12h/13h30-17h30, sa 9-12h, 889 68 90.

TROUBLES PSYCHIQUES. Centre psycho-social: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

DISTRICT DE BOUDRY ACCUEIL ET PLACEMENT D'ANIMAUX. Colombier (Cottendart) refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux, 841 38 31 ou 861 46 35, et de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel, 841 44 29 ou 753 45 38.

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. La Béroche, Bevaix, (CESAR): soins 835 16 67, aide 836 26 60. Basse-Areuse: 841 14 24.

DÉCHETTERIE. Boudry, sous le viaduc N5, lu 7h - sa 17h (24h/24h). Bevaix, Centre Fontanallaz, 6-20h (jours ouvrables). Cortaillod, chemin de la Rousette, Cort'Agora et hangar des TP, 7-20h (jours ouvrables). Saint-Aubin, Step du Rafour, lu-ve 7h30-12h/13h30-20h, sa 7h30-18h.

MAMANS DE JOUR. Boudry, 842 38 39.

SERVICE DE TRANSPORTS BÉNÉVOLES. Colombier et Bôle, 841 16 09 (répondeur).

ENTRE-DEUX-LACS AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 753 09 09.

CENTRE DE RENCONTRES. Marin-Épagnier, Espace-Perrier, salle Épagnier, me 20h15.

MAISON DES JEUNES. Marin-Épagnier, 14-23h.

PISCINE D'HAUTERIVE. Centre sportif. Mixte 3^e âge: 12h30-14h. Public: 14-22h. Sauna-solarium: 12h30-14h dames 3^e âge, 14-17h dames, 17-19h messieurs, 19-22h mixte.

SERVICE BÉNÉVOLE DE L'ENTRE-DEUX-LACS. 753 23 05. Cornaux, 757 23 44 (heures de repas). Marin-Épagnier 753 13 62 (8h30 à 10h).

VAL-DE-RUZ AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. Lu-ve 10-12h/15h30-17h, 853 15 31.

COURS DE SAUVETEURS. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 16 32 (centre).

INFIRMIÈRES INDÉPENDANTES À DOMICILE. 079 417 33 41

INFORMATION ALLAITEMENT. 853 44 15.

MAMANS DE JOUR. 853 24 78.

OFFICE DU TOURISME. Bureau de l'Association région Val-de-Ruz, Épervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tél. 853 43 34, fax 853 64 40.

PRO JUVENTUTE VAL-DE-RUZ. 853 36 82.

PROTECTION DES ANIMAUX. 853 11 65.

LA CHAUX-DE-FONDS ALCOOLISME. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcools anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 914 15 35 (24h/24h).

ALLÔ CANCER. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

ASSOCIATION SESAME. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05.

AVIVO. 968 68 03 ou 913 50 85.

BOULIMIE ET ANOREXIE. 926 77 66.

CENTRE DE CONSULTATION LAVI. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 928 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Boutique du Soleil, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

CENTRE DE LOISIRS. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

CHÔMEURS. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14-16h30, tél. et fax 913 96 33.

CLUB DES LOISIRS. Pour personnes du 3^e âge, 968 23 02.

CONFÉDÉRATION ROMANDE DU TRAVAIL. Léopold-Robert 83, permanence syndicale, lu 19-20h, 039 913 30 50.

CONSULTATIONS CONJUGALES. 968 28 65.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Parc 65, je 16-19h.

CRÈCHES. De l'Amitié, Manège

11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Kid Club Béat, Chapeau-Rablé 50, 926 84 69. Nurseirie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

CROIX-ROUGE. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h30-16h30. Garde d'enfants malades à domicile, 079/417 63 23, 7h-17h. Vestiaire, Paix 73, me 14-18h30, je 14-18h.

ÉCOLE DES PARENTS. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie du mardi: 968 96 34; du vendredi: 926 72 12 ou 926 41 13.

ENTRAÏDE-CHÔMAGE-SERVICES. Serre 79. Écoute, conseils, recours, lu-ve 14-17h30. Café-contact lu/ma/me/ve 13h30-17h30. Repas tous les mardis à 12h. S'inscrire 24 heures à l'avance. Tél. 913 18 19.

FRC-CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

GROUPE INTERVENTIONS INFIRMIERS GII. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 968 96 84.

GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 65 13 ou 926 06 68.

HABITS DU COEUR. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

INFORMATION ALLAITEMENT. 913 78 04 ou 968 46 92.

INFORMATION DIABÈTE. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

MAMANS DE JOUR. Marché 4, lu/ma/je 9-11h30, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

L'ORTIE. Espace de vie et d'échange autour de la santé. Puits 1, 968 40 43. Permanence le jeudi de 14h à 18h.

PARENTS ANONYMES. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

PARENTS INFORMATION. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

PERMANENCES DE CONSULTATION ET INFORMATION. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

PISCINE DES ARÊTES. Lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me 10-21h, ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.

PLANNING FAMILIAL. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

PRO INFIRMIS. Marché 4, lu-ve, 968 83 28.

PRO SENECTUTE. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 157 55 44.

SAMARITAINS. Cours, 913 03 41. Renseignements, 913 83 66.

SEREI. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44.

SERVICE D'AIDE FAMILIALE. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ABUS SEXUELS (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, 926 48 78, ou 968 57 35, tous les jours.

SOINS À DOMICILE. Tous les jours 967 63 41.

SOLIDARITÉ FEMMES. Aide aux femmes victimes de violences conjugales, tél. 968 60 10.

SOS FUTURES MAMANS. 842 62 52 (24h/24h).

STOMATHÉRAPIE. Consulta-

tions sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Espace 21, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h15/13h30-17h30, sa 9h-12h15/13h30-17h, 919 68 95, fax 919 62 97.

TOXICOMANIE. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service.

Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu/me/je 17-19h, ma/ve 14h30-19h.

Claire-Voie, Fleurs 15, case postale 274, 2301 La Chaux-de-Fonds. Groupe d'accueil pour les proches de toxicomanes, réunions les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois de 18h30 à 20h, permanence téléphonique 914 14 85, fax 914 11 35.

LA TROTINETTE. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Centre d'Animation et de Rencontre, Serre, 12. Lu 14h30-16h30, je 9h30-11h30. Contact: Annick Dénéreaz, 968 47 16.

VAL-DE-TRAVERS AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 863 20 80.

Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

BABY-SITTING. Môtiers, 861 29 80.

CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guiller 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

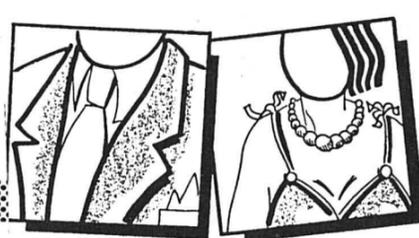
CENTRE DE RENCONTRE. Fleurier, 861 35 05.

OFFICE DU TOURISME. Gare 16, Fleurier, lu-ve 8-12h/14-18h, 861 44 08 (7 jours/7).

POLICE CANTONALE. 861 14 23.

PRO SENECTUTE. Grand-Rue 7 au CORA, Fleurier, je 14h-16h, 861 43 00; repas à domicile, 725 65 65.

LE LOCLE ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE «MAMANS DE JOUR» DISTRICT DU LOCLE. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 9



547857-236

FINDERS

Nous recherchons, pour rejoindre le siège d'un commerce ayant plusieurs succursales en Suisse romande, basé au **centre de Neuchâtel**, un(e)

COMPTABLE

Vous prendrez en charge la comptabilité générale, gèrerez les comptes débiteurs / fournisseurs et mettrez à jour quotidiennement la trésorerie et le cash. Trimestriellement vous effectuerez les décomptes TVA et finalement vous préparerez le bouclément.

- CFC d'employé(e) de commerce
- Expérience équivalente de quelques années
- Personne autonome et opérationnelle rapidement

SECRETAIRE / EMPLOYEE DE BUREAU

Au sein d'une petite équipe et très proche de la direction, vous gèrerez la correspondance, assurerez la permanence téléphonique et serez responsable de l'administration du personnel et des paiements.

- Expérience équivalente
- Personne autonome et opérationnelle rapidement
- Qualité d'organisation et de rédaction française

Si vous désirez intégrer une équipe jeune et participer au renouveau d'une société, veuillez faire parvenir vos offres à **Thierry Stubbe**.

FINDERS SA, Recruitment Consultancy
7, Avenue du Théâtre, 1005 Lausanne
Tél. +4121 312 99 53 - Fax +4121 312 99 60
e-mail: info@finders.ch
Site: www.finders.ch

id
InFlow Dynamics
Produits Médico-Techniques

Notre société commercialise des produits implantables, de haut de gamme. Récemment installés à Neuchâtel, nous cherchons une

Secrétaire comptable, 50%

capable d'assurer tous travaux administratifs et commerciaux nécessaires à la bonne marche de nos activités. Selon nos besoins et vos capacités, le volume d'activité peut évoluer jusqu'à un poste à plein temps.

Le poste s'adresse à une personne polyvalente, capable de travailler de manière autonome après une brève formation et d'assurer les tâches importantes en l'absence du responsable de l'entreprise.

De l'expérience en comptabilité, la maîtrise du français, d'excellentes connaissances d'anglais parlé et écrit, ainsi que des logiciels Microsoft Office sont requises. Des connaissances d'allemand seraient un avantage.

Veuillez adresser vos offres accompagnées des documents usuels, jusqu'au 12 mars à :

InFlow Dynamics SA, Puits-Godet 6a, 2000 Neuchâtel

HK
HAEFLIGER & KAESER SA

Cherche pour entrée à convenir

un chauffeur poids lourds avec permis SDR

pour les livraisons de combustibles.
Expérience dans la branche souhaitée.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur offre avec curriculum vitae et certificats à:
Direction de HAEFLIGER & KAESER SA,
ch. des Mulets 1-3, 2002 Neuchâtel.

Etablissement médico-social (mission « Psychiatrie ») sis dans le Nord vaudois

cherche tout de suite ou à convenir

un/e infirmier(ère) en psychiatrie diplômé(e)

ou/et

un/e éducateur(trice)

taux d'activité: 100%
au bénéfice d'un permis de conduire, avec voiture personnelle.

Faire offres manuscrites (avec documents usuels) à la Direction de LOCASSER S.A. (Référence: MJ)
Rue de Neuchâtel 39
1400 Yverdon-les-Bains.

Société internationale de grande renommée et leader sur le marché suisse cherche

une conseillère

pour le suivi de notre clientèle

Profil souhaité:

- ambitieuse et dynamique,
- sens de la communication,
- excellente présentation.

Nous offrons:

- une structure solide et efficace,
- une formation de base complète rémunérée,
- salaire fixe garanti, primes, frais de déplacements,
- possibilité d'évolution comme responsable de région.

Si vous êtes suisse ou en possession d'un permis C, et possédez un permis de conduire, alors n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier de candidature à: **PREDIGE S.A.**, rte de Cossonay 196, 1020 RENENS ou contactez M^{me} Rodriguez au 032/721 15 81 pour de plus amples renseignements. 691362-236

Recrutez parmi... 183 000 lecteurs!

La Centrale des Médecines Douces Engage

Téléphonistes Délégué commercial

Tél. (079) 408 74 58.

Cherchons **Nettoyeurs(ses)**

Temps partiel, pour Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle. Permis B ou C. Maîtrise de la langue française. Casier judiciaire vierge.

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à téléphoner à **DOSIM (Suisse) S.A.** Lausanne
Tél. 021/616 39 26. 691171-236

Avant 7 heures tout savoir grâce au service de portage à domicile.

L'EXPRESS

RADIOS MARDI

RTN9
LA RADIO NEUCHÂTELISE

Retransmission sportive: 19.30 Hockey sur glace. HCC-Olten

6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Flash infos 6.00-14.00 Matinale 6.15 Siffons sous la douche 6.40 Rubrique 7.15 Revue de presse 7.45 Une colle avant l'école 8.10 L'invité du matin 8.20, 13.50 Petites annonces 8.45 Jeu 8.50 Réactions au téléphone 9.20, 12.35 Flash-Watt 9.30, 13.35 Météo régionale 10.15 Paroles de chansons 11.15 PMU 11.25 L'invité RTN 11.45 La Tirelire 11.50 Bourse 12.00 Titres 12.05 Change 12.45 VO/mag 13.00 Naissances 13.10 Anniversaires 13.20 Emploi 13.30, 17.35 Tube image 14.03-16.00 Musique avenue 16.00-19.30 No problemo 16.20 Le Remix 16.35 Jeu 17.15 Le Natel dérivé 17.30 Agenda 18.30, 19.00 Titres 18.40 Définitions 19.30 Musique Avenue

FM France Musique

7.02 Musique matin 9.05 Mille et une notes 9.30 Le temps des musiciens 12.00 Jazz midi 12.35 Déjeuner-concert 14.00 Les après-midi de France Musique. 16.30 Figures libres 17.00 Musique, on tourne 18.06 Scène ouverte. Découvertes 19.00 Jazz, suivez le thème 19.40 Prélude 20.00 Concert. Chœur et Orchestre Les Arts Florissants, solistes: Purcell 22.30 Musique pluriel 23.05 Le dialogue des muses

Suisse alémanique

6.00 Morgenjournal/Sport 6.30 Météo 6.40 Zum neuen Tag 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.30 Météo 7.52 8 vor 8 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo. Gratulationen 10.00 Etcetera 10.15 Music-Special 11.10 Ratgeber 11.45 KinderClub 12.03 Regionaljournal 12.22 Météo 12.30 Rendez-vous/Mittagsinfo 13.30 Bestseller auf dem Plattenteller 14.00 Siesta 16.00 Welle 1 17.10 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Echo der Zeit/Sport 18.50 Ihr Musikwunsch 19.30 SiggSaggSugg 20.00 Computer Magazin 21.00 Sport live 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub

1006 FREQUENCE JURA

6.00, 7.00, 8.00, Infos 6.08, 7.08, 8.08 Journal du matin 6.10 Ephéméride 6.30, 7.30, 9.00, 10.00, 11.00, 16.00, 17.00 Flash 7.15 Sur le pont Moulinet 7.35 Réveil-express 8.20 L'agriculteur de la semaine 8.45 Coup de cœur télé 8.50 Jeu culturel local 9.05 Transparence 9.15 Saga 9.30 C'est pratique 9.50 Jeu PMU 10.03, 11.30 Pronostics PMU 10.05 Transparence. 10.15 Le truc de Mme Truc 10.30 Rubrique télé 10.45 Sixties 11.05 Eldorado 11.15 La corbeille 11.32 Eclats de voix 11.45 Jeu du rire 12.00 Infos titres 12.15 Jura midi 12.35, 18.17 Météo 12.37 Carnet rose 12.45 Sur le pont Moulinet 12.55 Troc en stock 13.00 Platine 13.30 Verre azur 17.05 Ultimo 17.10 L'invité 17.20 Délicat informatique 17.30 CD de la semaine 18.00 Jura soir 18.20, 18.31 Le kikouyou 18.30, 19.00 Titres 19.02 Scanner 19.30 Sport. Hockey: Play-off LNB et Finale de 1re ligue 0.00 Trafic de nuit

La Première

8.00 Journal 8.35 On en parle 9.30 Mordicus 11.05 Les dicoteurs 12.07 Chacun pour tous 12.09 Salut les p'tits lous 12.30 Le journal de midi trente. 13.00 Drôles de zèbres 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 16.30 Chlorophylle 17.08 Presque rien sur presque tout 18.00 Journal du soir 18.15 Les sports 18.22 Forum 19.05 Trafic 20.05 20 heures au conteur 21.05 Au nom de la prose 22.05 La ligne de cœur (22.30 Journal de nuit) 0.05 Programme de nuit

Espace 2

6.05 Matinales 9.05 Les mémoires de la musique: Stabat Mater 10.05 Nouveautés du disque 11.30 Domaine parlé 12.06 Carnet de notes 13.03 Musique d'abord. 15.25 Concert. Orchestre Symphonique de la Radio Nationale Danoise: Borodine, Tchaïkovski 17.00 Info culture 17.06 Feuilleton musical: Ferenc Liszt: lettres d'un bachelier es musique 17.30 Carré d'arts 18.06 Jazz 19.00 Empreintes musicales. Les débuts du violoncelle: J. Starker 20.03 Récital. Prélude 20.30 Dénes Várjon, piano, Mildos Perényi, violoncelle: Œuvres de Bach 22.30 Journal de nuit 22.42 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Programme de nuit

Radio della Svizzera Italiana

6.00 Primo mattino 9.05 Mille voci 9.45 Intrattenimento musicale 11.05 Mille voci. Tema del giorno / L'ospite 12.00 L'informazione di mezzogiorno. Radiogiornale 13.00 Quelli della uno 13.30 Classic rock. 16.15 Pan e café 17.00 Prima di sera 18.00 L'informazione della sera. Chonache regionali 18.30 Radiogiornale 19.00 La Mongolfiera 19.30 Sport e musica. Il suono della luna. Juke-box 23.15 L'erba del vicino 0.10 L'oroscopo 0.15 Spazio aperto

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

NEUCHÂTEL

APOLLO 1 - Tél. 032 / 710 10 33

LA LIGNE ROUGE

V.O. sous-t fr/all. 14h30, 20h15. 16 ans. Première suisse. Film de Terrence Malick avec John Travolta, Nick Nolte, Sean Penn. En pleine guerre, des hommes vont être confrontés aux Japonais et à leur conscience... **DURS D'OR AU FESTIVAL DE BERLIN!**

APOLLO 2 - Tél. 032 / 710 10 33

1001 PATTES

V.F. 14h, 16h15, 20h45. Pour tous. 3e semaine. De John Lasseter. Humour et fantaisie dans le monde des insectes avec la nouvelle production Disney réalisée en images de synthèse...

APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33

LE PRINCE D'EGYPTE

V.F. 14h15. Pour tous. 11e semaine. De Brenda Chapman. Deux hommes, deux princes. L'un d'eux régnera, l'autre aura un destin extraordinaire, celui de Moïse. Grand, sublime!!!

NEUCHÂTEL

APOLLO 3 - Tél. 032 / 710 10 33

LULU ON THE BRIDGE

V.O. sous-t fr/all. Me à Ma 20h30. 12 ans. Première suisse. Film Paul Auster avec Harvey Keitel, Mira Sorvino, Willem Dafoe. L'histoire rocambolesque d'Izzy Maurer qui commence par une balle perdue et la découverte d'une malette mystérieuse...

BRAZIL

Cycle «L'an 2000... et après?» Pour tous. 4e semaine. V.O. sous-t fr/all. 17h45. 12 ans. Film de Terry Gilliam avec Jonathan Price, Robert DeNiro, Michael Palin. Film culte! Par la faute d'une mouche, la vie d'un petit fonctionnaire va basculer dans un cauchemar sans fin...

ARCADES - Tél. 032/710 10 44

ASTÉRIX ET OBÉLIX CONTRE CÉSAR

V.F. 15h, 17h45, 20h15. Pour tous. 4e semaine. De Claude Zidi avec Christian Clavier, Gérard Depardieu, Roberto Benigni. D'après la bande dessinée, Astérix et Obélix en chair et en os (les Romains aussi)...

BIO - Tél. 032/ 710 10 55

HAPPINESS

V.O.s-t fr/all Me au Ma 14h45, 17h30, 20h15. 16 ans. Première suisse. Film de Todd Solondz avec Jane Adams, Jon Lovitz, Philip Seymour Hoffman. Une famille américaine typique découvre que le bonheur n'est pas forcément où elle croyait...

NEUCHÂTEL

PALACE - Tél. 032/710 10 66

BLADE

V.O. s-t fr/all. 15h, 20h30. 16 ans. 3e semaine. De Steve Norrington. Avec Wesley Snipe, Stephen Dorff, Kris Kristofferson. Mi-homme, mi-vampire, il est un cas-seur de vampires, redoutable... Un film trépidant, sanglant!

PALACE - Tél. 032/710 10 66

PLEASANTVILLE

V.F. 18h. 12 ans. 2e semaine. De Gary Ross avec Tobey Maguire, Jeff Daniels, Joan Allen. David ne supporte pas son époque, sa sœur... Par hasard, il est propulsé (avec sa sœur) dans un feuilleton des années 50...

REX - Tél. 032 / 710 10 77

VOUS AVEZ UN MESSAGE

V.F. 18h. Pour tous. 5e semaine. De Nora Ephron. Avec Tom Hanks, Meg Ryan, Parker Posey. Un homme, une femme, deux libraires rivaux qui se haïssent tombent amoureux via internet. Sans savoir qui est qui...

VERY BAD THINGS

V.F. 15h, 20h30. 18 ans. 2e semaine De Peter Berg avec Cameron Diaz, Christian Slater, Jon Favreau. 5 amis d'enfance partent à Los Angeles pour enterrer la vie de garçon d'un des leurs. C'est le début d'un cauchemar...

STUDIO - Tél. 032/ 710 10 88

MA MEILLEURE ENNEMIE

V.O. s-t fr/all. 15h, 17h45, 20h30. Pour tous. 4e semaine. De Chris Columbus. Avec Julia Roberts, Susan Sarandon, Ed Harris. Aux extrémités, la mère et la future belle-mère se crépant joyeusement le chignon. Au milieu, les enfants...

AU CINÉMA • AU CINÉMA • AU CINÉMA

AVIS MORTUAIRES

FLEURIER

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Marie-Claire et Enrique Fernandez-Gaille et leurs enfants Patrick et Sonia, à Ecublens;
Madame et Monsieur Anne-Lyse et Jean-Claude Zbinden-Gaille et leur fille Véronique et son ami, à Couvet;
Les descendants de feu Paul Gaille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Robert GAILLE

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 77^{me} année.

Fleurier, le 27 février 1999.

Car Dieu a tellement aimé le monde
Qu'il a donné son Fils unique
engendré afin que tout homme qui
exerce la foi en lui ne soit pas
détruit mais ait la Vie éternelle.

Jean 3: 16

Le service religieux aura lieu à la salle des Témoins de Jéhovah, Grand-Rue 1a, à Couvet, à 15 heures.

Le corps repose à l'Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Monsieur
Jean-Claude Zbinden-Gaille
Rue de la Flamme 20
2108 Couvet

**Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu**

206831-378

BUTTES

Nous ne t'oublions jamais,
repose en paix.

Madame Marie Pigny et ses enfants:
Sylviane et Dany Pigny, Les Verrières,
Ghislaine et Gilles Pigny, La Sagne,
Nelly et Thierry Mathieu, Le Locle,
Hervé Pigny, Buttes,
Nadine Pigny, Buttes;

Ses petits-enfants:
Séverine Burnens, Bevaix,
Kathia Burnens, Fleurier,
Maryline Pigny, La Sagne,
Nicolas Pigny, La Sagne,
Sabrina Mathieu, Le Locle,
Christelle Pigny, La Sagne,
Jérémy Mathieu, Le Locle,
Aloïs Pigny, Les Verrières;

Les descendants de feu Maurice Pigny,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Guy PIGNY

enlevé à l'affection des siens, dans sa 71^{me} année.

Buttes, le 27 février 1999.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église catholique de Fleurier, mercredi 3 mars à 13 heures 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Buttes.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Madame Marie Pigny
Grand-Rue, 2115 Buttes

**Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu**

206832-378

LES HAUTS-GENEVEYS

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Marie-Héna et Joseph Le Tortorec-Tanner, à Poissy/F, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Gabrielle Tanner, à Clichy/F et ses enfants;
Yolande Tanner et Jean-Louis Chollet, aux Hauts-Geneveys,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Gabrielle TANNER

née SCHNEIDER

enlevée à leur tendre affection, le 1^{er} mars 1999, dans sa 103^{me} année.

Le culte sera célébré au temple de Fenin, jeudi 4 mars, à 13 heures 30, suivi de l'incinération sans suite.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

Adresse de la famille: Madame Yolande Tanner
Vy-Creuse 6
2208 Les Hauts-Geneveys

**En lieu et place de fleurs, veuillez penser au
Service d'aide et de soins à domicile du Val-de-Ruz,
CCP 20-697-5**

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206837-378

AVIS MORTUAIRES

FLEURIER

Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Paul Bischof et son fils Christophe, à Fleurier;
Madame et Monsieur René Hiltbrand-Luthi, à Fleurier;
Monsieur Daniel Hiltbrand et son amie à Montsevelier et ses enfants, à Couvet;
Monsieur Jean-Louis Hiltbrand et sa fille Vanessa, à Fleurier;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Luthi-Blaser et leur fils Stewen, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Ernest Bischof, à Boveresse, et famille;
Monsieur et Madame Philippe Bischof, à Echandens et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame

Marinette BISCHOF

née HILTBRAND

leur très chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection à la suite d'une très longue maladie supportée avec un courage exemplaire, à l'âge de 45 ans.

Fleurier, le 28 février 1999.

L'Eternel est mon berger, je ne
manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts
pâturages, il me dirige près des
eaux paisibles.

Le culte sera célébré au temple de Fleurier, mercredi 3 mars, à 13 heures 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Fleurier.

Le corps repose à la chapelle du cimetière de Fleurier.

Domicile de la famille: Monsieur
René Hiltbrand-Luthi
Acacias 4, 2114 Fleurier

**Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu**

206833-378

BÔLE

Le voile du temple se déchire en deux,
depuis le haut jusqu'en bas.

Matthieu 27: 51

Madame Ruth Auberson-Zürcher, à Bôle;
Mademoiselle Jocelyne Auberson, à Pesoux;
Mademoiselle Miriam Auberson, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Christine et Bernard Hirsbrunner-Auberson, Les Tuileries-de-Grandson;
Les enfants et petits-enfants de feu André Dubois;
Madame Mady Dubois, à La Chau-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées, les amis et connaissances,
font part du départ pour la Patrie céleste de

Monsieur

Charles AUBERSON

décédé le 1^{er} mars 1999, à l'âge de 86 ans.

Nous avons une libre entrée dans le
sanctuaire par la route nouvelle et vivante
qu'il a inaugurée pour nous au travers du
vide, c'est-à-dire de sa chair.

Hébreux 10: 19-20

La cérémonie funèbre aura lieu au centre funéraire de Beauregard, Neuchâtel, le jeudi 4 mars, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille: Mademoiselle
Miriam Auberson
Marie-de-Nemours 1
2000 Neuchâtel

**A la place de fleurs, merci de penser à
la Société biblique de Genève, CCP 12-12030-6**

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206843-378

REMERCIEMENTS

Très touchée par les nombreuses marques d'amitié reçues
lors du décès de

Gaston DROZ

sa famille tient à vous remercier du fond du cœur pour votre
présence, vos prières, vos messages ou vos dons.

Saint-Blaise, mars 1999.

206828-379

† Pompes funèbres Arrigo

Rue de Neuchâtel 35

2034 Pesoux

Tél. 731 56 88

179976-371

Votre conseiller en assurance décès

AVIS MORTUAIRES

CORTAILLOD

Monsieur Georges-Michel Dubois, à Yverdon;
Monsieur et Madame Philippe et Chantal Dubois et leur fille,
Sylvie et son ami Jean-Michel;
Monsieur Jacques Wesoly, ses enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Serge et Gundula Wesoly et leur fils,
Madame et Monsieur Martine et Pascal Jéquier-Wesoly et
leurs enfants,
Mademoiselle Catherine Wesoly;
Les descendants de feu Alcide Lavanchy,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Blanche DUBOIS

née LAVANCHY

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-
grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, en-
levée à leur tendre affection, dans sa 91^{me} année.

2016 Cortaillod, le 1^{er} mars 1999.
(Chanélaz)

La cérémonie aura lieu à la chapelle du centre funéraire de
Beauregard, Neuchâtel, mercredi 3 mars, à 10 heures, suivie
de l'incinération.

Domicile mortuaire: chapelle funéraire de l'hôpital de la Bé-
roche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206844-378

PESEUX



Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Madame et Monsieur Josiane et Francis Becker-Ferrari,
leurs enfants Séverine, Raphaël, Fabrice et Vincent, à
Pesoux;

Madame et Monsieur Bernadette et Jean-Claude Beuchat-
Ferrari, leurs enfants Jessica, Alexia et Mélissa, à Boudry;

Madame et Monsieur Françoise Ferrari Gaud et Gérard
Gaud, leur fille Floriane, à Neuchâtel;

Madame Lucia Ferrari-Zimara, à Soazza/GR:

Monsieur et Madame Gabriele et Chona Ferrari, leur fille
Cristina, à Soazza/GR,

Madame et Monsieur Claudia et Giuseppe Mazzolini-
Ferrari, leurs enfants Giulio, Davide et Monia, à Soazza/GR,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Denise FERRARI

née ZIMARA

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur,
tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a rappe-
lée soudainement à Lui, dans sa 70^{me} année.

2034 Pesoux, le 28 février 1999.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de
Pesoux, mercredi 3 mars, à 14 heures, suivie de l'inhuma-
tion au cimetière.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à
Neuchâtel.

Adresse de la famille: Madame
Bernadette Beuchat-Ferrari
Rue des Prés 11
2017 Boudry

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206835-378

BERNE

«C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.»

Esaïe 30: 15

La famille, les amis et connaissances
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Max BLATTNER

née Lucy COSANDIER

enlevée à leur tendre affection, dans sa 83^{me} année.

2016 Cortaillod, le 25 février 1999.

L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.

Ps. 23: 1

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Madame Anita Tschanz
David-Pierre-Bourquin 21
2300 La Chau-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206840-378

AVIS MORTUAIRES

HAUTERIVE

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.

II Tim. 4: 7

Monsieur Robert Linder, à Hauterive;
Madame Mirielle Bringolf-Linder, à Neuchâtel et ses enfants;
Monsieur Jean-Pierre Linder, à Corcelles et ses enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Liliane LINDER

née LAUBSCHER

enlevée à leur tendre affection, dans sa 85^{me} année.2068 Hauterive, le 26 février 1999.
(Jardillets 39)

La cérémonie a lieu dans l'intimité familiale.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire
peuvent penser à LSPN, Ligue suisse pour la protection
de la Nature, à Bâle, CCP 40-331-0

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206829-378

LES VERRIÈRES

Daisy Faessler-Bovet à Croy, ses enfants et petits-enfants
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Suzanne BOVET

née THIÉBAUD

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, enlevée à leur tendre affection dans sa 88^{me} année.

Les Verrières, le 26 février 1999.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

II Tim. 4: 7

Le culte sera célébré au temple des Verrières, mardi 2 mars,
à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite à Neuchâtel.

Domicile de la famille: Madame
Daisy Faessler-Bovet
1322 Croy

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser au
Home des Bayards, Banque cantonale neuchâteloise
C 140547-12, CCP 20-136-4

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu

206830-378

La Direction et le Personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A. ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Paul PERRET

collaborateur pensionné de l'entreprise.

Le service funèbre aura lieu en l'église néo-apostolique de
Neuchâtel, le mardi 2 mars, à 11 heures.

190416-378

Les enfants et la famille

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Marie-Thérèse PITTELOUDsurvenu en Espagne, dans sa 74^{me} année.

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité, à Torrevieja.

190656-378

La famille d'Eliane Berger-Schmidhausler, à Cortaillod,
a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Oscar SCHMIDHAUSLER

survenu à l'hôpital de Sion, le 27 février 1999, entouré de l'affection des siens.

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église paroissiale
d'Ardon, le mardi 2 mars 1999, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206836-378

**D'autres avis mortuaires
se trouvent en page 29**

ACCIDENTS

Colombier
Autoroute fermée

Vendredi, vers 18h15, une voiture conduite par un habitant de Travers circulait sur la bretelle de la jonction de la Brena, à Colombier, avec l'intention d'emprunter l'autoroute A5 en direction de Boudry. Au cours de cette manœuvre, en s'engageant sur l'autoroute, une collision se produisit avec la voiture d'une habitante de Boudry, qui circulait sur la voie de droite de l'autoroute, en direction de Boudry. Sous l'effet du choc, les deux véhicules heurtèrent la glissière centrale de sécurité, le premier terminant sa course 50 m plus loin sur la bande d'arrêt d'urgence, tandis que le second effectuait plusieurs tonneaux pour s'immobiliser sur le toit entre les deux voies de circulation. Lors du choc contre la glissière de sécurité, un élément de celle-ci fut projeté sur l'autre chaussée (direction Bienne) alors que circulait normalement sur la voie de droite, une voiture conduite par une habitante de Neuchâtel, qui heurta cet élément. L'autoroute a été fermée durant environ deux heures. /comm

La Chaux-de-Fonds
Qui a vu?

Dans la nuit de vendredi à samedi, peu après minuit, une voiture conduite par un habitant d'Aegerten circulait sur la voie de gauche de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, en direction est. A l'intersection avec la rue du Balancier, une collision se produisit avec la voiture d'un habitant de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait rue du Balancier. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

Appel aux témoins

Samedi, vers 16h30, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Balancier, une collision se produisit avec une voiture conduite par un autre habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur ladite rue, en direction sud. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

Feu de cheminée

Dimanche soir, vers 18h30, les premiers secours sont intervenus dans un chalet aux Joux-Derrière pour un feu de cheminée. Le feu a été éteint au moyen d'un seau pompe. Il n'y a pas eu de dégâts. /comm

Le Locle
Témoins svp

Samedi matin, peu avant 8h, un camion conduit par un habitant de Malleray circulait rue de France, au Locle, en direction ouest. Dans l'intersection avec la rue Jehan-Droz, une collision se produisit avec la voiture d'un habitant du Locle qui circulait rue Jehan-Droz, en direction nord. Blessé, le conducteur de la voiture a été transporté en ambulance à l'hôpital de la ville, établissement qu'il a pu quitter après avoir reçu quelques soins. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (032) 931 54 54. /comm

Boudry
Qui a fait
la marche arrière?

Samedi, entre 10h30 et 11h30, un conducteur a effectué une marche arrière sur la place de la Migros, à Boudry, heurtant au passage une voiture blanche Hyundai Lantra, stationnée dans une case. Ce conducteur ainsi que les témoins éventuels de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. (032) 842 10 21. /comm

Fontainemelon
Début d'incendie

Samedi matin, vers 7h15, le centre de secours de Fontainemelon et les pompiers de Cernier sont intervenus à la rue Frédéric-Soguel 8-10, à Cernier, pour un début d'incendie dans un appartement. La cause reste indéterminée pour le moment. /comm

Auvernier
Conducteur
hospitalisé

Dimanche, vers 16h30, une voiture conduite par un habitant de Bôle montait la rue de la Gare, à Auvernier, en direction de Peseux. Peu avant l'intersection avec le chemin des Rochettes, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, lequel traversa la chaussée de droite à gauche, pour heurter une voiture conduite par un habitant d'Auvernier, lequel circulait en sens inverse. Blessé, l'habitant de Bôle a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

Chute d'un
cyclomotoriste

Samedi matin, vers 9h45, une voiture conduite par un habitant d'Auvernier quittait une place de stationnement du parking de l'immeuble sis rue de la Gare 25, à Auvernier. Cet automobiliste s'est engagé sur la route principale en direction de Peseux. Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec un cyclomotoriste de Neuchâtel circulant sur ladite route, en direction de Colombier. Sous l'effet du choc, ce dernier chuta sur la chaussée. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins. /comm

Boudevilliers
Qui a vu le choc?

Samedi, vers 15h15, une voiture conduite par un habitant des Geneveys-sur-Coffrane circulait sur la bretelle d'entrée de l'autoroute J20, à Boudevilliers, en direction de Neuchâtel. Une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur la voie de droite de ladite autoroute. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Corcelles
Passagère blessée

Dimanche, vers 13h, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel circulait rue de la Chapelle, à Corcelles, en direction du centre du village, avec l'intention d'emprunter la rue à Jean. Pour ce faire, le conducteur entreprit une manœuvre en se déplaçant sur la gauche de la chaussée. A ce moment, une collision se produisit avec la voiture d'une habitante de Neuchâtel, laquelle circulait également en direction du centre du village

de Corcelles et ne s'était pas rendu compte de la manœuvre effectuée. Blessée, la passagère du premier véhicule a été transportée en ambulance à l'hôpital des Cadolles. Elle a pu quitter cet établissement après y avoir reçu des soins. /comm

La Sagne
Conducteur
à l'hôpital

Dimanche, vers 16h15, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur la route reliant La Sagne au lieu dit «Plat-de-Boinod». Au lieu dit «La Main-de-la-Sagne», désirant emprunter la route en direction de La Chaux-de-Fonds, une collision se produisit avec une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait de La Chaux-de-Fonds en direction de La Vue-des-Alpes. Sous l'effet du choc, les deux véhicules terminèrent leur course sur le bord nord de la chaussée. Blessé, le conducteur du premier véhicule, âgé de 76 ans, a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

Malvilliers
Passagère
hospitalisée

Hier, vers 12h15, une voiture conduite par un habitant de Fontainemelon circulait sur la bretelle de sortie de la J20, en direction de Malvilliers. Au croisement avec la route cantonale, une collision se produisit avec une voiture venant de La Vue-des-Alpes et conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds. Blessée, la passagère de l'automobiliste de Fontainemelon, âgée de 88 ans, a été conduite en ambulance à l'hôpital de Landeyeux. /comm

Bienne
Appartement en feu

Dimanche, vers 10h45, une forte émanation de fumée a été constatée rue du Quai-Desous 27, à Bienne. Grâce à la prompt intervention des sapeurs-pompiers de la ville de Bienne, le sinistre a pu être rapidement circonscrit. Les dégâts sont toutefois évalués à quelque 100.000 francs. Selon les premiers éléments de l'enquête, une défectuosité technique d'un radiateur à air chaud pourrait être à l'origine du sinistre. /comm

ÉTATS CIVILS

BOUDEVILLIERS

DÉCÈS – 27.1. Jacot née Favre, Bluette Raymonde, 1922, veuve de Jacot, Charles Maurice Jules, domiciliée à Cernier NE. 30. Maeder, Pierre, 1923, époux de Maeder née Renevey, Jeanne Marie, domicilié à Rochefort NE.

NEUCHÂTEL

PUBLICATIONS DE MARIAGE – 11.2. Stauffer, Bernard Samuel et Rodrigues Pessoa, Ilda; Montandon-Varoda, Cédric Bernard et Thomas, Nathalie; Künzi, Sylvain Florian et Widmer, Stéphanie Emmanuelle. 15. Guinchard, Blaise Claude et Iskander, Rachida; Delaloye, Patrick et Roulin, Céline. 16. Ciancia, Amedeo et Goett, Vanessa Jessica.

MARIAGES CÉLÈBRÉS – 11.2. Kizil, Mustafa et Duc, Rose Marie. 12. Reyes Loo, Javier Kelvin et Mathez, Catherine Martine; Spangenberg, François et Szwochertowska, Magdalena; Schär, Craig Jacques Nicholas et Berthoud-dit-Gallon, Joëlle Sarah; Chuard, Stéphane Gilbert et Kasiwat, Thammatida. 15. Tollo, Détonlo Max Didier d'Ascension et Charewayruwairoj, Tippawan.



NAISSANCES

Sébastien
a l'immense joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

Marina

le 24 février 1999

Les heureux parents:
Véronique et Heinz
ISELI-KELLER

Route de Neuchâtel 9
2520 La Neuveville

206845-377

Emilia et Céline
ont la grande joie
d'annoncer la naissance de
leur petite soeur

Annick

Laetitia

le 1er mars 1999

à la maternité de Pourtalès

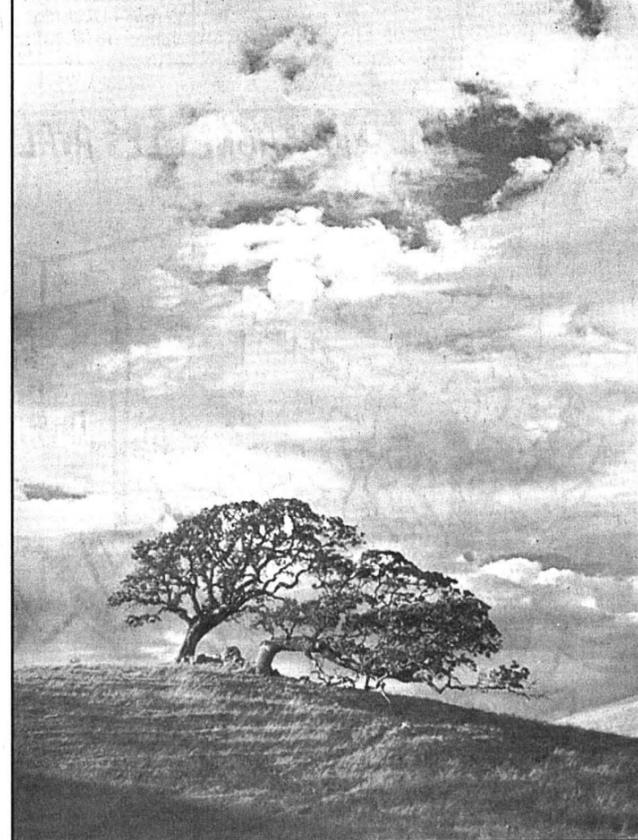
Ariane et Eric
AUBERT-LECOULTRE

Les Mottes 5
2075 Wavre

206846-377

**Je sais
que mon rédempteur
est vivant.**

Job 19, 25



AVIS MORTUAIRES

FLEURIER

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame et Monsieur Marie-Claire et Enrique Fernandez-Gaille et leurs enfants Patrick et Sonia, à Ecublens;
Madame et Monsieur Anne-Lyse et Jean-Claude Zbinden-Gaille et leur fille Véronique et son ami, à Couvet;
Les descendants de feu Paul Gaille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Robert GAILLE

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 77^{me} année.

Fleurier, le 27 février 1999.

Car Dieu a tellement aimé le monde
Qu'il a donné son Fils unique
engendré afin que tout homme qui
exerce la foi en lui ne soit pas
détruit mais ait la Vie éternelle.

Jean 3: 16

Le service religieux aura lieu à la salle des Témoins de Jéhovah, Grand-Rue 1a, à Couvet, à 15 heures.

Le corps repose à l'Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Monsieur
Jean-Claude Zbinden-Gaille
Rue de la Flamme 20
2108 Couvet

**Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu**

206831-378

BUTTES

Nous ne t'oublierons jamais,
repose en paix.

Madame Marie Pigny et ses enfants:
Sylviane et Dany Pigny, Les Verrières,
Ghislaine et Gilles Pigny, La Sagne,
Nelly et Thierry Mathieu, Le Locle,
Hervé Pigny, Buttes,
Nadine Pigny, Buttes;

Ses petits-enfants:
Séverine Burnens, Bevaix,
Kathia Burnens, Fleurier,
Maryline Pigny, La Sagne,
Nicolas Pigny, La Sagne,
Sabrina Mathieu, Le Locle,
Christelle Pigny, La Sagne,
Jérémy Mathieu, Le Locle,
Aloïs Pigny, Les Verrières;

Les descendants de feu Maurice Pigny,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Guy PIGNY

enlevé à l'affection des siens, dans sa 71^{me} année.

Buttes, le 27 février 1999.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église catholique de Fleurier, mercredi 3 mars à 13 heures 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Buttes.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet.

Domicile de la famille: Madame Marie Pigny
Grand-Rue, 2115 Buttes

**Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu**

206832-378

LES HAUTS-GENEVEYS

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Marie-Héna et Joseph Le Tortorec-Tanner, à Poissy/F, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Gabrielle Tanner, à Clichy/F et ses enfants;
Yolande Tanner et Jean-Louis Chollet, aux Hauts-Geneveys,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Gabrielle TANNER

née SCHNEIDER

enlevée à leur tendre affection, le 1^{er} mars 1999, dans sa 103^{me} année.

Le culte sera célébré au temple de Fenin, jeudi 4 mars, à 13 heures 30, suivi de l'incinération sans suite.

Le corps repose à l'Hôpital de Landeyeux.

Adresse de la famille: Madame Yolande Tanner
Vy-Creuse 6
2208 Les Hauts-Geneveys

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au
Service d'aide et de soins à domicile du Val-de-Ruz,
CCP 20-697-5

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206837-378

AVIS MORTUAIRES

FLEURIER

Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Paul Bischof et son fils Christophe, à Fleurier;
Madame et Monsieur René Hiltbrand-Luthi, à Fleurier;
Monsieur Daniel Hiltbrand et son amie à Montsevelier et ses enfants, à Couvet;
Monsieur Jean-Louis Hiltbrand et sa fille Vanessa, à Fleurier;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Luthi-Blaser et leur fils Stewen, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Ernest Bischof, à Boveresse, et famille;
Monsieur et Madame Philippe Bischof, à Echandens et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame

Marinette BISCHOF

née HILTBRAND

leur très chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection à la suite d'une très longue maladie supportée avec un courage exemplaire, à l'âge de 45 ans.

Fleurier, le 28 février 1999.

L'Eternel est mon berger, je ne
manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts
pâturages, il me dirige près des
eaux paisibles.

Le culte sera célébré au temple de Fleurier, mercredi 3 mars, à 13 heures 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Fleurier.

Le corps repose à la chapelle du cimetière de Fleurier.

Domicile de la famille: Monsieur
René Hiltbrand-Luthi
Acacias 4, 2114 Fleurier

**Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu**

206833-378

BÔLE

Le voile du temple se déchire en deux,
depuis le haut jusqu'en bas.

Matthieu 27: 51

Madame Ruth Auberson-Zürcher, à Bôle;
Mademoiselle Jocelyne Auberson, à Peseux;
Mademoiselle Miriam Auberson, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Christine et Bernard Hirsbrunner-Auberson, Les Tuileries-de-Grandson;
Les enfants et petits-enfants de feu André Dubois;
Madame Mady Dubois, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées, les amis et connaissances,
font part du départ pour la Patrie céleste de

Monsieur

Charles AUBERSON

décédé le 1^{er} mars 1999, à l'âge de 86 ans.

Nous avons une libre entrée dans le
sanctuaire par la route nouvelle et vivante
qu'il a inaugurée pour nous au travers du
vide, c'est-à-dire de sa chair.

Hébreux 10: 19-20

La cérémonie funèbre aura lieu au centre funéraire de Beauregard, Neuchâtel, le jeudi 4 mars, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Adresse de la famille: Mademoiselle
Miriam Auberson
Marie-de-Nemours 1
2000 Neuchâtel

A la place de fleurs, merci de penser à
la Société biblique de Genève, CCP 12-12030-6

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206843-378

REMERCIEMENTS

Très touchée par les nombreuses marques d'amitié reçues
lors du décès de

Gaston DROZ

sa famille tient à vous remercier du fond du cœur pour votre
présence, vos prières, vos messages ou vos dons.

Saint-Blaise, mars 1999.

206828-379

AVIS MORTUAIRES

CORTAILLOD

Monsieur Georges-Michel Dubois, à Yverdon;
Monsieur et Madame Philippe et Chantal Dubois et leur fille,
Sylvie et son ami Jean-Michel;
Monsieur Jacques Wesoly, ses enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Serge et Gundula Wesoly et leur fils,
Madame et Monsieur Martine et Pascal Jéquier-Wesoly et
leurs enfants,
Mademoiselle Catherine Wesoly;
Les descendants de feu Alcide Lavanchy,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Blanche DUBOIS

née LAVANCHY

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-
grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, en-
levée à leur tendre affection, dans sa 91^{me} année.

2016 Cortaillod, le 1^{er} mars 1999.
(Chanélaz)

La cérémonie aura lieu à la chapelle du centre funéraire de
Beauregard, Neuchâtel, mercredi 3 mars, à 10 heures, suivie
de l'incinération.

Domicile mortuaire: chapelle funéraire de l'hôpital de la Bé-
roche, Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206844-378

PESEUX



Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Madame et Monsieur Josiane et Francis Becker-Ferrari,
leurs enfants Séverine, Raphaël, Fabrice et Vincent, à
Peseux;

Madame et Monsieur Bernadette et Jean-Claude Beuchat-
Ferrari, leurs enfants Jessica, Alexia et Mélissa, à Boudry;
Madame et Monsieur Françoise Ferrari Gaud et Gérard
Gaud, leur fille Floriane, à Neuchâtel;

Madame Lucia Ferrari-Zimara, à Soazza/GR:

Monsieur et Madame Gabriele et Chona Ferrari, leur fille
Cristina, à Soazza/GR,

Madame et Monsieur Claudia et Giuseppe Mazzolini-
Ferrari, leurs enfants Giulio, Davide et Monia, à Soazza/GR,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Denise FERRARI

née ZIMARA

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur,
tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a rappe-
lée soudainement à Lui, dans sa 70^{me} année.

2034 Peseux, le 28 février 1999.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de
Peseux, mercredi 3 mars, à 14 heures, suivie de l'inhuma-
tion au cimetière.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à
Neuchâtel.

Adresse de la famille: Madame
Bernadette Beuchat-Ferrari
Rue des Prés 11
2017 Boudry

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206835-378

BERNE

«C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.»

Esaïe 30: 15

La famille, les amis et connaissances
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Max BLATTNER

née Lucy COSANDIER

enlevée à leur tendre affection, dans sa 83^{me} année.

2016 Cortaillod, le 25 février 1999.

L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.

Ps. 23: 1

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille: Madame Anita Tschanz
David-Pierre-Bourquin 21
2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206840-378

† **Pompes funèbres Arrigo**
Rue de Neuchâtel 35 2034 Peseux
Tél. 731 56 88
179976-371
Votre conseiller en assurance décès

AVIS MORTUAIRES

HAUTERIVE

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.

II Tim. 4: 7

Monsieur Robert Linder, à Hauterive;
Madame Mirielle Bringolf-Linder, à Neuchâtel et ses enfants;
Monsieur Jean-Pierre Linder, à Corcelles et ses enfants,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Liliane LINDER

née LAUBSCHER

enlevée à leur tendre affection, dans sa 85^{me} année.2068 Hauterive, le 26 février 1999.
(Jardillets 39)

La cérémonie a lieu dans l'intimité familiale.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire
peuvent penser à LSPN, Ligue suisse pour la protection
de la Nature, à Bâle, CCP 40-331-0

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206829-378

LES VERRIÈRES

Daisy Faessler-Bovet à Croy, ses enfants et petits-enfants
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Suzanne BOVET

née THIÉBAUD

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, enlevée à leur tendre affection dans sa 88^{me} année.

Les Verrières, le 26 février 1999.

J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course,
j'ai gardé la foi.

II Tim. 4: 7

Le culte sera célébré au temple des Verrières, mardi 2 mars,
à 14 heures, suivi de l'incinération sans suite à Neuchâtel.

Domicile de la famille: Madame
Daisy Faessler-Bovet
1322 Croy

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser au
Home des Bayards, Banque cantonale neuchâteloise
C 140547-12, CCP 20-136-4

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part,
le présent avis en tenant lieu

206830-378

La Direction et le Personnel des Fabriques de Tabac Réunies S.A. ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Paul PERRET

collaborateur pensionné de l'entreprise.

Le service funèbre aura lieu en l'église néo-apostolique de
Neuchâtel, le mardi 2 mars, à 11 heures.

190416-378

Les enfants et la famille

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Marie-Thérèse PITTELOUDsurvenu en Espagne, dans sa 74^{me} année.

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité, à Torrevieja.

190656-378

La famille d'Eliane Berger-Schmidhausler, à Cortaillod,
a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Oscar SCHMIDHAUSLER

survenu à l'hôpital de Sion, le 27 février 1999, entouré de l'affection des siens.

La messe d'enterrement sera célébrée à l'église paroissiale
d'Ardon, le mardi 2 mars 1999, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

206836-378

**D'autres avis mortuaires
se trouvent en page 29**

ACCIDENTS

Colombier
Autoroute fermée

Vendredi, vers 18h15, une voiture conduite par un habitant de Travers circulait sur la bretelle de la jonction de la Brena, à Colombier, avec l'intention d'emprunter l'autoroute A5 en direction de Boudry. Au cours de cette manœuvre, en s'engageant sur l'autoroute, une collision se produisit avec la voiture d'une habitante de Boudry, qui circulait sur la voie de droite de l'autoroute, en direction de Boudry. Sous l'effet du choc, les deux véhicules heurtèrent la glissière centrale de sécurité, le premier terminant sa course 50 m plus loin sur la bande d'arrêt d'urgence, tandis que le second effectuait plusieurs tonneaux pour s'immobiliser sur le toit entre les deux voies de circulation. Lors du choc contre la glissière de sécurité, un élément de celle-ci fut projeté sur l'autre chaussée (direction Bienne) alors que circulait normalement sur la voie de droite, une voiture conduite par une habitante de Neuchâtel, qui heurta cet élément. L'autoroute a été fermée durant environ deux heures. /comm

La Chaux-de-Fonds
Qui a vu?

Dans la nuit de vendredi à samedi, peu après minuit, une voiture conduite par un habitant d'Aegerten circulait sur la voie de gauche de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, en direction est. A l'intersection avec la rue du Balancier, une collision se produisit avec la voiture d'un habitant de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait rue du Balancier. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

Appel aux témoins

Samedi, vers 16h30, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, en direction ouest. A l'intersection avec la rue du Balancier, une collision se produisit avec une voiture conduite par un autre habitant de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur ladite rue, en direction sud. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. (032) 968 71 01. /comm

Feu de cheminée

Dimanche soir, vers 18h30, les premiers secours sont intervenus dans un chalet aux Joux-Derrière pour un feu de cheminée. Le feu a été éteint au moyen d'un seau pompe. Il n'y a pas eu de dégâts. /comm

Le Locle
Témoins svp

Samedi matin, peu avant 8h, un camion conduit par un habitant de Malleray circulait rue de France, au Locle, en direction ouest. Dans l'intersection avec la rue Jehan-Droz, une collision se produisit avec la voiture d'un habitant du Locle qui circulait rue Jehan-Droz, en direction nord. Blessé, le conducteur de la voiture a été transporté en ambulance à l'hôpital de la ville, établissement qu'il a pu quitter après avoir reçu quelques soins. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale au Locle, tél. (032) 931 54 54. /comm

Boudry
Qui a fait
la marche arrière?

Samedi, entre 10h30 et 11h30, un conducteur a effectué une marche arrière sur la place de la Migros, à Boudry, heurtant au passage une voiture blanche Hyundai Lantra, stationnée dans une case. Ce conducteur ainsi que les témoins éventuels de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. (032) 842 10 21. /comm

Fontainemelon
Début d'incendie

Samedi matin, vers 7h15, le centre de secours de Fontainemelon et les pompiers de Cernier sont intervenus à la rue Frédéric-Soguel 8-10, à Cernier, pour un début d'incendie dans un appartement. La cause reste indéterminée pour le moment. /comm

Auvernier
Conducteur
hospitalisé

Dimanche, vers 16h30, une voiture conduite par un habitant de Bôle montait la rue de la Gare, à Auvernier, en direction de Peseux. Peu avant l'intersection avec le chemin des Rochettes, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule, lequel traversa la chaussée de droite à gauche, pour heurter une voiture conduite par un habitant d'Auvernier, lequel circulait en sens inverse. Blessé, l'habitant de Bôle a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

**Chute d'un
cyclomotoriste**

Samedi matin, vers 9h45, une voiture conduite par un habitant d'Auvernier quittait une place de stationnement du parking de l'immeuble sis rue de la Gare 25, à Auvernier. Cet automobiliste s'est engagé sur la route principale en direction de Peseux. Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec un cyclomotoriste de Neuchâtel circulant sur ladite route, en direction de Colombier. Sous l'effet du choc, ce dernier chuta sur la chaussée. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins. /comm

Boudevilliers
Qui a vu le choc?

Samedi, vers 15h15, une voiture conduite par un habitant des Geneveys-sur-Coffrane circulait sur la bretelle d'entrée de l'autoroute J20, à Boudevilliers, en direction de Neuchâtel. Une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur la voie de droite de ladite autoroute. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Corcelles
Passagère blessée

Dimanche, vers 13h, une voiture conduite par un habitant de Neuchâtel circulait rue de la Chapelle, à Corcelles, en direction du centre du village, avec l'intention d'emprunter la rue à Jean. Pour ce faire, le conducteur entreprit une manœuvre en se déplaçant sur la gauche de la chaussée. A ce moment, une collision se produisit avec la voiture d'une habitante de Neuchâtel, laquelle circulait également en direction du centre du village

de Corcelles et ne s'était pas rendu compte de la manœuvre effectuée. Blessée, la passagère du premier véhicule a été transportée en ambulance à l'hôpital des Cadolles. Elle a pu quitter cet établissement après y avoir reçu des soins. /comm

La Sagne
Conducteur
à l'hôpital

Dimanche, vers 16h15, une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds circulait sur la route reliant La Sagne au lieu dit «Plat-de-Boinod». Au lieu dit «La Main-de-la-Sagne», désirant emprunter la route en direction de La Chaux-de-Fonds, une collision se produisit avec une voiture conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait de La Chaux-de-Fonds en direction de La Vue-des-Alpes. Sous l'effet du choc, les deux véhicules terminèrent leur course sur le bord nord de la chaussée. Blessé, le conducteur du premier véhicule, âgé de 76 ans, a été transporté en ambulance à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. /comm

Malvilliers
Passagère
hospitalisée

Hier, vers 12h15, une voiture conduite par un habitant de Fontainemelon circulait sur la bretelle de sortie de la J20, en direction de Malvilliers. Au croisement avec la route cantonale, une collision se produisit avec une voiture venant de La Vue-des-Alpes et conduite par un habitant de La Chaux-de-Fonds. Blessée, la passagère de l'automobiliste de Fontainemelon, âgée de 88 ans, a été conduite en ambulance à l'hôpital de Landeyeux. /comm

Bienne
Appartement en feu

Dimanche, vers 10h45, une forte émanation de fumée a été constatée rue du Quai-Desous 27, à Bienne. Grâce à la prompt intervention des sapeurs-pompiers de la ville de Bienne, le sinistre a pu être rapidement circonscrit. Les dégâts sont toutefois évalués à quelque 100.000 francs. Selon les premiers éléments de l'enquête, une défectuosité technique d'un radiateur à air chaud pourrait être à l'origine du sinistre. /comm

ÉTATS CIVILS

BOUDEVILLIERS

DÉCÈS — 27.1. Jacot née Favre, Blurette Raymonde, 1922, veuve de Jacot, Charles Maurice Jules, domiciliée à Cernier NE. 30. Maeder, Pierre, 1923, époux de Maeder née Renevey, Jeanne Marie, domicilié à Rochefort NE.

NEUCHÂTEL

PUBLICATIONS DE MARIAGE — 11.2. Stauffer, Bernard Samuel et Rodrigues Pessoa, Ilda; Montandon-Varoda, Cédric Bernard et Thomas, Nathalie; Künzi, Sylvain Florian et Widmer, Stéphanie Emmanuelle. 15. Guinchard, Blaise Claude et Iskander, Rachida; Delaloye, Patrick et Roulin, Céline. 16. Ciancia, Amedeo et Goett, Vanessa Jessica.

MARIAGES CÉLÈBRÉS — 11.2. Kizil, Mustafa et Duc, Rose Marie. 12. Reyes Looor, Javier Kelvis et Mathez, Catherine Martine; Spangenberg, François et Szwocher-towska, Magdalena; Schär, Craig Jacques Nicholas et Berthoud-dit-Gallon, Joëlle Sarah; Chuard, Stéphane Gilbert et Kasiwat, Thammatida. 15. Tollo, Détonlo Max Didier d'Ascension et Charewayru-wairoj, Tippawan.



NAISSANCES

Sébastien
a l'immense joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

Marina

le 24 février 1999

Les heureux parents:
Véronique et Heinz
ISELI-KELLER

Route de Neuchâtel 9
2520 La Neuveville

206845-377

Emilia et Céline
ont la grande joie
d'annoncer la naissance de
leur petite sœur

Annick**Laetitia**

le 1er mars 1999

à la maternité de Pourtalès

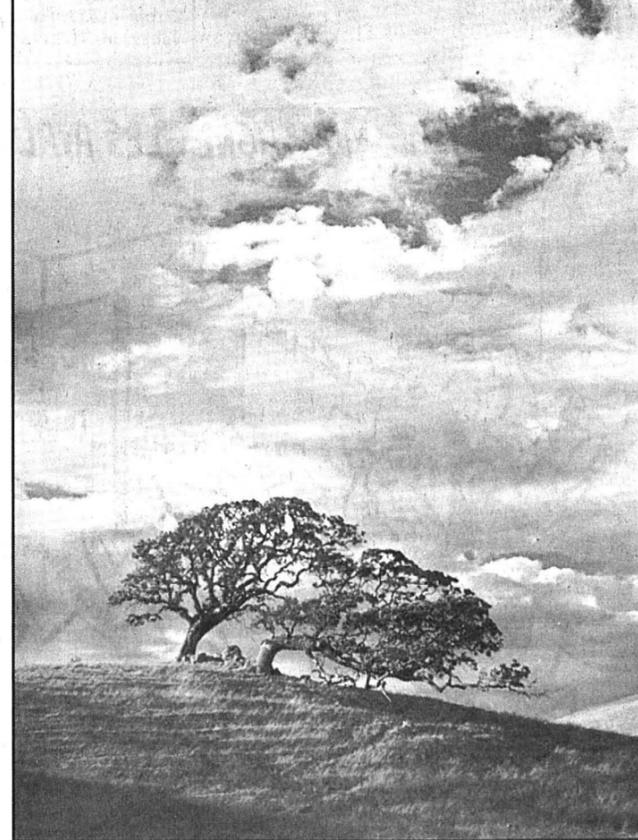
Ariane et Eric
AUBERT-LECOULTRE

Les Mottes 5
2075 Wavre

206846-377

**Je sais
que mon rédempteur
est vivant.**

Job 19, 25



Aujourd'hui La pluie prend l'ascenseur

Situation générale: les perturbations ont repris leur place de prédilection sur le nord du continent et défilent pour la collection de printemps dans un fort flux d'ouest, tournant au nord-ouest dès jeudi. Elles nous abreuvent d'humidité et nous promettent une semaine effervescente, avec de la pluie jusque sur les sommets jurassiens au début puis des giboulées s'abaissant sur le Littoral en fin de période.

Prévisions pour la journée: la zone de mauvais temps qui a atteint notre région hier en fin d'après-midi poursuit sa route vers l'est et provoque des pluies soutenues ce matin, s'atténuant ensuite. Seuls les sommets de Chasseron et Chasseral ont de la neige mêlée. Les vents sont assez forts de sud-ouest et la consolation du jour est à chercher du côté des températures, affichant 9 degrés en plaine et 6 à 1000 mètres. Demain: même type de temps. Jeudi et vendredi: les flocons gagnent progressivement la plaine.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Simplice

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 9°
- Boudry: 9°
- Cernier: 7°
- Fleurier: 7°
- La Chaux-de-Fonds: 6°
- Le Locle: 6°
- La Vue-des-Alpes: 4°
- Saignelégier: 6°
- St-Mmier: 7°

Hier à 14 heures

- En Suisse...
- Bâle: très nuageux, 9°
 - Berne: très nuageux, 9°
 - Genève: très nuageux, 11°
 - Locarno: beau, 11°
 - Sion: beau, 10°
 - Zurich: très nuageux, 7°

- ... en Europe
- Athènes: beau, 17°
 - Berlin: pluie, 6°
 - Istanbul: beau, 14°
 - Lisbonne: beau, 16°
 - Londres: très nuageux, 13°
 - Moscou: très nuageux, -2°
 - Palma: non reçu
 - Paris: très nuageux, 10°
 - Rome: peu nuageux, 15°

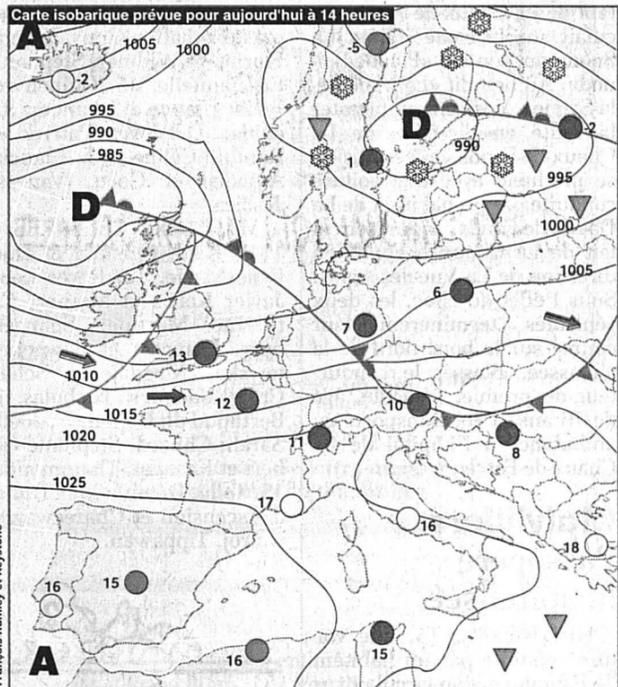
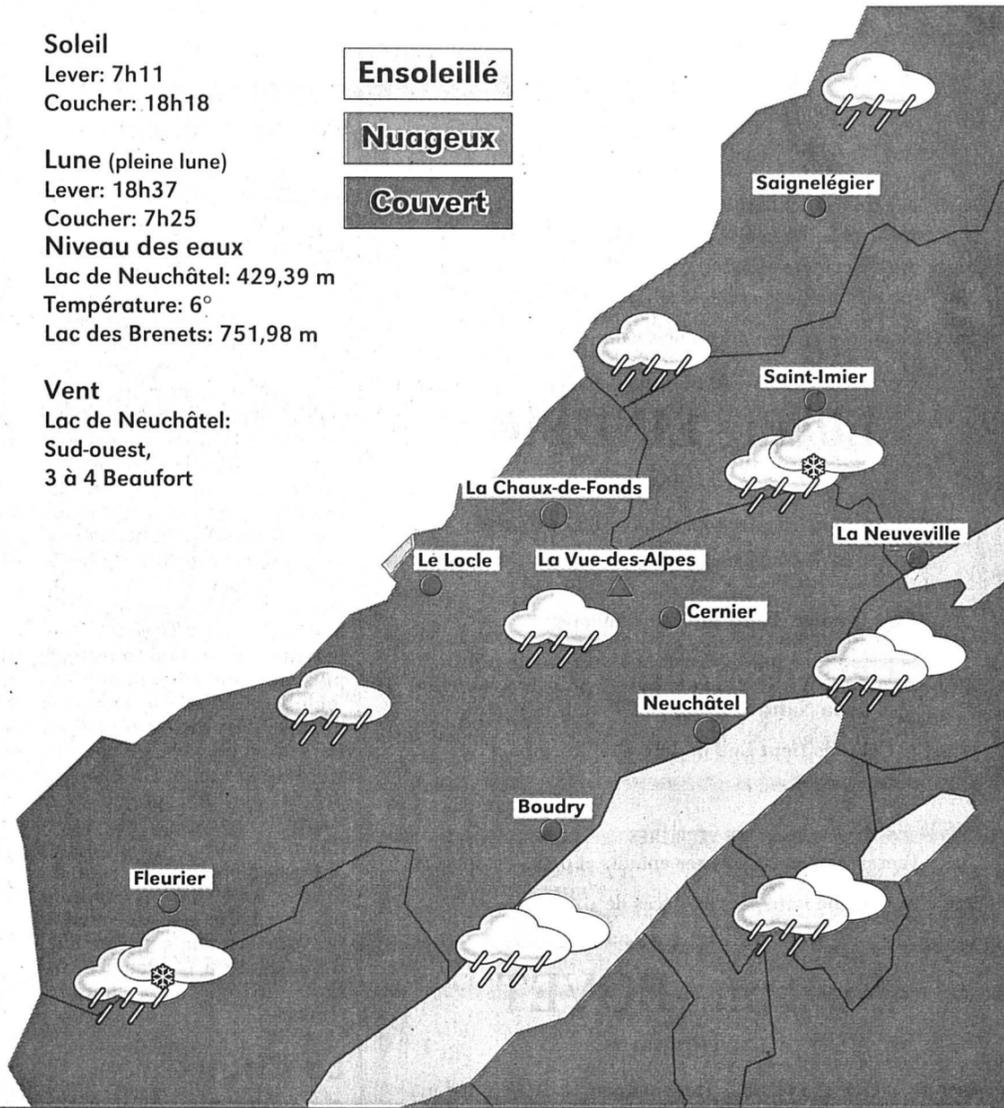
- ... et dans le monde
- Bangkok: nuageux, 34°
 - Le Caire: beau, 21°
 - Johannesburg: beau, 31°
 - Miami: beau, 27°
 - New Delhi: beau, 27°
 - New York: pluvieux, 11°
 - Pékin: beau, 12°
 - Rio de Janeiro: pluvieux, 30°
 - San Francisco: nuageux, 17°
 - Sydney: pluvieux, 23°
 - Tokyo: beau, 13°

Soleil
Lever: 7h11
Coucher: 18h18

Lune (pleine lune)
Lever: 18h37
Coucher: 7h25
Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,39 m
Température: 6°
Lac des Brenets: 751,98 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
Sud-ouest,
3 à 4 Beaufort

- Ensoleillé
- Nuageux
- Couvert



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi
En plaine: 9° A 1000 m: 6°	7° 4°	5° 1°	3° -1°

Cuisine La recette du jour

Entrée: champignons en salade.
Plat principal: SAINT-PIERRE FARCI AU THON.
Dessert: riz au lait.
Temps de préparation: 10mn.
Temps de cuisson: 50mn.
Ingrédients pour 4 personnes: 1 saint-pierre d'1kg, 1 œuf, 1 citron, 1 boîte de thon au naturel, 1 poignée de pain de mie, 3 c. à soupe d'huile d'olive, 1 c. à soupe de beurre, persil, poivre et sel.
Préparation: videz le poisson. Lavez-le et essuyez-le.
Confectionnez la farce en écrasant le thon avec l'œuf battu, la mie de pain, le persil haché, du poivre et du sel.
Ouvrez le poisson en longueur et farcissez-le.
Posez-le dans un plat beurré allant au four.
Arrosez d'un filet d'huile et cuisez à four moyen 50mn.
Décorez de rondelles de citron pour servir.

MOTS CROISÉS No 512

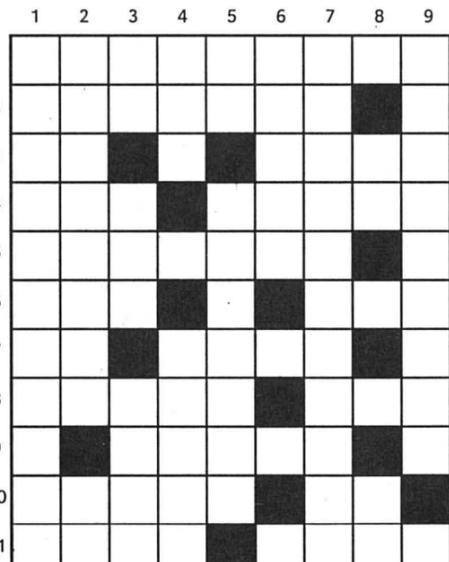
Horizontalement: 1. Un vaste champ de repos. 2. Faut de mieux, c'est contre lui qu'on porte plainte. 3. Ordre de mouvement - Le fait même d'exister. 4. Au bord des larmes - Il court, dans la chanson. 5. Courbure du dos. 6. Le troisième gaillard - On s'y est beaucoup battu en duel. 7. Cœur de mère - Cinglé. 8. Bout de clope - Incontestable. 9. S'ils éclatent, c'est de joie. 10. Notation musicale - Lien. 11. Feuille laminée - Matière première pour céramiste.

Verticalement: 1. Une manière de mettre les choses à égalité. 2. Pris de passion - Double nullité. 3. Compte bancaire - Territoire suisse - Pour un barbecue, c'est tout indiqué. 4. Bon terrain à bâtir - Marché de rue. 5. Personnage de l'ombre - Plaisant et badin. 6. On aurait tort de ne pas les mettre sous pression. 7. Une manière de dépasser les bornes. 8. Note - Règle à dessin. 9. Chaînes radiophoniques.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 511

Horizontalement: 1. Covergirl. 2. Orobanche. 3. Soies. 4. Saison - Si. 5. Soi - Sun. 6. Ils - Ré - Se. 7. Loup - Té. 8. Luron - Lé. 9. Été - Ecart. 10. Ur - An - Nie. 11. Renversés. **Verticalement:** 1. Conseiller. 2. Or - Loutre. 3. Vomissure. 4. Eb - SO - Pô - Av. 5. Rasoir - Néné. 6. Gnon - Et. 7. Ici - Elans. 8. Rhésus - Erié. 9. Lésiner - Tes. ROC 1386



L'habit ne fait pas le moine, chacun en convient. Pourtant, ça et là, d'obscures forces s'infiltrèrent et contaminèrent jusqu'aux esprits les mieux blindés contre toute forme de discrimination.

Et voilà que, d'un anodin ornement vestimentaire l'on fait une tenue de croquemitaine. D'un soyeux tissu parfois amoureuxment noué par une épouse attentive, un garrot digne des antiques façons espagnoles d'exécuter.

Billet L'UDC monte au créneau

«Sans la cravate, le chef nous emmerde...». Car, je vous le demande, comme une messe sans latin, que serait un chef sans cravate?

Il faut donc que les amis du bon goût se mobilisent pour que cessent ces attaques sournoises et en vérité subversives. D'autant qu'il existe de très belles cravates, collectionnées, sinon toujours portées.

signé: Union pour la défense de la cravate (UDC)

pcc: Léo Bysaeth

STATIONS DE MONTAGNE: LES AVALANCHES CONTINUENT



Hier à Valangin

